

Données & Analyses



CHIFFRES CLÉS

«BIEN-ÊTRE ET PAYSAGES BRETONS»

(ÉDITION 2024)





Mme Aurélie Mestres
Présidente
de l'Observatoire
de l'environnement
en Bretagne
Directrice adjointe
de la Dreal Bretagne



M. Jérémy Allain
Vice-président de
l'Observatoire
de l'environnement
en Bretagne
Vice-président de
Lamballe Terre & Mer
- adaptation au
changement climatique
et contractualisations



**Mme Delphine
Alexandre**
Vice-présidente à la
Région Bretagne - Santé,
eau et biodiversité

Préserver la qualité des paysages qui font la Bretagne

Connue pour ses paysages emblématiques, la Bretagne compte 264 sites classés protégés réglementairement au regard de leur caractère exceptionnel. Mais notre région est surtout un territoire habité et attractif, composé de paysages dits « quotidiens » : urbains, périurbains, ruraux, forestiers, littoraux, etc. Préserver cette diversité de paysages constitue un enjeu tant social, qu'environnemental et économique.

En déclinaison de la réglementation, des engagements européens et nationaux et des enjeux locaux liés aux paysages, les collectivités territoriales ont en charge la définition d'objectifs de qualité paysagère dans leurs documents d'urbanisme, en résonance avec les aspirations des habitants. Or, ces paysages « de tous les jours » sont appréciés différemment par chacun. Préserver des paysages de qualité pour tous nécessite de prendre en compte ces différences de perception et de bâtir des solutions qui concilient les différents enjeux.

L'enquête régionale « bien-être et paysages bretons » met en lumière de manière argumentée la variété des points de vue : ce qui fait consensus, ce qui contribue à la qualité de nos paysages, ce qui fait débat. Les 2 271 Breton-ne-s qui se sont investi-e-s dans l'enquête font l'éloge de la nature en montrant leur attachement aux singularités des paysages bretons, mais aussi leur déception, voire leur inquiétude, face aux mutations paysagères, de plus en plus rapides et étendues. Ils proposent également des actions en s'appuyant sur les vertus écologiques du végétal et les principes de sobriété.

In fine, les résultats de l'enquête constituent pour les élus locaux une mine d'informations pour identifier et mettre en œuvre des actions permettant de tenir en compte des aspirations des administrés. En prévoyant le renouvellement de l'enquête dans 10 ans, l'Observatoire de l'environnement en Bretagne mesurera les évolutions des perceptions des habitants en fonction des transformations paysagères.

Garantir la qualité des paysages pour favoriser le bien-être social et individuel et pour préserver les écosystèmes constitue notre ambition commune en Bretagne. Ceci est possible en accompagnant chaque collectivité territoriale pour préserver la diversité et les composantes naturelles de ses paysages, ainsi que pour développer sa propre politique au regard des attentes des citoyens et des acteurs de son territoire, et des dynamiques paysagères à l'œuvre localement.

AVERTISSEMENT . DONNÉES ET DÉONTOLOGIE

Les données mobilisées pour produire ce document proviennent de l'enquête régionale « bien-être et paysages bretons », édition 2022-2023.

Déontologie

L'ensemble des propos sont anonymisés. Les verbatims ayant un caractère agressif ont été analysés, néanmoins ils ne sont pas publiés dans ce document.

Données qualitatives

Récolte : 120 entretiens semi-directifs ont été réalisés et retranscrits par les étudiants de Master 2 professionnel « Environnement, Territoires et Acteurs » et « Aménagement et Collectivités Territoriales » de l'université Rennes 2 du 1^{er} décembre 2022 au 31 mars 2023.

Traitement : Les retranscriptions ont été analysées par l'OEB selon des critères sociogéographiques et par thématique (description du paysage quotidien, changements constatés, évolutions souhaitées, etc.).

Format : Citations et effectifs.

Données quantitatives

Récolte : 3 818 questionnaires en ligne ont été remplis par les internautes sur le site web de l'OEB du 1^{er} décembre 2022 au 31 mars 2023 :

- 1 667 questionnaires sont non complets, et donc non traités.
- 2 151 questionnaires sont complétés intégralement. Il s'agit de notre échantillon non redressé.

Traitement : En fonction des besoins en analyse, l'échantillon a été traité selon 2 méthodes :

- Échantillon non redressé : cet échantillon n'a pas fait l'objet de redressement, il n'est pas représentatif de la population bretonne. Les conclusions ne sont pas généralisables.
- Échantillon redressé : il s'agit d'un échantillon qui a été pondéré au regard des caractéristiques de la population bretonne (âge, genre, catégorie socio-professionnelle, poids démographique par département).

Cet échantillon est représentatif de la population bretonne. Il est donc possible de tirer des conclusions probantes concernant la population dans son ensemble. La pondération a été effectuée par l'entreprise d'études de marché TRYOM (octobre 2023).

L'analyse des résultats est fondée sur un intervalle de confiance (rapport entre la taille de l'échantillon et l'écart entre une valeur et la moyenne de l'ensemble des valeurs).

Si le nombre de répondants à une réponse est :	La réponse sera significative si la valeur dépasse la moyenne de :
Inférieur à 50 répondants	10 points de plus ou de moins
Entre 50 et 150 répondants	8 points de plus ou de moins
Entre 150 et 300 répondants	5 points de plus ou de moins
Entre 1 000 et 1 500 répondants	2 à 3 points de plus ou de moins

Format : Pourcentages et citations (questions ouvertes).

Se repérer dans le document

Un cartouche décrit les données utilisées pour chaque visuel (carte, figure, etc.).

ESD qENR qER n = 2 151

ESD : Entretiens semi-directifs

qENR : Questionnaire, Échantillon non redressé

qER : Questionnaire, Échantillon redressé

n = 2 151 | Nombre de répondants à la question

Exemple :

qER : Questionnaire, Échantillon redressé

n = 1 569 | Nombre de répondants à la question

qER n = 2 151

SOURCES ET PROLONGEMENTS



Le document s'appuie sur des données externes à l'enquête (INSEE, Observatoire des territoires, etc.). Les sources vers ces données sont disponibles dans « Sources et Méthodologie ».



Les références mentionnées dans le document qui sont issues de la littérature scientifique ou provenant de rapports institutionnels sont intégrées dans la « Bibliographie ».



Pour approfondir les thématiques abordées, des prolongements vers des articles web ou vers des documents téléchargeables vous sont proposés au sein de chaque chapitre.

SOMMAIRE



06 > 09

Co-construire les connaissances sur les paysages bretons

10 > 21

Chapitre 1 : Les faiseurs de paysage engagés en Bretagne

- Une enquête couvrant la variété des paysages bretons
- 2 151 répondants au questionnaire en ligne
- 120 habitants rencontrés dans les territoires
- La vision opérationnelle des répondants élus locaux
- La mobilisation des professionnels du paysage répondants
- L'envie d'agir chez les Bretons

22 > 43

Chapitre 2 : Les paysages du quotidien

- La nature et le calme, les garants d'un lieu de vie apprécié
- Un consensus pour améliorer les paysages des lieux de vie
- Les paysages du lieu de travail, des paysages avant tout fonctionnels
- L'expérience des paysages traversés
- Des lieux de loisirs naturels convoités
- Une vision protectionniste des paysages de loisirs
- Entre diversité et fragilité des paysages bretons
- L'importance du végétal et de l'animal dans les paysages du quotidien

44 > 57

Chapitre 3 : Zooms thématiques

- L'arbre aux vertus salvatrices
- Une agriculture plurielle et débattue
- L'eau, le fil d'Ariane des paysages bretons
- Le climat, une prise de conscience en cours
- Des paysages de l'énergie peu discutés
- Limiter l'artificialisation des sols
- Réduire la pollution sous toutes ses formes
- La Bretagne par ses paysages patrimoniaux

58 >

En perspective

59 > 60

Sources et méthodologie – Acronymes

61 >

Bibliographie

CO-CONSTRUIRE LES CONNAISSANCES SUR LES PAYSAGES BRETONS

Les Bretons sont engagés dans la connaissance paysagère.

Durant la période automne-hiver 2022-2023, près de 2 300 habitants, élus et professionnels du paysage de Bretagne ont participé à l'enquête régionale « bien-être et paysages bretons ». Cette contribution considérable en dégage le premier résultat : les Bretonnes et les Bretons s'engagent dans la construction collective de la connaissance paysagère en répondant à l'étude. Analyser les perceptions permet de caractériser et de qualifier nos paysages au plus près, à partir du vécu de tout un chacun. Cette démarche correspond pleinement à la notion de paysage telle que définie dans la Convention du paysage du Conseil de l'Europe (2000) : il s'agit d'« une partie de territoire telle que perçue par les populations ».

Le paysage est un élément essentiel du cadre de vie. Pour le Conseil de l'Europe, il exprime « la volonté d'affronter de façon globale et frontale le thème de la qualité des lieux où vivent les populations, reconnue comme condition essentielle pour le bien-être (compris aux sens physique, physiologique, psychologique et intellectuel) individuel et social » (Conseil de l'Europe, 2008). Les résultats de l'enquête ont pour but d'exposer les facteurs de bien-être qui sont issus des caractéristiques des paysages quotidiens.

La première enquête régionale sur les paysages en France !

Parce que la question du paysage quotidien est récente dans les politiques publiques, la construction de données paysagères est aussi récente. Le réseau des acteurs de la connaissance paysagère en Bretagne est très actif. Il souhaite développer une science qui se crée avec les citoyens et les experts, une science participative qui puisse avoir un effet sur les prises de décisions publiques, notamment dans l'aménagement du territoire. C'est pour cela que l'OEB a lancé la toute première enquête régionale jamais menée en France et a demandé directement aux habitants ce qu'ils pensent de leurs paysages quotidiens : Vous sentez-vous bien dans votre lieu de vie à moins d'1 km ? Quels sont les paysages de bien-être

à moins d'1 km de votre domicile ? Comment percevez-vous les paysages lors de vos déplacements domicile-travail ? Quelles sont les actions à mettre en œuvre pour améliorer les paysages bretons ?

Dans les lieux de vie, au cours des déplacements quotidiens, dans le cadre du travail ou encore des loisirs, chacun d'entre nous côtoie des paysages. Certains paysages sont appréciés, on dira qu'ils sont calmes, beaux, ressourçants. D'autres sont moins considérés car qualifiés de stressants, bruyants, moches. Les résultats de l'enquête mettent des mots sur les paysages que l'on rencontre tous les jours. L'originalité de l'enquête tient dans la réitération de la démarche dans 10 ans pour mesurer les évolutions de perceptions des paysages bretons.

Définir ce qui fait qualité dans nos paysages quotidiens

À partir des résultats, ladite publication ambitionne de répondre à deux questions :

1. Quelles sont les caractéristiques qui font que les paysages soient considérés comme qualitatifs aujourd'hui ?
2. Quels sont les enjeux pour améliorer la qualité des paysages de demain ?

Les résultats ont pour objectif d'aider les décideurs à comprendre le ressenti des citoyens et à améliorer leur bien-être, au travers d'actions sur l'aménagement de l'espace public, sur les modes de déplacement, sur les lieux de convivialité par exemple. Aussi, il s'agit de faciliter le débat démocratique sur la fabrique de nos territoires en donnant aux citoyens accès à la connaissance paysagère.

Des résultats pour faciliter la définition des objectifs de qualité paysagère

Avec la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de 2016, la définition des objectifs de qualité paysagère est devenue une obligation pour les collectivités territoriales.

Selon l'article L. 333-1 du Code de l'environnement et l'article L. 141-4 du Code de l'urbanisme, les objectifs de qualité paysagère « désignent les orientations visant à conserver, à accompagner les évolutions ou à engendrer des transformations des structures paysagères, permettant de garantir la qualité et la diversité des paysages à l'échelle nationale ».

La définition d'objectifs de qualité paysagère est à formuler dans une stratégie opérationnelle au travers des plans de paysage, des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) ou encore des chartes de Parcs Naturels Régionaux (PNR). Pour les deux derniers documents, l'évaluation environnementale est une obligation réglementaire avec à l'appui des indicateurs qui permettent de la réaliser.

QUELS SONT LES ESPACES DE CONVIVIALITÉ PROCHES DE CHEZ VOUS ?



Exemple de carte postale distribuée en Bretagne pour promouvoir l'enquête ADEUPa Brest-Bretagne

Quelles sont les données récoltées ?

L'OEB a employé deux techniques d'enquête pour d'une part toucher un large panel de Bretons et, d'autre part croiser des données qualitatives et quantitatives.

Le questionnaire en ligne

Du 1^{er} décembre 2022 au 31 mars 2023, un questionnaire a été mis en ligne avec une cinquantaine de questions, certaines ouvertes, d'autres fermées. Une dizaine de questions supplémentaires permettait d'approfondir la question des paysages auprès des élus locaux et des professionnels du paysage (chargés de mission environnement, urbanistes, agriculteurs, forestiers, paysagistes, agents d'entretien des espaces verts, etc.).

Au total, 3 818 personnes ont participé au questionnaire en ligne : 2 151 questionnaires sont complets contre 1 667 incomplets qui n'ont pas été analysés.

La taille importante de l'échantillon permet un haut niveau de confiance.

L'échantillon global étudié est distribué comme suit :

- 1 951 habitants,
- 145 professionnels du paysage,
- 55 élus locaux.

L'échantillon global a fait l'objet d'un redressement pour que l'étude soit représentative de la population bretonne.

Pour les professionnels du paysage et pour les élus locaux, la taille de l'échantillon étant limitée, l'analyse se concentre sur les réponses des répondants et n'est pas généralisée à l'échelle de la Bretagne.

Les entretiens semi-directifs sur le terrain

En parallèle, l'OEB a missionné de septembre 2022 à avril 2023 deux ateliers professionnels de Master 2 « Environnement, Territoires et Acteurs » et « Aménagement et Collectivités Territoriales » de l'université Rennes 2. Neuf étudiants sont allés à la rencontre de 120 habitants pour réaliser des

entretiens semi-directifs. La grille de l'entretien a été travaillée en complément du questionnaire en ligne en affinant certaines thématiques comme la temporalité des paysages, les changements observés dans les paysages ou encore les craintes pour l'avenir.

Ce sont près de 1 000 pages de retranscription qui ont été produites. Ces données qualitatives sont croisées avec les données quantitatives issues du questionnaire en ligne. Elles vont alimenter un projet régional collaboratif d'ampleur sur la co-construction d'indicateurs de paysage.



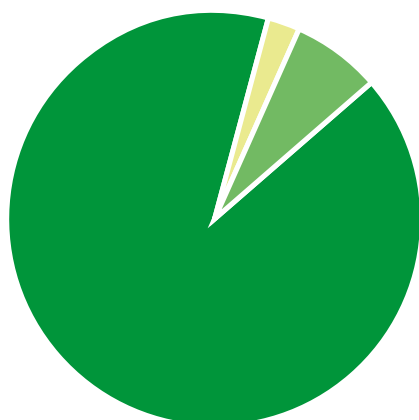
Télécharger les données issues de l'enquête régionale « bien-être et paysages bretons »

data.bretagne-environnement.fr/datasets/enquete-regionale-bien-etre-et-paysages-bretons

Données issues de l'enquête analysées

En ligne
2 151 questionnaires analysés

Profils des répondants (en %)



● 1 951 habitants
● 55 élus locaux

● 145 professionnels du paysage

+

Sur le terrain

120 entretiens semi-directifs



- auprès des habitants
- en face à face ou par téléphone
- 1 000 pages d'entretiens retranscrits intégralement

ÉLABORER DES INDICATEURS DE PAYSAGES

Intégrer le paysage dans les indicateurs environnementaux

L'OEB suit l'état de l'environnement en Bretagne et fournit des données aux territoires. Ces missions autour de la donnée ont pour but de faciliter les prises de décisions publiques et de donner accès à l'information environnementale aux citoyens. Dans ce sens, de nombreux indicateurs sont élaborés sur l'eau, l'énergie, la biodiversité, etc.

C'est en 2019 que l'OEB se lance, en partenariat avec une quinzaine d'institutions bretonnes, dans la co-construction d'indicateurs de paysage visant à mesurer les évolutions du paysage, dans une perspective de maintien voire d'amélioration de la santé des paysages.

C'est quoi un indicateur ?

Un indicateur est « *un paramètre ou une valeur calculée à partir de paramètres donnant des indications sur / ou décrivant l'état d'un phénomène, de l'environnement ou d'une zone géographique* » (OCDE, 1993).

La construction d'un indicateur repose sur trois principes :

- C'est une synthèse de données qualitatives ou quantitatives.
- L'indicateur doit être répétable dans le temps pour qu'il puisse mesurer l'évolution d'un phénomène.
- La validation scientifique d'un indicateur est déterminée par la validation de la méthode d'élaboration de l'indicateur.

Un terrain expérimental : la Bretagne

Depuis 2016, la question des indicateurs de paysage est travaillée en Bretagne. Plusieurs ateliers professionnels de l'université Rennes 2 ont permis de structurer un cadre générique avec les acteurs du paysage, de créer une procédure méthodologique et d'affiner des propositions d'indicateurs.

En 2019, l'OEB coordonne le projet en constituant une équipe pilote avec l'organisation de réunions régulières. Le projet est expérimental car peu d'études en France ont été menées sur ce sujet malgré les recommandations européennes.

Avant même la conception d'indicateurs de paysage, l'équipe projet s'est attelée à construire un cadre théorique sur-mesure pour assimiler le volet biogéographique et le volet social du paysage (tableau ci-dessous).

Onze indicateurs de paysage opérationnels

De 2020 à 2021, le cadre théorique a été mis à l'épreuve en construisant des indicateurs opérationnels. Ces indicateurs sont élaborés à partir

des outils existants, à savoir les atlas de paysage, les observatoires photographiques du paysage (OPP) et les plans de paysage. Chaque indicateur est ensuite contextualisé par des articles sur le site web de l'OEB.

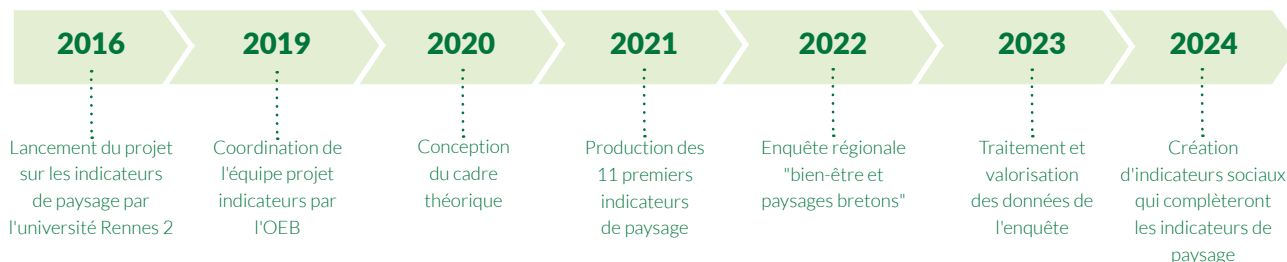
Par la suite, l'équipe pilote a souhaité aller plus loin en développant le volet social des paysages bretons. Ayant peu d'éléments sur la question, le projet de l'enquête régionale « bien-être et paysages bretons » voit le jour avec comme perspective de créer de nouvelles données sur le temps long.

Les indicateurs de paysages en Bretagne intégrés dans un cadre conceptuel sur mesure

L'équipe projet a conçu un cadre conceptuel sur-mesure par enjeu et par catégorie qui souligne les spécificités paysagères. Chaque indicateur de paysage est intégré dans ce cadre conceptuel. Les indicateurs sociaux issus de l'enquête y seront aussi intégrés.

Catégories / Enjeux	Aménité	Pression	Composante paysagère	Réponse
Diversité des paysages				- Nb. de séries photos dans la POPP-Breizh - Nb. d'unités de paysage impactées par un plan de paysage
Accessibilité des paysages	Nb. de communes concernées par un plan de paysage	Nb. d'unités de paysage	Suivi des dynamiques paysagères	Suivi des enjeux de paysage
Qualité des paysages				Nb. de plans de paysage
Implication citoyenne	Nb. de populations concernées par un plan de paysage			- Nb. de concours photos - Nb d'OPP participatifs - Nb. d'OPP

Catégories	Enjeux
<p>Aménité : Ensemble de ressources paysagères matérielles et immatérielles contribuant à l'agrément d'un lieu et contribuant au bien-être individuel et / ou social.</p> <p>Pression : Facteurs d'influence naturels et / ou humains et de leurs interrelations exercées sur les territoires et les perceptions. La pression n'est pas connotée négativement ou positivement.</p> <p>Composante du paysage : Ensemble des caractéristiques matérielles du paysage qui sont décrites à différentes échelles d'analyse (élément, structure, unité, ensemble, relief, cône de vue, composition, etc.).</p> <p>Réponse : Action, comportement, sentiment en retour. La réponse comprend notamment les politiques publiques, les projets des habitants, des institutions privées, publiques et associatives en réponse aux pressions observées, en particulier pour accompagner, corriger et amplifier leurs effets.</p>	<p>Diversité paysagère : Variété (en nombre) et variation (en organisation) des composantes paysagères.</p> <p>Accessibilité du paysage : Conditions d'accès physique, visuel et culturel ; le fait de connaître : éducation, intelligibilité du paysage.</p> <p>Qualité paysagère : État de qualité d'un paysage (ou <i>a contrario</i> d'une dégradation) au regard de critères d'appréciation liés aux systèmes de valeurs véhiculées par différents groupes sociaux (dont habitants, experts, élus locaux, etc.).</p> <p>Implication citoyenne : Différentes formes d'interactions entre les populations et les paysages qui témoignent d'une volonté d'investissement : appropriation, transmission, médiation, partage, entretien, réhabilitation, protection, sensibilisation, création, etc.</p>



Une enquête co-construite avec les acteurs de la connaissance paysagère

C'est au début de l'année 2022 que l'équipe projet a travaillé à la construction de l'enquête. Six rencontres ont eu lieu pour débattre des finalités, de la méthode et du contenu de l'enquête. Force était de constater qu'en France, les enquêtes paysagères à grande échelle et sur le temps long restaient à construire (réitération tous les 10-15 ans).

Dans ce contexte d'apprentissage mutuel, l'OEB et l'UMR CNRS Espaces et Société 6590 ont invité les régions transfrontalières ainsi que les acteurs privilégiés des questions paysagères aux échelles nationale et régionale à réfléchir sur la mise en place de cette enquête lors du séminaire de coopération régionale transfrontalière intitulé « Vers des paysages de qualité : pour qui ? Comment ? » des 12 et 13 mai 2022 à l'université Rennes 2.

Après une année de travail, le questionnaire en ligne et les entretiens semi-directifs ont été lancés lors d'une grande campagne de communication. Les différents acteurs de la connaissance paysagère ont promu l'enquête dans leurs réseaux respectifs pour avoir le plus de participants possibles, et ce, sur toute la Bretagne.

Produire des indicateurs sociaux sur les paysages bretons

Les résultats présentés ici sont construits, pour l'essentiel, à l'échelle régionale sous forme de chiffres clés ou de données qualitatives.

Dans une seconde phase, l'OEB développera des indicateurs sociaux sur les paysages et le bien-être des Bretons pour alimenter les indicateurs de paysage déjà existants.

L'équipe projet fondatrice de l'enquête

- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne (DREAL)
- Région Bretagne
- Observatoire de l'environnement en Bretagne (OEB)
- UMR CNRS Espaces et Société 6590
- Office français de la biodiversité (OFB)
- Directions départementales des territoires et de la mer du Morbihan et du Finistère
- Conseils départementaux d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor
- Parcs Naturels Régionaux d'Armorique et du Golfe du Morbihan
- Agence d'urbanisme de Brest-Bretagne (ADEUPa), Agence bretonne de la biodiversité (ABB)



Consulter le projet sur les indicateurs de paysage

bretagne-environnement.fr/article/des-indicateurs-de-paysage-en-bretagne

Télécharger les actes du séminaire de coopération régionale transfrontalière intitulé « Vers des paysages de qualité : pour qui ? comment ? »

bretagne-environnement.fr/notice-documentaire/Actes-seminaire-cooperation-regionale-transfrontaliere-paysage-qualite

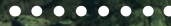
Consulter les indicateurs de paysage

bretagne-environnement.fr/article/jeu-indicateurs-regionaux-paysage-bretagne

Géolocaliser les données paysage grâce à la carte dynamique

carto.bretagne-environnement.fr/#/paysages

LES FAISEURS DE PAYSAGE ENGAGÉS EN BRETAGNE



Que nous soyons habitant, élu local ou encore professionnel du paysage, chacun d'entre nous participe à sa manière à façonner les paysages. Nommés les « faiseurs de paysage » dans ce chapitre, les participants à l'enquête ont joué le jeu comme en témoignent les 2 271 contributions analysées. Grâce à ce corpus conséquent, les échantillons relatifs au questionnaire en ligne et aux entretiens semi-directifs sont représentatifs des populations bretonnes et de la variété des paysages en région. Une commune sur deux est par ailleurs représentée par au moins une participation.

Les réponses des élus locaux convergent vers une même vision du paysage, une vision opérationnelle où les défis et les outils actuels intègrent la dimension paysagère dans la planification urbaine. Quant aux professionnels du paysage, ils mobilisent l'ensemble des outils existants sur le paysage et travaillent en lien étroit avec d'autres thématiques (biodiversité, énergie, etc.). Les habitants souhaitent davantage s'impliquer dans l'amélioration des paysages du quotidien et demandent des actions de sensibilisation sur la thématique.

- **40 % des élus locaux répondants considèrent que le défi actuel et futur est la planification urbaine.**
- **69 % des professionnels essaient de prendre en compte le paysage dans leurs pratiques.**
- **79 % des habitants souhaitent s'impliquer davantage dans les paysages du quotidien.**

UNE ENQUÊTE COUVRANT LA VARIÉTÉ DES PAYSAGES BRETONS

**1 COMMUNE
SUR 2**
représentée

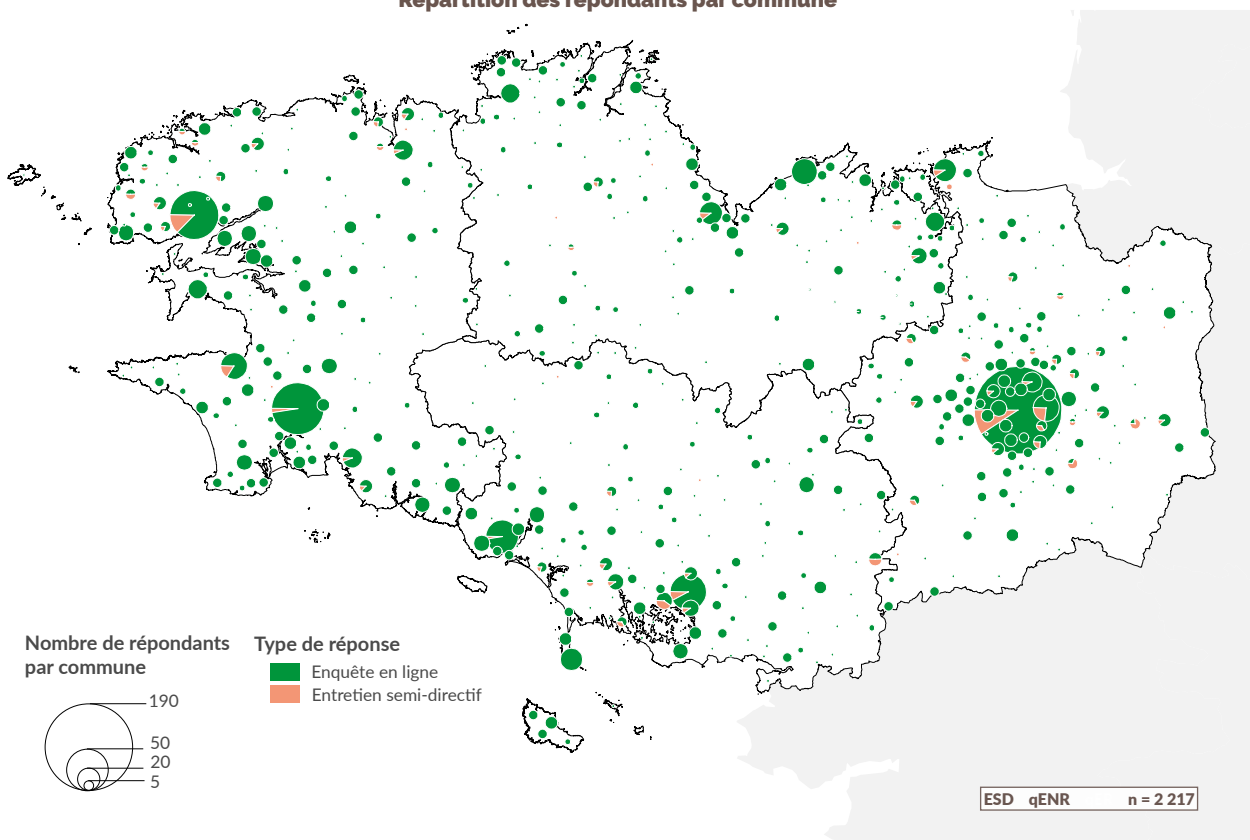
Les sondés vivent dans un
- **PAYSAGE RURAL à 55 %**
- **PAYSAGE URBAIN à 45 %**



« Je pars d'un hameau. On est vraiment dans le bocage, donc on est dans une très faible densité d'habitations et de personnes. Puis j'arrive au bout de 5-6 km, à Châteaugiron qui, en 20 ans, est passé d'une bourgade de 5-6 000 habitants à une bourgade de 11 000 habitants » [Amanlis, 35].

La répartition des 2 271 Bretons qui ont participé au questionnaire et aux entretiens semi-directifs couvre l'ensemble des territoires bretons et reflète la variété des paysages du quotidien (ruraux, littoraux, urbain, littoral agricole, etc.).

Répartition des répondants par commune



Répartition des enquêtés selon les échelles administratives

La répartition des répondants par département est bien distribuée comme le montre le tableau ci-contre.

Sur 1 207 communes, ce sont 632 communes qui sont couvertes par l'échantillon. Les 61 EPCI sont couverts par de la donnée à part inégale, allant de 382 enquêtés pour Rennes Métropole à 4 pour Poher Communauté.

Il est constaté une concentration des répondants dans les métropoles et les agglomérations ainsi que sur la frange littorale. 31 % des communes répertoriées dans l'enquête sont des communes littorales (contre 22 % en Bretagne).

Répartition des répondants selon les départements bretons

Département	Questionnaire*		Entretiens		Questionnaire + Entretiens		Poids de la population par département [%]
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Côtes-d'Armor	358	17	8	7	366	17	18
Finistère	655	31	33	27	688	31	27
Ille-et-Vilaine	639	31	56	47	695	31	32
Morbihan	445	21	23	19	468	21	23
Totaux	2 097	100	120	100	2 217	100	100

*54 répondants au questionnaire habitent hors Bretagne.

Les communes littorales connaissent une forte densité avec 37 % de la population régionale qui vit près des côtes. Au niveau de l'enquête, ce sont 39 % des répondants qui y habitent. La thématique littorale est ainsi bien représentée.

Dans le centre Bretagne, la répartition des répondants est assez homogène, ce qui permet une analyse des représentations sur les paysages ruraux.

Répartition des répondants selon l'échelle paysagère

L'échantillon est réparti sur les 7 familles de paysage (Le Dû-Blayo et al., 2013) :

- 34 % des sondés vivent dans les paysages cultivés à ragosses ;
- 17 % dans les paysages cultivés avec talus ;
- 13 % dans les paysages de littoral urbanisé ;
- 12 % dans les paysages boisés et de bosquets ;
- 11 % dans les paysages de bocage à maille élargie ;
- 8 % dans les paysages de bocage dense sur collines ;
- et enfin 4 % dans les paysages de cultures légumières.

Les enquêtés côtoient donc une variété de paysages représentatifs de la Bretagne.

Répartition des sondés selon la densité communale

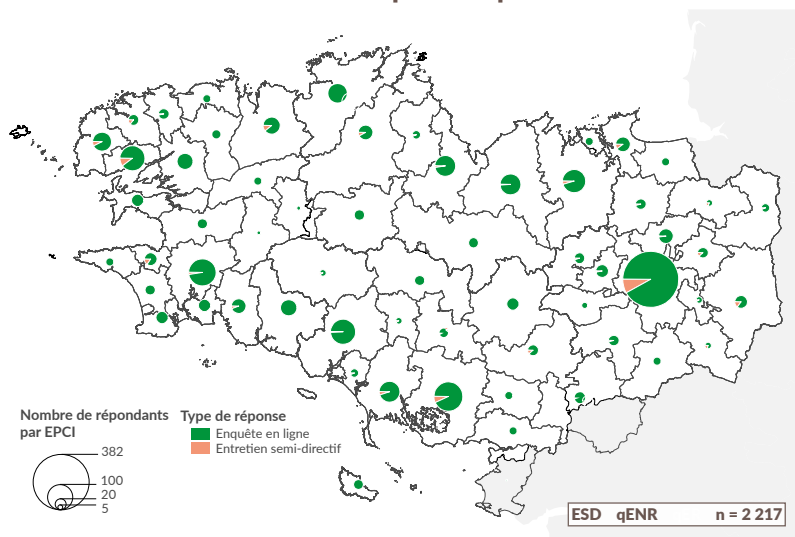
L'exercice a aussi été réalisé sur la densité communale. L'Observatoire des territoires définit 4 catégories : les espaces densément peuplés, les espaces de densité intermédiaire, les espaces peu denses et les espaces très peu denses. L'ensemble des catégories est également bien retranscrit dans l'enquête (ci-dessous).

Catégorie de densité communale	Part des communes dans l'enquête	Part des communes en Bretagne
1. Espace densément peuplé	2 %	1 %
2. Espace de densité intermédiaire	16 %	10 %
3. Espace peu dense	78 %	81 %
4. Espace très peu dense	4 %	8 %

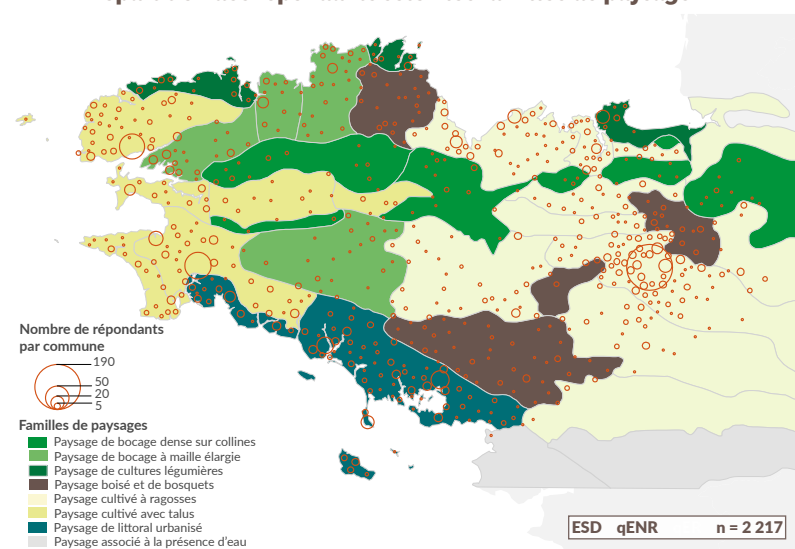
Variables significatives

Nous verrons que le fait d'habiter dans un espace plus ou moins dense et / ou dans une commune littorale ou non ont une influence dans les réponses apportées par les Bretons.

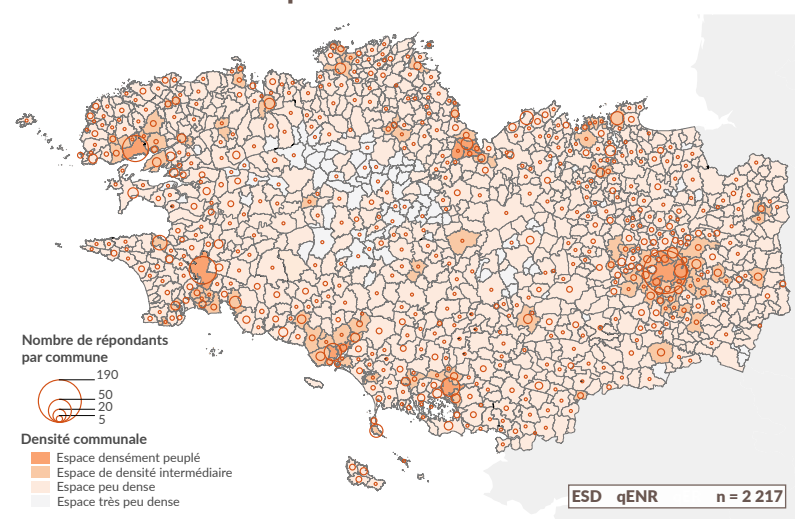
Localisation des répondants par EPCI



Répartition des répondants selon les familles de paysage



Localisation des répondants selon la densité communale



Les paysages de Bretagne
bretagne-environnement.
fr/notice-documentaire/
paysages-bretagne

La Bretagne compte 8 grandes familles
de paysages, plutôt rurales
bretagne-environnement.fr/collection-
cartographique/paysage-bretagne

VARIÉTÉ DES PAYSAGES EN IMAGE



Paysage de bocage dense sur colline, Hénou (22), 2016
OPP du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Saint-Brieuc



Paysage de cultures légumières, Roz-sur-Couesnon (35), 2018
OPP du Département et de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine



Paysage cultivé avec talus, Fouesnant (29), 2019
OPP de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Finistère



Paysage fluvial d'une petite ville, Châteaulin (29), 2016
OPP du Parc Naturel Régional d'Armorique



Paysage de dune, Locmariaquer (56), 2019
OPP du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan



Paysage urbain portuaire, Lorient (56), 2022
OPP de l'Université du Temps Libre de Bretagne

2 151 RÉPONDANTS AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE



LES 61 EPCI
couverts par le
questionnaire



1 ÉCHANTILLON
redressé de
2 151 répondants



« Forêt, faune et flore abondante, et tout cela me régale chaque jour de l'année ! Oups, j'ai oublié, je vis dans le Finistère, en campagne dans les terres. Énorme chance ! » [Habitant de Lopérec, 29]
à la question « Avant de rentrer dans le vif du sujet, c'est quoi pour vous un paysage ? »

L'échantillon relatif au questionnaire en ligne rend compte de l'ensemble des classes géosociales de Bretagne. Quelques classes sont sous ou sur représentées par rapport à leur répartition régionale : plus de femmes, plus de cadres et moins de jeunes. Grâce au nombre important de répondants, il est possible de travailler sur la base d'un échantillon qui est représentatif de la population bretonne.

Les caractéristiques sociales pondérées de l'échantillon

L'échantillon a été redressé sur le genre car plus de femmes ont participé au questionnaire (57 %) par rapport aux hommes (41 %). Le genre désigne la construction sociale de la différence des sexes et les rapports sociaux qui en découlent (Blidon, 2011).

L'âge a également été pondéré. En effet, les classes d'âge des deux extrémités, soit les plus jeunes (16 à 29) et les plus âgés (plus de 65 ans) étaient sous représentées par rapport à la proportion régionale tandis que les tranches de 30 à 64 ans avaient largement contribué au questionnaire.

Concernant les catégories socio-professionnelles (CSP), les cadres et les professions intellectuelles supérieures étaient surreprésentés dans le sondage

avec 34 % contre 8 % au niveau régional. *A contrario*, 3 catégories étaient sous représentées : les retraités, les ouvriers et les personnes sans emploi (dont étudiants). Lors du redressement, plusieurs CSP ont été regroupées pour obtenir des catégories robustes :

- Agriculteurs (catégorie conservée puisque très en lien avec la question paysagère) ;
- CSP + (professions intellectuelles supérieures et intermédiaires, cadres, artisans-commerçants) ;
- CSP - (employés et ouvriers) ;
- Retraités ;
- Autres personnes sans activité professionnelle (dont les étudiants).

Les caractéristiques géographiques de l'échantillon

L'échantillon a une distribution

géographique homogène en termes de communes avec 621 communes représentées.

L'ensemble des 61 EPCI est couvert par au minimum 1 sondé et par au maximum 351 pour Rennes Métropole. En effet, les 2 métropoles bretonnes et les grandes agglomérations sont plus largement représentées. Ce sont aussi 39 % des répondants qui vivent dans une commune littorale.

Les quelques points d'écart entre les poids départementaux de l'échantillon et les poids réels ont été pondérés (voir p. 11).

L'échantillon de départ déjà bien structuré et le juste travail d'équilibre dans la pondération nous donnent à étudier des données fiables et représentatives de la population bretonne.


Redressement des variables sociales pour un échantillon représentatif de la population bretonne

Variables sociologiques	Classes	Poids avant pondération	Poids après pondération*
Catégories socio-professionnelles	Agriculteurs exploitants	1 %	1 %
	Employés	19 %	CSP - 28 %
	Ouvriers	2 %	
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	34 %	CSP + 25 %
	Professions intermédiaires	13 %	
	Artisans-commerçants	4 %	
	Retraités	22 %	31 %
	Autres personnes sans activité professionnelles (dont étudiants)	5 %	15 %
Âge	16-29 ans	8 %	16 %
	30-49 ans	38 %	22 %
	50-64 ans	35 %	25 %
	65 ans et plus	19 %	36 %
Genre	Hommes	41 %	49 %
	Femmes	57 %	51 %

*Les poids après pondération sont proportionnels au poids de la population régionale.

120 HABITANTS RENCONTRÉS DANS LES TERRITOIRES

 **7 FAMILLES**
de paysage
représentées

 « Je suis originaire de l'île de Groix, j'ai de la famille à Groix donc, on a vraiment une famille de pêcheurs et tout ça, on a gardé la maison de famille à Groix. C'est la mer, les petites criques... » [Employée, Douarnenez, 29].

120 Bretons ont été sélectionnés selon plusieurs critères paysagers afin d'interroger un ensemble d'habitants côtoyant une variété de paysages représentatifs de la Bretagne. Trois variables sociologiques ont aussi été prises en compte dans la construction de l'échantillon à savoir l'âge, les CSP et le genre.

Construction de l'échantillon à partir de 6 variables sociogéographiques

Afin d'obtenir un échantillon qui puisse traduire différents milieux de vie, un travail est réalisé sur la densité des communes avec la constitution de deux classes :

- « Commune à dominante urbaine » : les espaces densément peuplés et de densité intermédiaire ;
- « Commune à dominante rurale » : les espaces peu denses et très peu denses.

Pour les communes rurales, une répartition des personnes à interroger a été réalisée selon sept familles de paysage (Le Dû-Blayo *et al.*, 2013). Le nombre d'habitants à interroger est calculé en fonction de la proportion totale des habitants dans chaque famille de paysage.

Une dernière répartition géographique est pratiquée sur la population bretonne résidant dans les communes littorales.

L'âge, les CSP et le genre étaient également trois variables retenues dans la constitution de l'échantillon.

Un effectif final très proche de l'effectif idéal

Par la suite, les neufs étudiants des Master 2 « Environnement, Territoires et Acteurs » et « Aménagement et Collectivités Territoriales » de l'université Rennes 2 sont allés sur 69 communes à la rencontre des habitants qui correspondraient au mieux aux objectifs fixés : bouche à oreille, sorties de marchés et de supermarchés.

L'effectif final est très proche de l'effectif idéal. Nous pouvons toutefois noter deux biais : une part moins importante d'ouvriers et une part plus importante de femmes.

Variables sociogéographiques pour sélectionner les habitants

Variables	Classes	Effectif final		Effectif idéal*	
		Nombre	%	%	Nombre
Densités communales	Communes à dominante urbaine	60	50	47	58
	Communes à dominante rurale	60	50	53	62
Familles de paysage à partir des communes à dominante rurale	Paysage de littoral urbanisé	8	13	12	8
	Paysage cultivé avec talus	9	15	18	11
	Paysage de cultures légumières	4	7	6	3
	Paysage boisé et de bosquets	8	13	13	8
	Paysage de bocage à maille élargie	6	10	10	6
	Paysage cultivé à ragosses	20	34	32	21
	Paysage de bocage dense sur collines	5	8	9	5
Communes littorales ou non	Communes littorales	44	37	40	48
	Communes non littorales	76	63	60	72
Catégories socio-professionnelles	Agriculteurs exploitants	2	1	1	2
	CSP -	29	25	28	34
	Employés	18	15	15	18
	Ouvriers	11	10	13	16
	CSP +	32	26	25	29
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	11	9	8	9
	Professions intermédiaires	17	14	14	16
	Artisans-commerçants	4	3	3	4
	Retraités	39	33	31	38
	Autres personnes sans activité professionnelle	18	15	15	18
Âge	16-29 ans	25	21	20	24
	30-49 ans	24	20	21	26
	50-64 ans	29	22	24	29
	65 ans et plus	26	24	22	26
	75 ans et plus	16	13	13	15
Genre	Hommes	50	42	49	59
	Femmes	70	58	51	61

*L'effectif idéal a été calculé en proportion des données régionales.

LA VISION OPÉRATIONNELLE DES RÉPONDANTS ÉLUS LOCAUX

55 % des élus répondants considèrent que le paysage s'est dégradé ces dernières années.

40 % des élus locaux répondants pensent que le défi actuel et futur est la planification urbaine.

Pour améliorer les paysages du lieu de vie : « *Avoir une flore naturelle et plus de diversité dans les plantations pour favoriser la biodiversité* » Adjointe au maire Environnement Mobilité Jeunesse.

Essentiellement composés d'adjoints au maire et de conseillers municipaux, les élus locaux répondants ont une vision opérationnelle du paysage avec comme défi l'intégration du paysage dans la planification urbaine. L'outil le plus utilisé est l'OAP thématique paysage (Orientation d'aménagement et de programmation). Le besoin en formation est majoritairement identifié sur les thématiques « paysage et biodiversité » et « paysage et patrimoine ».

Perceptions de l'évolution des paysages bretons

L'étude bretonne s'est saisie de l'enquête nationale « élus locaux et paysage » de 2021 afin de comparer les résultats régionaux avec l'échelle nationale. Les élus répondants considèrent que le paysage breton s'est dégradé à 55 % contre 25 % au niveau national. L'évolution des paysages est perçue plus négativement en Bretagne qu'à l'échelle nationale.

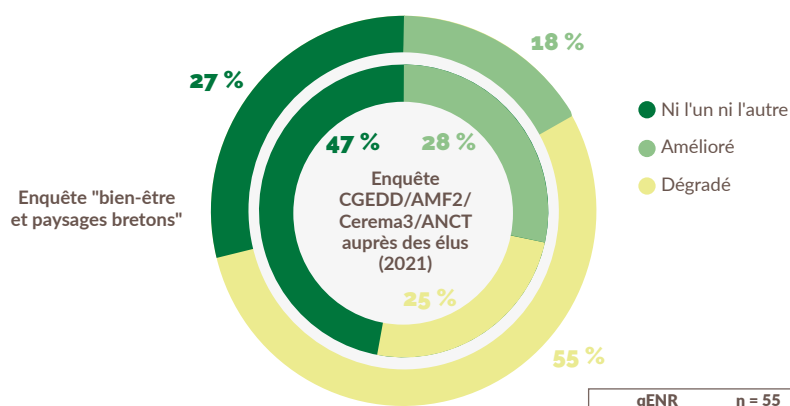
Seulement 18 % des répondants voient des améliorations dans les paysages en Bretagne.

Près de la moitié des élus locaux à l'échelle nationale n'ont pas d'avis sur l'évolution de leurs paysages ces dernières années contre 27 % en Bretagne. Les élus bretons répondants sont finalement plus fortement intéressés / sensibilisés au paysage et à son évolution que la moyenne nationale.

Quels défis contemporains ?

Les élus répondants estiment qu'ils sont confrontés ou seront confrontés à de nombreux défis opérationnels liés au traitement des espaces face à la crise environnementale : la planification urbaine, la mise en cohérence en amont des opérations d'aménagement, l'évolution de l'espace et des activités agricoles, la définition et la mise en œuvre d'une stratégie énergétique, l'adaptation au changement climatique et le traitement / réhabilitation des friches. Au niveau national, la planification urbaine et l'aménagement de place, de rue et d'espace public sont les deux défis les plus cités.

Diriez-vous que le paysage sur votre territoire s'est globalement dégradé ou amélioré ces dernières années ?



Quels sont les défis auxquels vous allez être confrontés en termes d'opérations ou de démarches d'aménagement au cours du ou des prochains mandats ? (1 à 3 choix possibles)



Les outils du paysage

En concordance avec les défis exprimés, les outils de paysage connus et utilisés par les élus répondants sont essentiellement d'ordre opérationnel, à savoir : l'insertion paysagère dans les permis de construire et les projets d'aménagement, la dimension paysagère des documents d'urbanisme et l'OAP thématique paysage.

Sur les 55 élus répondants, une petite poignée connaît les plans de paysage et la définition d'objectifs de qualité paysagère (obligation réglementaire depuis la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages). Aussi, 11 % des sondés ne connaissent pas l'ensemble de ces outils.

Par ailleurs, il était demandé si les enquêtés utilisaient ces outils. Les atlas, les plans et la définition des objectifs de paysage ne sont pas utilisés par le panel de répondants.

Les besoins en formation

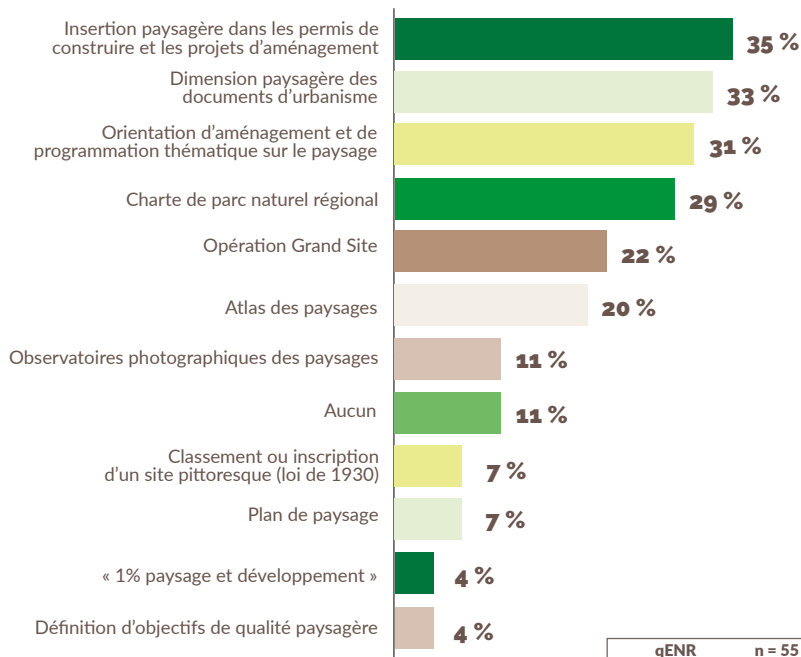
Les thématiques les plus plébiscitées pour la formation sont « *paysage et biodiversité* » et « *paysage et patrimoine* ». In fine, les élus locaux répondants se focalisent sur l'urbanisation avec peut-être en ligne de mire l'objectif Zéro Artificialisation Nette, et les problématiques environnementales (perte de la biodiversité, la question de l'intégration des énergies renouvelables avec la loi pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables, etc.).

Le paysage est finalement une entrée en matière pour travailler sur ces thématiques. Pour rappel, seulement 55 élus locaux ont répondu à l'enquête : un travail de sensibilisation est-il nécessaire pour les mobiliser sur la question paysagère ? Pour mieux faire connaître les outils de paysage ?

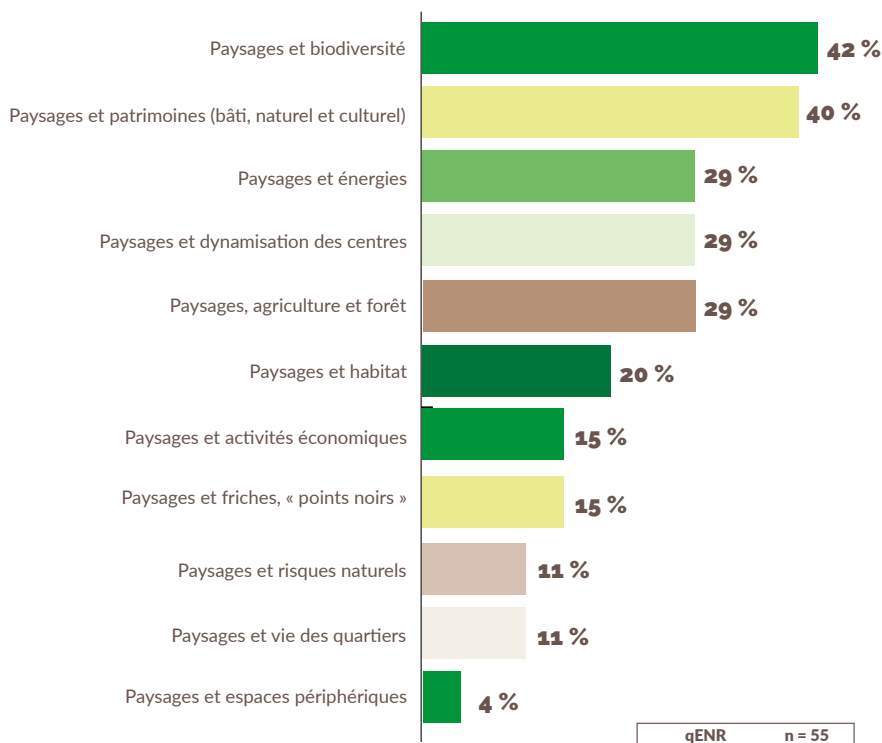


Enquête nationale « élus locaux et paysage » par le CEREMA et l'Association des maires de France (2021)
cerema.fr/fr/actualites/paysage-quelle-perception-elus-comment-approfondir

Quels outils de politique publique relatifs au paysage connaissez-vous ? (1 à 3 choix possibles)



Quelles sont les thématiques sur lesquelles vous souhaiteriez être formé ? (1 à 3 choix possibles)



LA MOBILISATION DES PROFESSIONNELS DU PAYSAGE RÉPONDANTS



69 %
des professionnels sondés tentent de prendre en compte le paysage dans leurs pratiques.



45 % des professionnels répondants utilisent les atlas de paysage.



Améliorer la qualité des paysages bretons, c'est : « Aborder la question des paysages comme l'interface entre les nombreuses politiques publiques (aménagement, biodiversité, énergie, habitat, déplacements...) pour réussir les défis sociétaux tout en faisant preuve de pédagogie » (Chef de projet énergies renouvelables).

Les professionnels du paysage répondants sont représentés par des métiers variés. Ils sont investis dans la question paysagère en utilisant de nombreux outils comme l'atlas de paysage, l'OAP thématique paysage et la dimension paysagère du document d'urbanisme. Comme les élus locaux, les professionnels souhaitent des formations sur le thème « paysage et biodiversité ».

Qui sont-ils ?

145 professionnels du paysage ont répondu au questionnaire en ligne en représentant de nombreux profils : urbanistes, agriculteurs, gardes du littoral, forestiers, écologues, paysagistes concepteurs, etc. Voici quelques métiers explicités par les personnes interrogées :

- « En qualité de paysan, j'ai participé pendant plus de 40 ans à construire et entretenir les paysages sur ma ferme (tailles de formation, coupes pour faire du bois de chauffage, entretien des haies et talus) ».
- « Analyse des projets de constructions / aménagements et vérification du respect des règles notamment environnementales. Capacité de conseil pour améliorer certains projets ».
- « Maçon en bâti ancien, donc la prise en compte de l'environnement autour d'un bâtiment afin de comprendre les aménagements antérieurs (haies, talus, murets...) afin de pouvoir comprendre pourquoi il a été créé ainsi et comment le restaurer ».

La place du paysage dans les pratiques

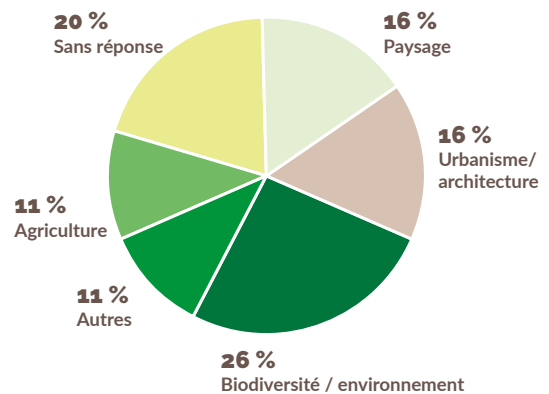
Près de 70 % des professionnels répondants pensent que la question paysagère est primordiale dans leur métier. Ils essayent de la prendre en compte dans leurs pratiques. En revanche, 16 % de professionnels considèrent que la question paysagère est primordiale mais qu'ils ont peu de levier pour la prendre en compte. Le déficit de compétence paysagère chez les élus, les professionnels et / ou les habitants est souligné par certains et il participerait, selon eux, aux difficultés d'agir.

Plusieurs professionnels répondants expriment d'ailleurs la nécessité de se former à la thématique et aux outils du paysage.

« Je travaille dans un service instructeur du droit des sols. Je réfléchis à monter l'équipe en compétence pour apporter du qualitatif à notre travail. Mais il y a un gros déficit de compétence chez les maîtres d'œuvre contre lesquels nous ne pouvons lutter. [...] Je vois les limites à l'application des outils réglementaires par le besoin de "formation" des élus, des professionnels et des citoyens » [CSP +, Trélévern, 22].

« Je manque d'information. Développer la communication sur ces sujets autour d'action concrètes » [CSP +, Carentoir, 56].

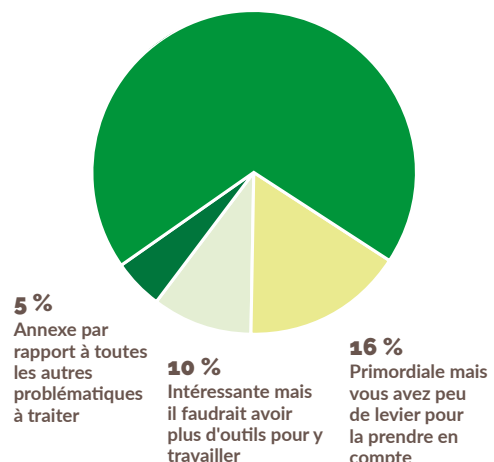
Quelles sont vos fonctions en qualité de professionnel travaillant sur les paysages ?



qENR n = 145

La question paysagère dans votre métier est :

69 %
Primordiale, vous essayez de la prendre en compte dans vos pratiques



qENR n = 145

La diversité d'outils utilisés

Les outils de paysage sont connus par les répondants. Ceux qui sont le plus utilisés sont : les atlas de paysages et la dimension paysagère dans les documents d'urbanisme, les OAP thématique paysage, les Opérations Grand Site et les plans de paysage. Certains sondés complètent la liste proposée dans le questionnaire en ajoutant : les visites de terrain, la réalisation de photos, le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), le Plan climat air-énergie territorial PCAET), l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP), Natura 2000, les Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF), les arrêtés de protection de biotope (APPB), etc. Dans ce sens, la thématique paysagère peut être travaillée en lien avec les thématiques énergétiques, de trames vertes et bleues, de biodiversité, etc.

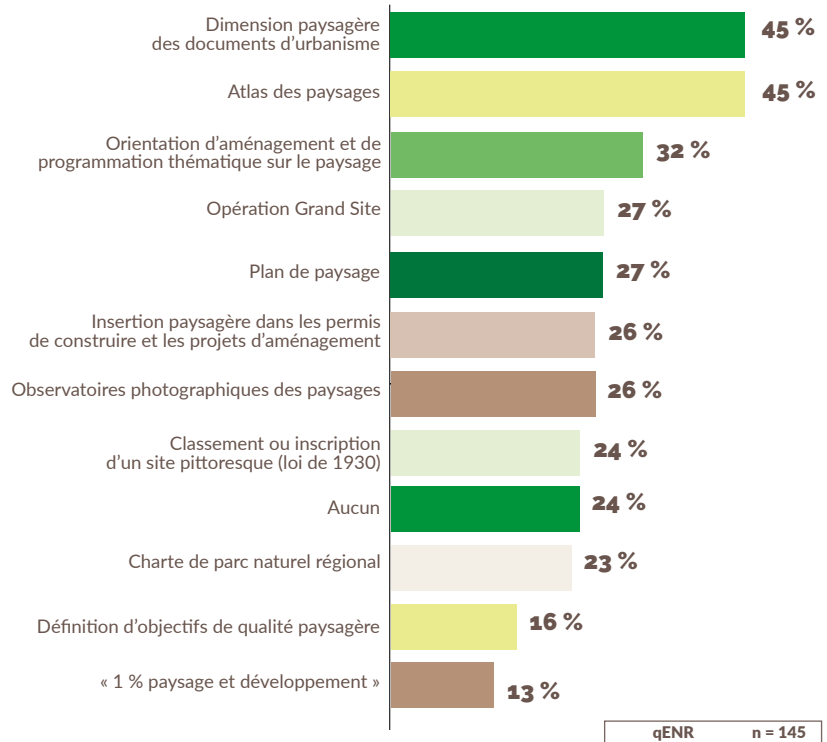
« L'insertion paysagère dans les permis de construire et les projets d'aménagement => nous avons rénové les maisons de notre hameau en conservant l'unité paysagère et patrimoniale, et inséré un nouveau logement insolite sans créer d'impact sur la nature et le paysage (bois, ressources locales, petite structure, etc.) » [Acteur du tourisme local et rural et agricole].

Des besoins en formation similaires à ceux des élus répondants

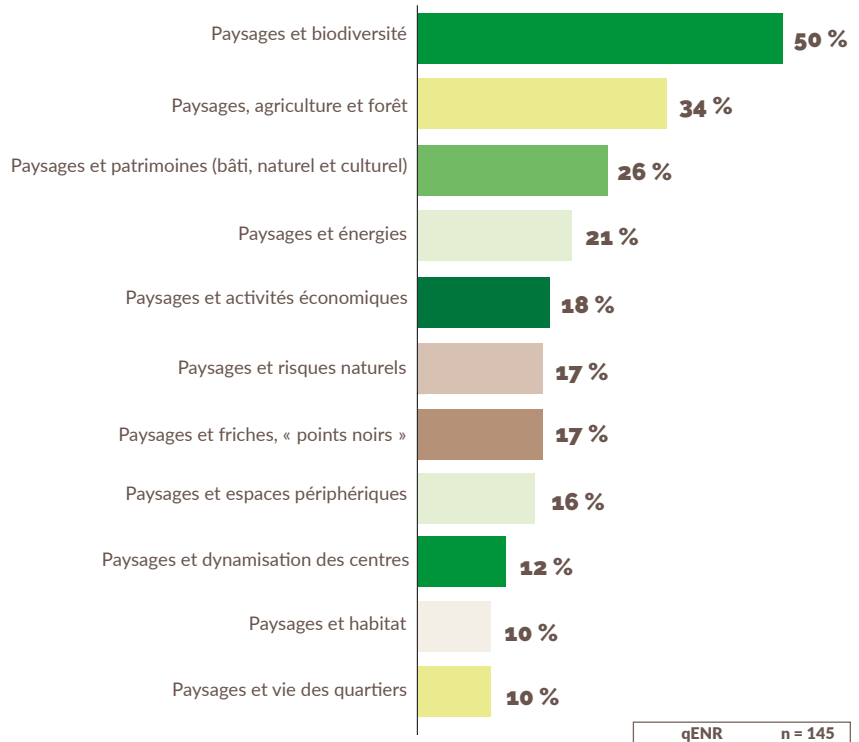
Les professionnels du paysage ont des besoins en formation qui concordent avec les réponses des élus locaux : « paysages et biodiversité » à 50 %, « paysages, agriculture et forêt » à 34 %, « paysage et patrimoine » à 26 % et « paysage et énergie » à 21 %.

En conclusion, les professionnels du paysage répondants sont investis et outillés sur la question paysagère. Les liens thématiques, le décloisonnement du paysage dans les politiques sectorielles et son opérationnalité semblent être les étapes suivantes pour démocratiser encore davantage le paysage sur la scène publique.

Quels outils de politique publique relatifs au paysage utilisez-vous ? (1 à 3 choix possibles)



Quelles sont les thématiques sur lesquelles vous souhaiteriez être formé ? (1 à 3 choix possibles)



L'ENVIE D'AGIR CHEZ LES BRETONS

37 %
des répondants
sont engagés
dans les causes
environnementales.



79 %
des Bretons
souhaitent
s'impliquer dans
leurs paysages
quotidiens.



« Je le fais déjà... [...] J'entretiens les haies à proximité afin que les oiseaux y nichent et s'y nourrissent, je pratique un jardinage biologique satisfaisant une large partie de ma consommation, je récupère l'eau de pluie pour mon usage personnel, je produis une partie de mon électricité, etc. » [CSP *, Camaret-sur-Mer, 29].

Attachés à leur lieu de vie, les Bretons souhaitent davantage s'impliquer dans l'amélioration des paysages quotidiens. Aussi, 19 % des répondants demandent des actions de sensibilisation sur la question paysagère. Hormis les élus locaux, et parfois les agriculteurs, les faiseurs du paysage (paysagiste, agent d'entretien des espaces verts, etc.) sont rarement identifiés.

Le souhait partagé de s'investir dans les paysages quotidiens

Sur l'ensemble des réponses au questionnaire en ligne, 37 % des personnes sont engagées dans les causes environnementales (association, parti politique, etc.).

« Je suis déjà impliquée, bénévole dans des associations naturalistes, membre du comité biodiversité de ma commune, nous mettons en place des actions pour préserver la biodiversité de notre territoire, qu'elle soit commune ou non. Je suis en BTS Gestion et protection de la nature » [Étudiante, 56].

Les résultats montrent également que 79 % des habitants, qui ne sont pas déjà investis, souhaitent s'impliquer dans l'amélioration des paysages cadre de vie. Deux raisons sont associées à cette volonté d'agir :

- Les personnes se sentent concernées par leur cadre de vie et souhaitent agir en qualité de citoyen.
- Les personnes souhaitent défendre la nature, préserver la biodiversité et l'environnement : « La qualité esthétique et le caractère vivant (biodiversité) de mon lieu de vie sont un bonheur quotidien pour moi » [CSP -, Dinan, 22].

Notons que le paysage est souvent synonyme de nature et de biodiversité chez les habitants.

Pour celles et ceux qui ne souhaitent pas s'impliquer, plusieurs raisons sont explicitées :

- le manque de temps,
- à cause de l'âge avancé ou d'un état de santé dégradé,
- d'autres priorités en matière d'engagement,
- ne possédant pas les compétences, ne se sentant pas légitime.

Les citoyens et la gestion des paysages sur les territoires

Enfin, les Bretons évoquent à 19 % le besoin de sensibiliser leurs concitoyens. Les personnes qui ont des connaissances demandent à sensibiliser les plus jeunes. Les répondants qui ont le sentiment de manquer de connaissances dans un domaine (biodiversité, paysage, etc.), souhaitent être sensibilisés et informés. Cette volonté de sensibilisation passe également par des idées d'actions.

« On peut imaginer une journée de participation citoyenne par mois, dans un lieu et à la place d'une journée de travail, pour chaque habitant : nettoyage des rives des cours d'eau, des plages, des bords de route... » [CSP -, Saint-Ségat, 29].

Par ailleurs, une poignée de répondants interroge la participation citoyenne dans les projets de territoire.

« Les décisions prises par les élus ne sont pas suffisamment relayées, expliquées. En amont, les projets ne sont pas soumis aux citoyens / usagers -électeurs » [Retraitée, Bangor, 56].

« Nous habitants, nous le [le paysage] pratiquons au quotidien et en connaissons les qualités et les faiblesses. Les décisionnaires ne peuvent plus faire l'impasse sur la vraie concertation et surtout en tenir compte pour mettre en œuvre des projets » [Une habitante de La Bouëxière, 35].

En complément des questionnements sur la concertation, 13 % des répondants estiment que l'action prioritaire pour améliorer la qualité paysagère en Bretagne est d'ordre politique. En effet, beaucoup tendent à considérer les élus locaux quelque soit le type de mandat comme les principaux responsables des territoires. Finalement, hormis les élus locaux et parfois les agriculteurs, les répondants identifient rarement les faiseurs de paysage : paysagistes, architectes, jardiniers, ouvriers du bâtiment, urbanistes, agents d'entretien, etc. Le territoire semble s'autogérer.



Visite de terrain avec les habitants de Logonna-Daoulas (29) organisée conjointement par le PNR d'Armorique et l'OEB le 21 février 2022

Cet écosystème d'acteurs est imperceptible dans les représentations individuelles et sociales, il y a une invisibilisation de ces pratiques (Lerichomme, 2023) ou une mise en responsabilité des autres.

En effet, plusieurs classes géosociales sont dans le viseur de certains citoyens et cela pose la question de la répartition des usages et de

l'espace (touristes, chasseurs, classes défavorisées, SDF, etc.).

À partir de l'analyse des réponses ouvertes dans le questionnaire et des verbatims des entretiens semi-directifs, cinq profils se dégagent et permettent de cerner les différentes perceptions de l'implication des habitants dans les paysages du quotidien.

**Dans cette double page, les données en pourcentage proviennent de l'échantillon redressé issu du questionnaire en ligne.*

5 manières de concevoir l'implication dans l'amélioration des paysages quotidiens

Habitant demandeur

Il demande des améliorations pour son bien-être sans pour autant savoir comment le faire et il ne s'implique pas.

« Il faudrait essayer de réduire les pollutions. Je souhaiterai un habitat en bonne santé. Que les politiques fassent attention à l'environnement ».



Habitant militant

Il est défini comme étant celui « à qui on ne fait pas » (Vallon, 2002). Il est fin connaisseur du milieu, presque expert et utilise ces connaissances pour politiser un sujet qui lui tient à cœur.

« Il faut bannir l'implantation de "parcs éoliens" (en réalité zones industrielles) offshore. Elles représentent une atteinte majeure à la qualité des paysages, à la biodiversité marine et aérienne, au bien-être et à la santé des habitants permanents ou occasionnels du littoral. [...] Avec [nom d'association], je réclame un moratoire immédiat sur l'éolien offshore [...] ».



Habitant petit colibri

Il fait référence à la légende du colibri : si chacun fait sa part, même un petit colibri, alors une action, aussi petite soit-elle, se met en place et peut faire une différence à n'importe quelle échelle.

« Chaque citoyen colibri devrait se sentir concerné par l'environnement dont le paysage est la vitrine. Respecter le paysage, c'est respecter son milieu de vie et donc plus largement respecter la Terre ».



Habitant désabusé

Il est découragé après avoir fait l'expérience d'une non-écoute par les pouvoirs publics.

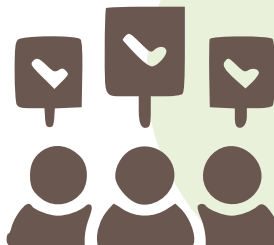
« Impliqué je le suis, écouté par les pouvoirs publics je ne le suis pas ».



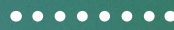
Habitant citoyen

Il veut être plus impliqué dans son lieu de vie pour participer à l'amélioration des paysages « afin de pouvoir agir en tant que citoyen concerné », car il estime que c'est la responsabilité de tous de s'impliquer pour améliorer les paysages, pour avoir un pouvoir de décision ou encore pour le « bien commun ».

« Le paysage est le cadre de vie, il est essentiel à la sensation de bien-être. Il faut donc le préserver sans le bousculer et en limitant l'impact de l'homme sans pour autant entraver les activités agricoles ou les aménagements nécessaires à l'habitat, aux déplacements et aux entreprises et services ».



LES PAYSAGES DU QUOTIDIEN



Les paysages du quotidien sont définis par les paysages arpentés régulièrement par les Bretons : lieu de vie à 1 km à la ronde du domicile, lieu de travail à 1 km à la ronde, espaces de loisirs. Les Bretons apprécient et se sentent bien en majorité dans leur paysage du lieu de vie. Il y a toutefois des contrastes de ressentis entre les habitants vivant à la campagne et ceux qui vivent en milieu urbain.

Les lieux de loisirs les plus appréciés par les répondants sont des paysages à dominante naturelle. La qualité paysagère est une motivation essentielle pour s'y rendre. Ces paysages de ressourcement sont d'ailleurs perçus comme des sanctuaires où les humains ne doivent pas ou peu intervenir.

Le paysage du travail est finalement en marge de la pensée sociale car le lieu du travail est avant tout vécu comme une contrainte. Malgré une volonté d'augmenter la végétation et les espaces de convivialité, l'environnement extérieur du lieu de travail reste un espace fonctionnel sans forcément d'identité propre.

- **86 % des répondants se sentent bien dans leur lieu de vie.**
- **75 % des habitants pensent que maintenir le bocage est une action prioritaire.**
- **39 % des Bretons considèrent l'environnement extérieur du lieu de travail agréable.**

LA NATURE ET LE CALME, LES GARANTS D'UN LIEU DE VIE APPRÉCIÉ



86 %
des répondants
se sentent bien
dans leur lieu
de vie.



« C'est froid. Les immeubles, c'est impersonnel, c'est gris, c'est austère ! Il n'y a pas de lieux de vie, de lieux de convivialité. Les gens viennent en voiture et se croisent à peine » [Cadre, Rennes, 35].



« Je vis à la campagne. Donc il y a toutes les odeurs de la campagne. J'habite à côté d'une ferme donc les odeurs de la ferme, mais il y a aussi les odeurs des fleurs au printemps. Pleins d'odeurs en permanence » [Ouvrier, Saint-Aubin-du-Cormier, 35].

En fonction de leur lieu de vie, les Bretons perçoivent des ambiances paysagères différentes : calme, conviviale, agréable, ennuyeuse, etc. Le bien-être des Bretons est lié à la nature : à moins d'1 km de leur domicile, ils sortent majoritairement pour des activités de plein air et dans des espaces naturels mais ces activités diffèrent selon l'âge. Aussi, moins la commune du lieu de résidence est dense, plus le contact avec la nature et le sentiment de bien-être sont importants.

Des ambiances contrastées entre les paysages urbains, ruraux et littoraux

L'analyse par l'ambiance des lieux de vie permet de convoquer « olfaction, toucher, goût, mouvement ». C'est une « approche transversale au croisement du sensible, du social, du construit et du physique » (Thibaud, 2022). À partir de cette notion, de forts contrastes sont observés entre les paysages ruraux et littoraux d'un côté et les paysages urbains de l'autre.

Les espaces ruraux et littoraux sont présentés comme des espaces ouverts, spacieux avec un bâti quasiment inexistant. Un sentiment de sérénité s'en dégage. La proximité avec la nature vient conforter ce sentiment de bien-être chez les habitants de ces lieux de vie.

Les sons et les odeurs contribuent à définir les paysages pour les habitants des espaces ruraux et des communes littorales. Les sons sont en majorité ceux des animaux et des activités agricoles. Les sons liés au littoral sont aussi largement évoqués (les vagues, le vent, les pas sur les coquillages, etc.).

« Les bruits que nous allons entendre, [...] ce sont le tracteur du voisin, la débroussailleuse. Mais à côté de ça, nous avons les bruits paisibles de la nature avec les petits oiseaux » [Femme, Profession intermédiaire, Tressignaux, 22].

« Moi, je n'ai pas de bruit chez moi, à part quand des tracteurs, des camions, des motos passent, mais, normalement, je n'ai quasiment pas de bruit. Et donc, j'entends la nature. C'est pour ça que je vous dis "moi, je me sens privilégié" » [Homme, Cadre, Amanlis, 35].

Quant aux odeurs, elles sont associées aux laisses de mer, aux algues, à une odeur iodée lorsque l'on se situe sur le littoral.

À la campagne, ce sont les odeurs de lisier, des fleurs, des champs et des activités agricoles qui sont dominantes. Pour une majorité, la présence de ces odeurs n'est ni négative ni positive, mais une composante logique de leur paysage.

« J'adore aller mettre les mains dans l'eau pour avoir la température de l'eau. Mon nez, qui ne fonctionne pourtant pas bien, sent les embruns, les odeurs d'algues et ça me plaît. C'est pour ça que ça me plaît tant d'être au bord de la mer car je retrouve ces odeurs » [Femme, Profession intermédiaire, Arradon, 56].

« À mon domicile, il est vrai que l'odorat est aussi beaucoup sollicité avec les odeurs de fermes, de feu, de marais » [Homme, Cadre, Glénac, 56].

L'espace urbain, quant à lui, est décrit à travers un bâti dense, volumineux et très présent. Il est assimilé à des ambiances froides voire oppressantes. Selon une partie des enquêtés, l'omniprésence du minéral contribue à cette perception négative de l'espace urbain.

Cependant, les ambiances urbaines sont aussi appréciées. Les villes suscitent de l'intérêt pour la beauté des lieux emblématiques tels que la place du Parlement à Rennes. L'espace urbain est qualifié de vivant lorsqu'il y a une ambiance festive, des espaces de convivialité et un bruit environnant qui évoque la présence humaine. Les sons des villes sont très différents des sons précédemment décrits, ils sont issus des lieux de consommation et de convivialité. Concernant les odeurs, les citadins en parlent en tant que nuisances. Ces odeurs sont la conséquence de la circulation motorisée dans les centres villes.

« Ça reste un espace assez confiné, assez oppressant. [...] J'ai pas envie de le découvrir, pas envie d'interagir avec. [...] Il m'évoque de l'ennui... » [Étudiant, Rennes, 35].

« C'est à Quimper donc c'est beaucoup de routes, de maisons, la Cathédrale de Quimper enfin voilà les halles. Mine de rien, je suis pas mal dans le béton finalement » [Femme, sans activité professionnelle, Quimper, 29].

« C'est un paysage urbain. Je le trouve plutôt attractif et esthétique, dans le sens où c'est un cadre de vie agréable » [Étudiante, Rennes, 35].

« C'est très animé, très vivant, convivial ! » [Ouvrier, Brest, 29].

« Il y a les odeurs en ville. Suivant le temps qu'il fait il y a les odeurs plus ou moins de pollution, dans les rues passantes avec les bus » [Autre ouvrier, Brest, 29].

La vue est un sens qui est largement sollicité par les répondants pour décrire leur paysage. Paradoxalement ce n'est pas le premier qu'ils citent mais c'est celui qui est le moins associé aux nuisances. Les répondants qui évoquent la vue le font pour décrire des paysages qui leur procurent un sentiment de bien-être. Une nouvelle fois, il y a un contraste entre les lieux de vie à dominante urbaine et les autres. En effet, les habitants des communes littorales et rurales décrivent essentiellement les éléments naturels avec une faible part d'éléments anthropiques (bâti, zone pavillonnaire, route, etc.).

In fine, une forte opposition se dégage entre les paysages urbains et les paysages ruraux et littoraux : alors que pour la ville, le vivant se rapporte à la présence humaine (sans les non-humains) ; ailleurs, la vie s'apparente à la présence des humains et des non-humains.

Les alentours du domicile, entre bien-être et calme

Les Bretons se sentent majoritairement bien dans leur lieu de vie, à 86 %. Ils sont 78 % à trouver leur lieu de vie calme. En effet, la notion de calme est liée à la notion de bien-être puisque 84 % des personnes qui trouvent leur environnement calme se y sentent bien (si c'est calme, on s'y sent bien).

Le calme et le bien-être sont liés au mode d'habiter, et notamment au type d'habitation et à la densité :

- on se sent mieux dans une maison que dans un immeuble collectif ;
- on se sent mieux dans les espaces peu et très peu denses que dans les espaces densément peuplés.

Aussi, plus l'âge est avancé, plus les Bretons se sentent bien.

Ce sont 14 % des répondants qui ne se sentent « ni bien, ni pas très bien » ou qui ne se sentent « pas très bien » dans leur lieu de vie. Plusieurs variables sociogéographiques explicitent ces résultats :

- le lieu de vie considéré comme « assez bruyant » voire « très bruyant » ;
- le fait d'habiter dans un immeuble collectif et plus globalement dans un centre-ville ou un quartier.

Une tendance se dégage : c'est la tranche d'âge des 16-29 ans qui se sent le moins bien par rapport aux autres âges de la vie. C'est aussi cette tranche d'âge qui cumule les variables géosociales précitées.

Une étude complémentaire serait nécessaire auprès des jeunes pour renforcer l'échantillon.

Moins la commune est dense, plus le contact avec la nature est important

Exercer des activités de plein air (70 %) et fréquenter des espaces de nature (66 %) font partie intégrante des usages d'une grande majorité des Bretons. Dans ce sens, être au contact avec la nature, ou tout simplement à l'extérieur de son domicile, participe au bien-être des habitants et ceci peut se réaliser dans un périmètre proche de la plupart d'entre eux.

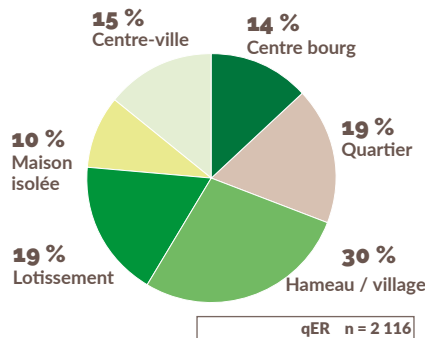
Il est constaté que les Bretons investissent leur lieu de vie différemment selon le genre, l'âge et le milieu de vie. En effet, les femmes sont plus nombreuses à privilégier des formes de sociabilité comme sortir

pour retrouver de la famille ou des amis et se rendre dans des structures pour exercer des activités de loisirs. Les espaces de bien-être et de convivialité fréquentés par les femmes font aussi référence à ces formes : les lieux de consommation et les airs de jeux, parcs et jardins. Quant aux hommes, le bien-être et la convivialité s'apparentent plus à la fréquentation des espaces de nature et aux lieux patrimoniaux.

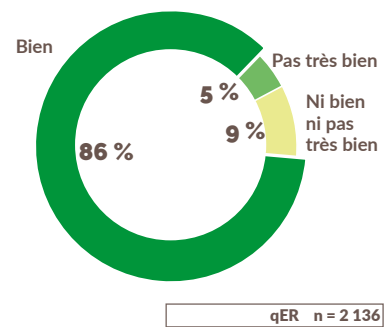
Des nuances s'observent dans les réponses via l'âge des répondants :

- Les 16-29 ans sortent moins en plein air (53 %) que les autres catégories d'âge (+ 21 points) et ils sont plus à ne pas sortir ou peu (15 %) que les autres tranches d'âge (- 5 points). Les liens entre la santé physique / mentale et le contact à la nature, la sociabilisation et le sport sont à creuser.

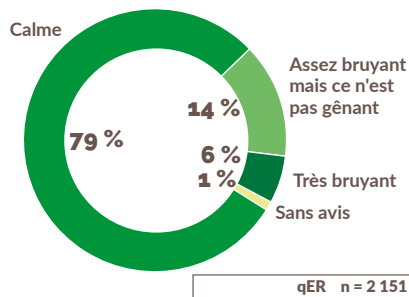
Vous vivez (1 à 3 choix possibles) :



Vous vous y sentez :



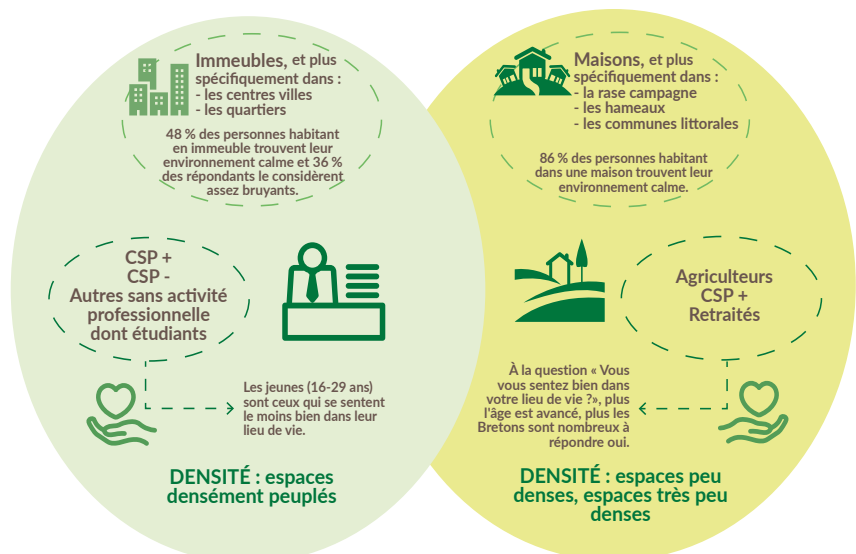
Votre lieu de vie est :



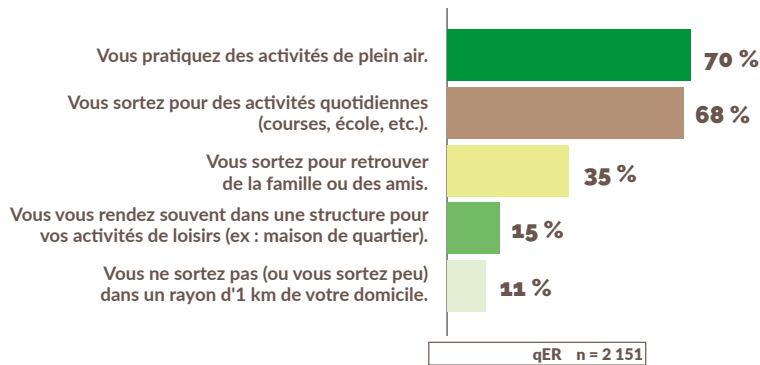
Âge et bien-être

À la question, comment vous sentez-vous dans votre lieu de vie ?	Bien	- Ni bien ni pas très bien - Pas très bien
De 16 à 29 ans	77 %	23 %
De 30 à 49 ans	85 %	15 %
De 50 à 64 ans	89 %	11 %
65 ans et plus	91 %	9 %
Moyenne	86 %	14 %

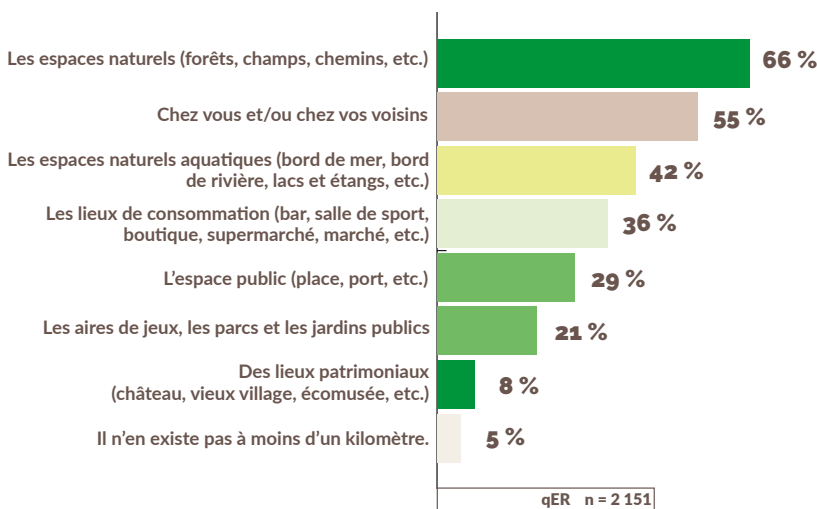
Se sentir bien dans son lieu de vie, des disparités selon les groupes sociogéographiques



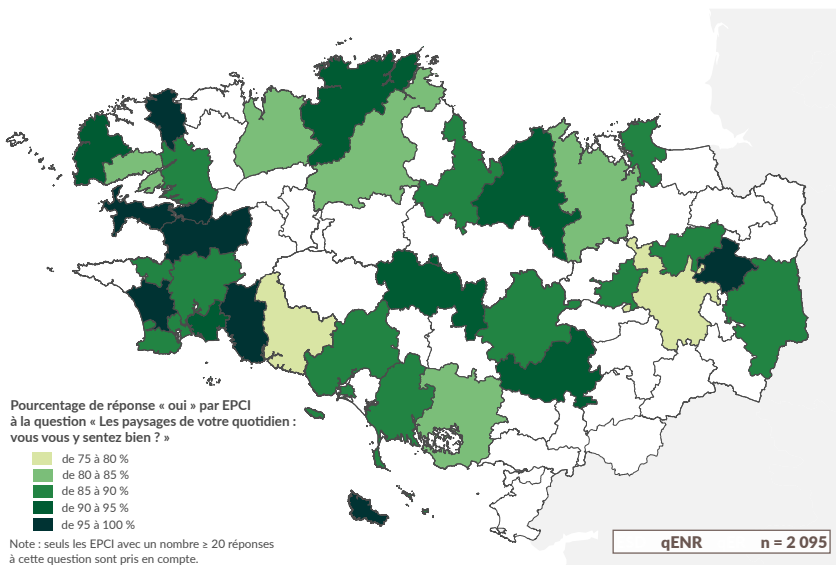
Dans votre lieu de vie à moins d'1 km de votre domicile (1 à 3 choix possibles) :



Espaces de bien-être et de convivialité fréquentés à moins d'1 km de votre domicile (1 à 3 choix possibles) :



Le sentiment de bien-être dans les paysages, une variabilité selon les EPCI



- Les 30-49 ans restent plus chez eux et / ou rendent visite à leurs voisins, fréquentent les aires de jeux, parcs et jardins publics et lieux de consommation avec les 16-29 ans.
- Les réponses des 50-64 ans ne dégagent pas de tendance spécifique.
- Les plus de 65 ans sont les plus nombreux à fréquenter des espaces naturels (aquatiques). Les formes de sociabilité sont relatives à la fréquentation des structures de loisirs et des espaces publics.

La densité est aussi une variable qui explicite les nuances dans les réponses. Les habitants des espaces densément peuplés et intermédiaires favorisent plus amplement les formes de sociabilité alors que dans les milieux ruraux, ils privilégient le contact avec la nature. Moins la commune est dense, plus les liens avec la nature sont forts.

Un écho aux mesures nationales de l'Observatoire du bien-être en 2018

L'Observatoire du bien-être du centre pour la recherche économique et ses applications (CEPREMAP, 2018) montre que les habitants des communes rurales et des petites villes déclarent des niveaux de bien-être supérieurs aux habitants des villes moyennes et grandes. Plusieurs facteurs explicitent cette différence : la qualité du cadre de vie, du logement et des relations sociales, un moindre sentiment d'insécurité, des niveaux plus faibles d'inégalités.

Dans notre étude, le contact avec la nature et le calme sont des garants de la qualité du cadre de vie. Par ailleurs, les Bretons favorisent plus amplement les formes de sociabilité en milieu urbain. Toutefois notre enquête ne mesure pas la qualité de ces formes.

L'appréciation du bien-être aux deux extrémités des tranches d'âges montre de grandes différences. Les jeunes sont ceux qui se sentent le moins bien dans leur cadre de vie et qui ont le moins de contact avec la nature. Cette observation corrobore le constat réalisé par le Conseil économique, social et environnemental régional sur la jeunesse bretonne en difficulté (CESER, 2023).

Ce sont les 65 ans et plus qui se sentent le mieux par rapport aux autres classes d'âge et qui privilégient le plus le contact avec la nature.

UN CONSENSUS POUR AMÉLIORER LES PAYSAGES DES LIEUX DE VIE



75 % des répondants pensent que maintenir le bocage est prioritaire pour améliorer les paysages.



« Maintenant j'aimerais qu'on revienne à moins d'immeubles, plus de maisons. En même temps il y a de plus en plus de gens et il faut les loger » [Femme, Arradon, 56].



Une retraitée de Lamballe, 22, concernant les haies bocagères : « Ils font des efforts pour en replanter, mais ils auraient mieux fait de faire des efforts pour ne pas les détruire ».

Les actions prioritaires autour du domicile sont principalement liées au végétal, en apportant plus de végétation et en maintenant le bocage breton. Que l'on soit jeune ou âgé, que l'on habite en centre-ville ou en rase campagne, la nature semble être le mot clé pour l'action.

Entre densification et étalement urbain

Les répondants aux entretiens semi-directifs ayant entre 45 et 60 ans ont constaté une forte augmentation de l'urbanisation autour de leur lieu de vie : ce phénomène est observé sur l'ensemble de la Bretagne que ce soit dans les communes littorales, rurales ou dans les villes et leurs périphéries.

Les notions d'étalement urbain et de densification urbaine sont souvent confondues. Dans tous les cas, ces deux phénomènes sont vécus comme des nuisances, des dégradations du paysage et les répondants sont demandeurs de solutions moins impactantes pour leur paysage. En effet, 42 % des répondants au questionnaire en ligne considèrent que « Stopper les constructions ou les limiter en ville et / ou à la campagne » est une action prioritaire.

« Le paysage est urbanisé, et de plus en plus urbanisé. Ça se densifie autour de nous de façon conséquente » [Retraité, Concarneau, 29].

« Ça a beaucoup évolué, il y a de moins en moins de champs et plus en plus de lotissements » [Employée, Vannes, 56].

« Des maisons détruites et remplacées par des immeubles, je trouve ça dommage » [Ouvrière, Saint-Malo, 35].

Un consensus autour de la végétation

La majorité des répondants aux entretiens semi-directifs entre 16 à 45 ans souhaite voir augmenter la présence de la végétation autour de leur lieu de vie. Accroître la part de végétal s'accompagne de recommandations de bonnes pratiques en faveur de la faune et de la flore. Plusieurs citoyens demandent des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

« Comment je voudrais qu'ils soient ? Plus d'arbres ! » [Une jeune de Rennes, 35]

« Il manque d'arbres, de brins d'herbe, de verdure. Il est très goudronné » [Retraîtée, Lamballe, 22].

« Mon attente : qu'on replante. Ma crainte : que ces nouvelles plantations ne soient pas bien exploitées : va-t-on s'occuper correctement des parcelles où on a replanté ? » [Jeune, Iffendic, 35].

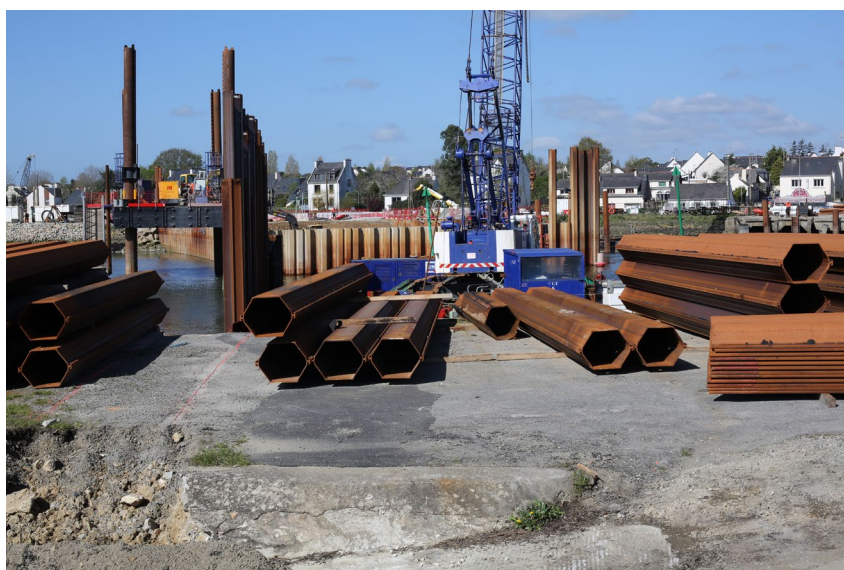
« Il faut planter des arbres. Faire de l'éducation aussi surtout vis-à-vis des gens qui coupent les haies au printemps alors que les oiseaux font leurs nids... » [Une habitante de Saint-Allouestre, 56].

Toujours dans les entretiens, les habitants évoquent leur jardin comme étant un espace participant à leur équilibre et à leur bien-être.

Dans les espaces densément peuplés, la perception des jardins privés contribue au cadre de vie général des habitants. De ce fait, les habitants contribuent, par leurs gestes du quotidien via le jardinage par exemple, à l'appréciation des paysages.

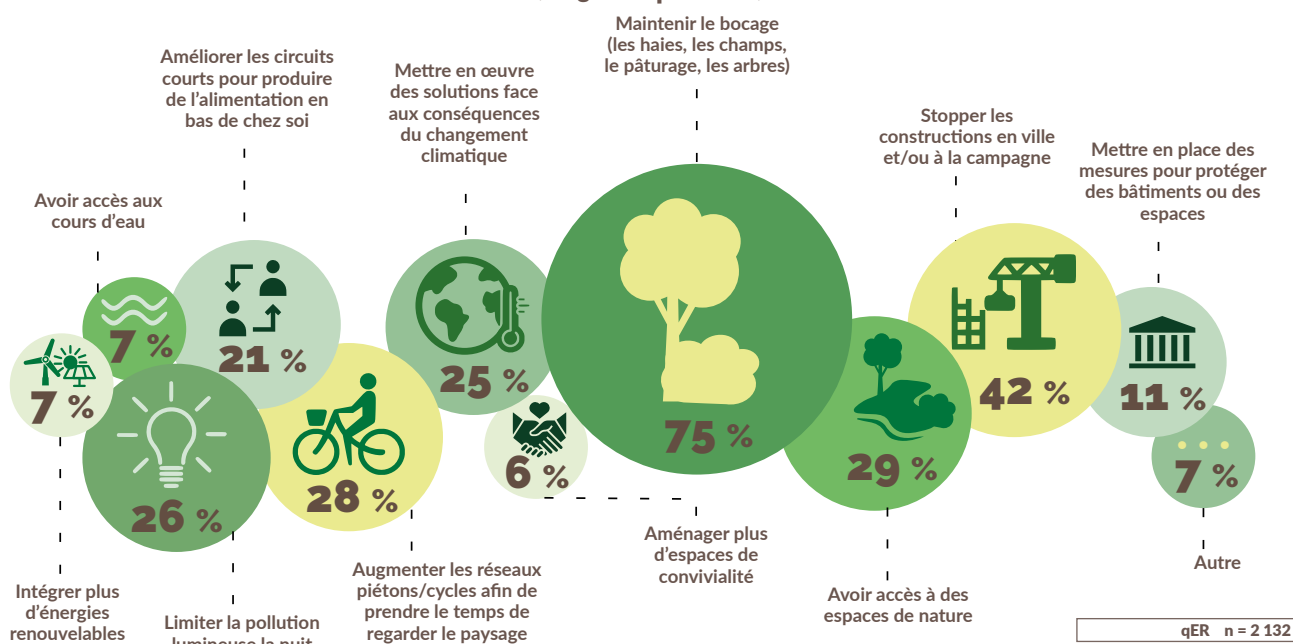
« Quand je suis dans la rue, je suis très intéressée par les petits jardinets. Moi, je suis très intéressée par les fleurs » [Retraîtée, Brest, 29].

« Après c'est vrai que Saint-Brieuc c'est une ville étrange, parce que derrière toutes ces façades très minérales, il y a plein de jardins. [...] Il y a du vert, mais il est caché à la vue quand on s'y balade. Et donc, essayer de le rendre un peu plus visible, on y gagnerait carrément » [Habitante de Saint-Brieuc, 22].



Pont de Kérino à Vannes (56), 2014
OPP du PNR du Golfe du Morbihan

Actions prioritaires pour les Bretons autour du paysage du domicile : (1 à 3 choix possibles)



L'action prioritaire : maintenir le bocage

L'action prioritaire autour du domicile pour les Bretons est de maintenir le bocage, action choisie à 75 %. Le bocage est plus important pour les agriculteurs (réponse choisie à 97 %) que pour les personnes sans activité professionnelle (70 %). Cette action est la plus prisée quelle que soit la densité des communes. Néanmoins elle est largement privilégiée dans les communes rurales (90 %).

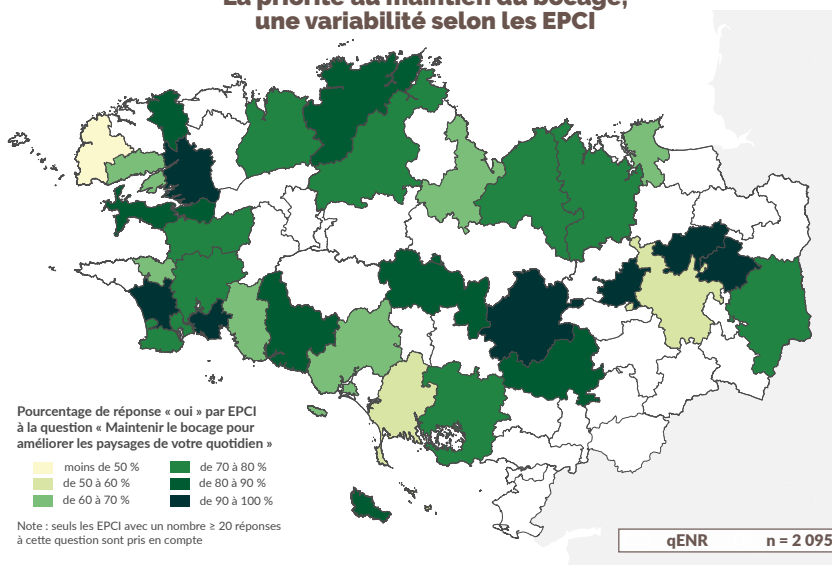
Pour les habitants des espaces densément peuplés, les réponses sont plus variées :

- « avoir accès à des espaces de nature » et « aménager plus d'espaces de convivialité » ;
- « mettre en œuvre des solutions face aux conséquences du changement climatique » et « limiter la pollution lumineuse la nuit ».

On note également des disparités en fonction de l'âge :

- Les 16-29 ans répondent plus fréquemment « mettre en œuvre des solutions face aux conséquences du changement climatique » et « avoir accès à des espaces de nature » que les autres catégories d'âge.
- Les 30-49 ans veulent « avoir accès à des espaces de nature » et les 50-64 ans veulent intégrer plus d'énergies renouvelables.
- Les plus de 50 ans se préoccupent plutôt de maintenir le bocage. La population masculine privilégie

La priorité au maintien du bocage, une variabilité selon les EPCI



le maintien du bocage et l'accès aux cours d'eau. Quant aux femmes, elles souhaitent avoir accès à plus de nature, mettre en œuvre des solutions face aux conséquences du changement climatique, améliorer les circuits courts et produire de l'alimentation en bas de chez soi.

La ville aux multiples défis

Plus de végétation et moins de constructions sont les souhaits favoris des Bretons. La Bretagne est la 2^{ème} région de France ayant le plus fort taux d'artificialisation (DREAL, 2023), les Bretons perçoivent les impacts de ce phénomène dans les paysages.

Ils se projettent dans une vision idéalisée où le bocage est le symbole d'une conquête des paysages désirés. Le milieu urbain, lui, est considéré comme le laboratoire d'une variété d'actions à mettre en place face aux problématiques environnementales.



Le bocage en Bretagne
bretagne-environnement.fr/notice-documentaire/bocage-bretagne

Artificialisation des sols (DREAL, 2023)
bretagne-environnement.fr/notice-documentaire/consommation-sols-bretagne

LES PAYSAGES DU LIEU DE TRAVAIL, DES PAYSAGES AVANT TOUT FONCTIONNELS



39 % des personnes considèrent l'environnement extérieur du lieu de travail agréable.



35 % souhaitent plus de végétation dans leur lieu de travail.



« Je suis dans un bureau qui donne sur un parking sans herbe. Il n'y a qu'un moment où c'est agréable, c'est au mois de mai quand on voit le cerisier en fleurs. C'est le moment que j'apprécie le plus sur ce lieu » [Cadre travaillant à Vitré, 35].

Les paysages du lieu de travail sont ceux qui sont perçus de manière la plus ambivalente par les Bretons. 4 personnes sur 10 les qualifient d'agréables et 4 personnes sur 10 considèrent « qu'il y a beaucoup de choses à faire ». Malgré un certain détachement vis-à-vis de ces espaces, l'action prioritaire pour renforcer leur qualité est tournée vers la végétation.

Pour 39 % des Bretons, l'environnement extérieur à moins d'1 km du lieu de travail est agréable, avec un environnement de qualité, et ce sont 44 % qui répondent que « beaucoup de choses sont à imaginer pour rendre l'environnement appréciable ».

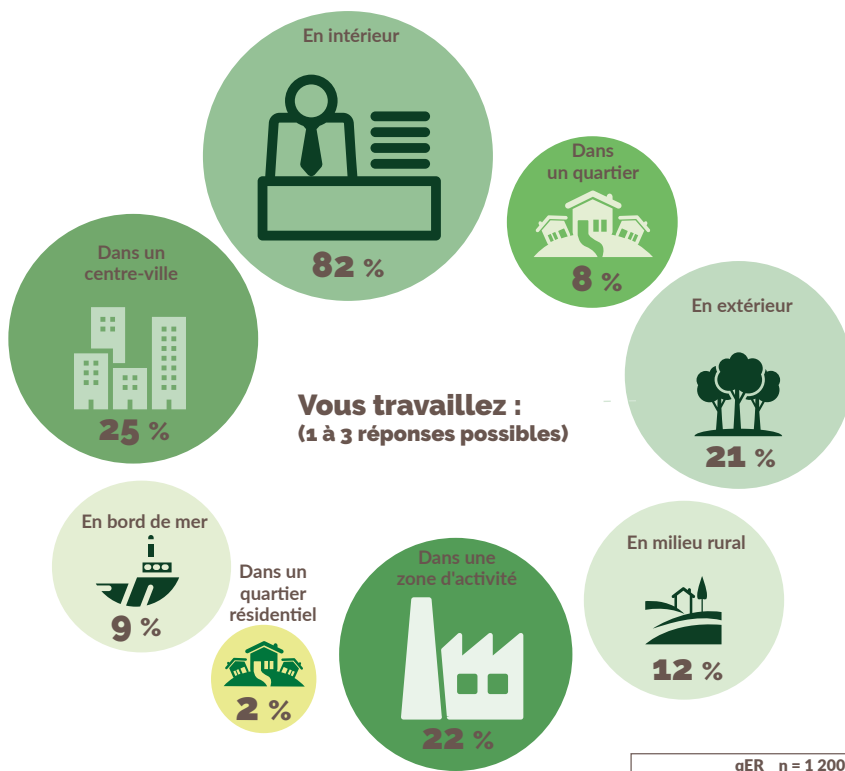
Des paysages fonctionnels à améliorer, un paysage en marge dans la pensée sociale

Le lieu de travail est un espace fonctionnel où le paysage environnant n'est pas forcément un critère spécifique de bien-être individuel ou social. 72 % des actifs vivant dans les espaces très peu denses qualifient leur lieu de travail comme agréable. Pour les trois autres typologies de densité, ce sont 37 % des actifs qui le jugent comme agréable. Les répondants qui travaillent en ville peuvent montrer une forme d'indifférence par rapport au paysage qui les entoure au travail. C'est également sur le lieu de travail que les répondants évoquent le plus grand nombre de nuisances, qu'elles soient sonores, visuelles ou olfactives.

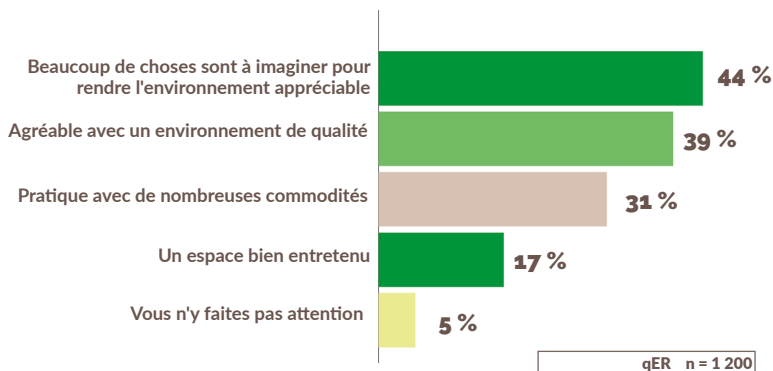
Les agriculteurs sont le plus satisfaits de leur cadre de travail car ils se considèrent comme les faiseurs de ce paysage. Quant aux CSP +, ils le qualifient de « pratique ». Les CSP - sont plus nombreux à ne pas y prêter attention.

« C'est un paysage que j'ai fabriqué un peu aussi en partie, en fonction de ce que j'avais envie avec ma femme. On a fait notre paysage. Les paysans font ça » [Agriculteur, Médréac, 35].

« Proximité de la voie express et route passante qui causent beaucoup de bruit et de pollution (odeurs, échappement, camion de transport de cochons) » [Cadre, Fouesnant, 29].



Comment trouvez-vous l'environnement extérieur à moins d'1 km de votre lieu de travail ? (1 à 3 choix possibles)



« C'est un lieu de travail, pas un lieu de vie !!! » [Profession intermédiaire, Quimper, 29].

La qualification de l'environnement extérieur du lieu de travail est ambivalente. Une étude supplémentaire serait nécessaire pour bien cerner les facteurs explicatifs de cette ambivalence (perception du travail en tant que tel, conditions d'accueil, analyse paysagère et des pratiques sur le terrain, etc.). Toutefois, l'enquête montre que ces paysages sont peu satisfaisants pour beaucoup avec de nombreuses actions à réaliser pour améliorer leur qualité.

Les actions prioritaires

Pour rendre l'environnement à moins d'1 km du lieu de travail plus appréciable, les actions les plus importantes pour les Bretons sont :

- Végétaliser.

« Plus d'espaces végétalisés au coeur de la zone industrielle » [Cadre homme, Guipavas, 29].

- Favoriser les transports en commun et les mobilités douces (en créant une vraie séparation avec les voitures et en les sécurisant). Cette action est souvent liée avec la réduction de la place de la voiture en ville (contre le bruit et la dangerosité face aux cyclistes et piétons).

« Aménager l'espace pour faciliter les déplacements à vélo (sécurité, voie réservée, stations vélos) [Cadre femme, Plélo, 22].

- Moins de minéral, limiter l'urbanisation, limiter les constructions voire désurbaniser.

« Stopper les énormes constructions périurbaines, il est désagréable d'être entouré de bâtiments énormes en béton, ces zones sont dépourvues de petits commerces, ou de lieux de convivialité : c'est donc un no man's land social et naturel » [Étudiante, Rennes, 35].

- Réaliser des aménagements paysagers – créer des espaces verts, jardins ou parcs avec des bancs, intégrer des bâtiments.

« Peut-être l'ajout d'un parc urbain public pour y créer un îlot de fraîcheur et de biodiversité urbaine (parfois plus riche qu'en zone rurale) » [Cadre, Saint-Pern, 35].

- Créer plus d'espaces de convivialité – jardins partagés, commerces, espaces pour manger, etc.

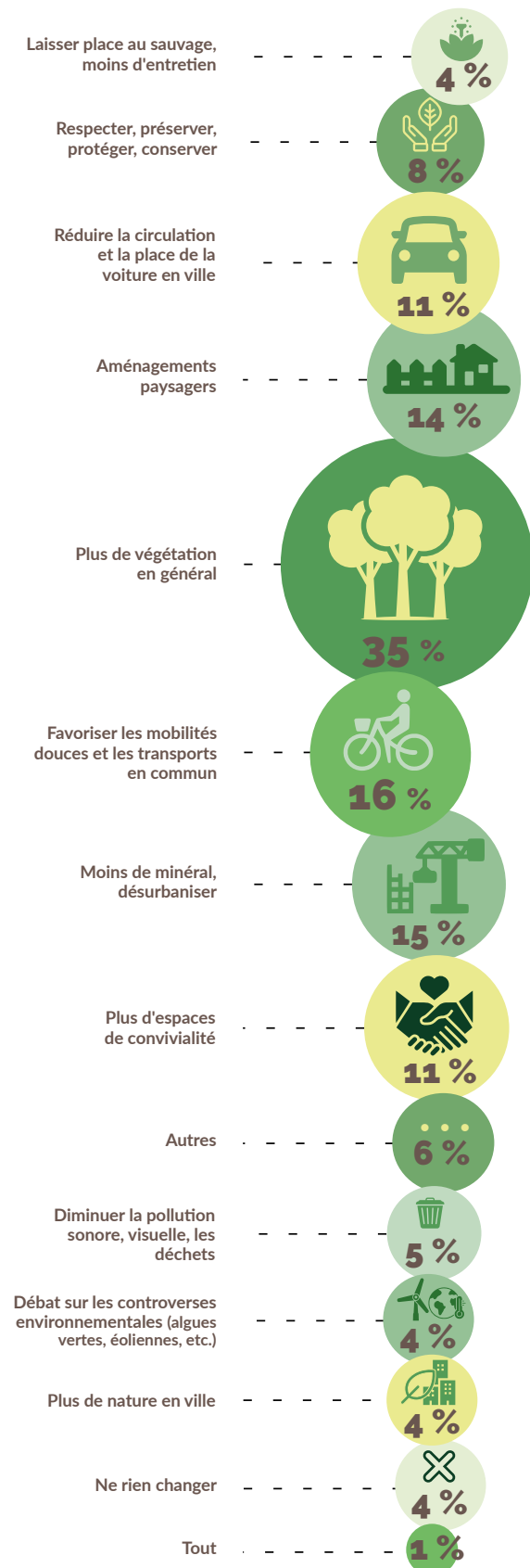
« Installer plus de tables en extérieur pour profiter du parc arboré notamment pendant la pause déjeuner » [Employée, Breteil, 35].

Ces actions sont corrélées au lieu de travail :

Centre-ville Centre bourg Quartier	Bord de mer Milieu rural Extérieur	Zone d'activité
<ul style="list-style-type: none"> • Plus de nature en ville • Moins de circulation et de place pour la voiture • Moins de minéral, désurbaniser 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de sauvage, moins d'entretien • Ne rien changer • Respecter davantage la nature • Plus de mobilités douces • Débat sur les controverses environnementales (algues vertes, éolienne, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus d'aménagements paysagers • Plus d'espaces de convivialité • Plus de mobilités douces • Plus de végétation

Alors que les paysages des lieux de vie sont empreints d'un rapport affectif de la part des Bretons, les paysages du travail sont plus en marge dans la pensée habitante. 8 habitants sur 10 travaillent en intérieur, le paysage extérieur est annexe.

Qu'est ce qui pourrait être amélioré dans l'environnement extérieur de votre lieu de travail ? (réponse libre)



qER n = 927

L'EXPÉRIENCE DES PAYSAGES TRAVERSÉS



78 %
des répondants observent
le paysage durant le trajet
pour aller au travail.



91 %
des répondants observent le
paysage durant le trajet pour se
rendre sur leur lieu de loisirs.

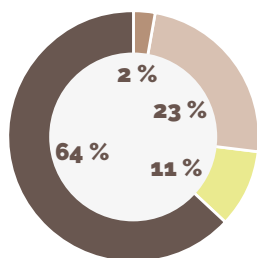
Les déplacements quotidiens sont réalisés en majorité en voiture. Les mobilités douces sont favorisées plus spécifiquement lorsque les habitants se rendent sur leur lieu de loisirs. Le temps de trajet est une opportunité pour observer les paysages. Lorsque les habitants les parcourent durant leur temps libre, ils participent à leur bien-être. Les actions prioritaires liées aux paysages traversés sont tournées vers la diminution de la place de la voiture en faveur des mobilités douces.

Travail

Loisirs

23 % des Bretons y vont à pied, à vélo ou à trottinette.

11 % des Bretons souhaitent que la circulation et la place de la voiture en ville soient réduites.

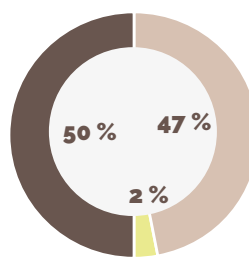


qER n = 1 200

● Voiture, moto ● Trajet multimodal ● Pied, vélo, trottinette ● Transports en commun

47 % des Bretons y vont à pied, à vélo ou à trottinette.

5 % des Bretons souhaitent que la circulation et la place de la voiture en ville soient réduites.



qER n = 2 151

« Développer une réelle offre de transport(s) public(s) afin de diminuer la présence de voitures en ville. [...] Le centre-ville est bondé de voitures en stationnement, même lorsque cela coûte très cher car les zones rurales autour des villes moyennes sont mal desservies » [Cadre, Quimper, 29].

« [Sur les pistes cyclables] Certains passages sont dangereux et accidentogènes. Il est certain que cela empêche les déplacements à vélo de nombreuses personnes. Parfois, les pistes cyclables s'arrêtent en plein virage, sont mal signalées et peu visibles des automobilistes qui restent prioritaires sur les axes de déplacements » [Employée, Baden, 56].

« La voiture n'est pas un choix mais une obligation vu le manque de transports publics fréquents et de pistes cyclables sécurisées reliant villes et villages [...]. Actuellement, les pistes cyclables sont souvent conçues comme des "voies vertes", c'est-à-dire pour se promener ou faire du sport [...] mais pas du tout comme moyen de déplacement alternatif à la voiture » [Retraité, Bannalec, 29].

« Plus de places où se garer si besoin, proposer une communication forte des transports en commun durant l'été ou proposer une navette gratuite le matin et en fin d'après-midi pour les gens alentours pour aller aux lieux de loisirs (plage, etc.) ? » [Employée, Plouider, 29].

Des actions prioritaires tournées vers une meilleure répartition des modes de transport

Les Bretons ont recours majoritairement à la voiture pour leurs déplacements de proximité (INSEE, 2021). Avec 64 % des répondants qui l'utilisent pour se rendre au travail, les effets indésirables sont énoncés : pollutions atmosphérique et sonore, artificialisation des sols, dangerosité liée à la vitesse, etc.

Aussi, depuis 2015, la pratique du vélo progresse (INSEE, *op. cit.*). Cette pratique est largement abordée au sein de l'enquête via l'aménagement des itinéraires cyclables. Elles sont, pour une partie des habitants, à consolider pour une meilleure sécurité des cyclistes. Le renforcement du réseau interurbain cyclable est aussi évoqué.

15 % des Bretons veulent que la mobilité douce soit favorisée au quotidien. L'augmentation de la part des transports faiblement carbonés est mise en parallèle par les sondés avec l'accroissement du végétal.

Au regard des flux durant la période estivale, certains proposent des actions relatives au réseau de transports en commun (navette gratuite, campagne de communication).

Le trajet vers le travail, un temps d'observation des paysages

31 % des Bretons ont leur lieu de travail à moins de 5 km du domicile, 37 % entre 5 et 20 km et 32 % à plus de 20 km. Les habitants en milieu rural parcourent le plus de kilomètres avec une moyenne nationale de 13 km (INSEE, 2023).

Notre enquête montre que quels que soient le nombre de kilomètres parcourus ou la densité communale, l'observation des paysages est une pratique usuelle pour la majorité des Bretons (78 %). Les paysages sont qualifiés de différents selon les endroits traversés (44 %), d'agréables (39 %) et de changeants au gré des saisons (38 %). Ce sont

essentiellement les 16-25 ans qui ont une perception plus mitigée en les qualifiant de monotones et de stressants.

Des tactiques individuelles sont mises en place pour améliorer le quotidien. Près d'1 personne sur 2 prend parfois le temps de modifier son itinéraire pour traverser un paysage plus agréable pour aller au travail. Et plus les personnes vieillissent, plus elles sont susceptibles de modifier leur itinéraire domicile-travail.

Si les Bretons ont peu d'affect avec l'environnement extérieur de leur lieu de travail, leur lien est plus développé avec les paysages qu'ils traversent au quotidien. Ce constat est d'autant plus fort en ce qui concerne les déplacements vers les loisirs.

La traversée paysagère vers les loisirs

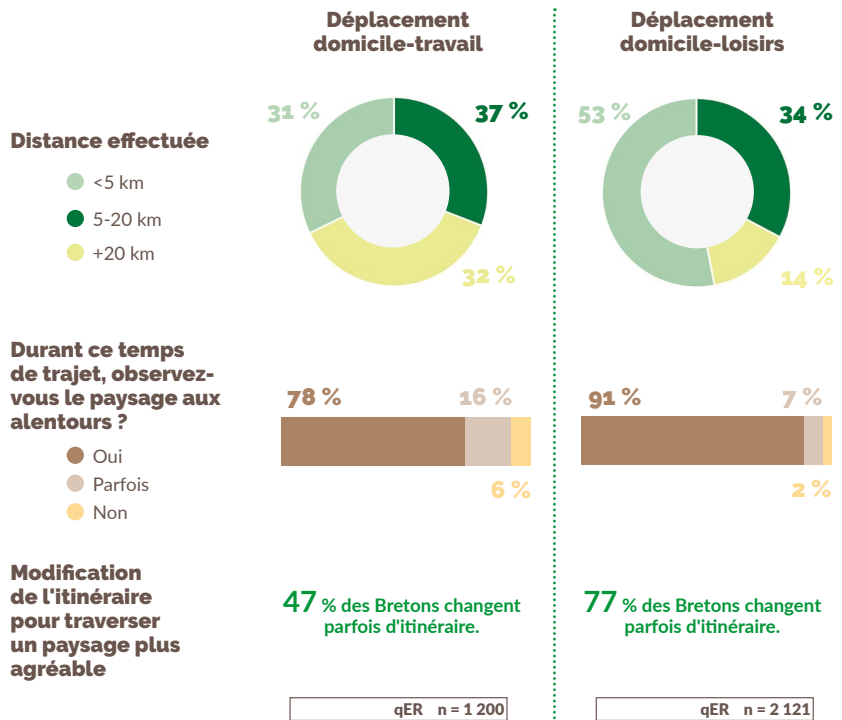
Même si la voiture reste majoritairement employée pour aller vers les lieux de loisirs, les déplacements doux sont aussi largement pratiqués (47 %). Ceci est rendu possible car la distance pour y parvenir est de moins de 5 km depuis le domicile pour plus de la moitié des Bretons.

Durant leur temps libre, les habitants apprécient particulièrement la traversée paysagère. En effet, les paysages sont observés par 91 % des habitants. Ils sont appréciés parce qu'ils sont agréables, changeants, apaisants. Ce sont 77 % des Bretons qui modifient parfois leur itinéraire pour profiter d'un paysage plus agréable. La qualité des paysages, ici, a une place prépondérante dans les perceptions habitantes.

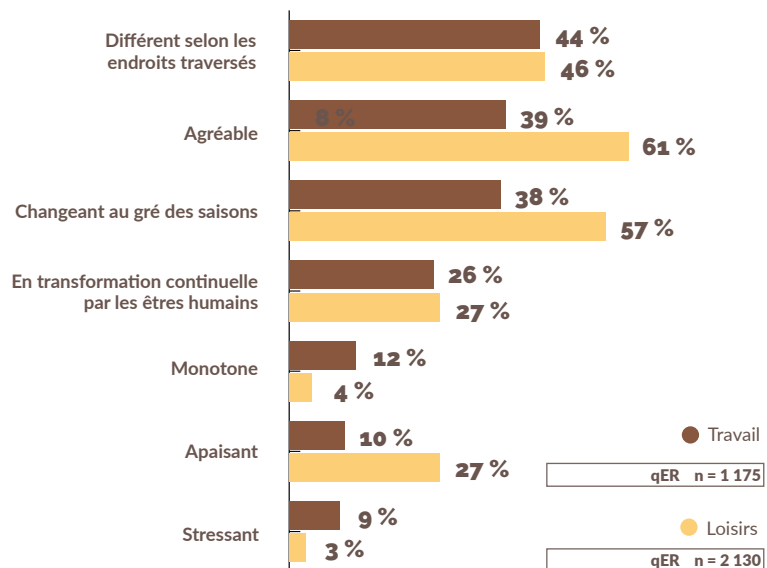
Accentuer des espaces-temps paysagers

L'observation des paysages et la modification d'itinéraire sont plus souvent réalisées lorsque les habitants sont à pied qu'en voiture. Les paysages sont moins regardés depuis les transports en commun. L'utilisation toujours plus accrue des écrans en est peut-être la cause.

Depuis les routes, les voies vertes, ou les rues, les déplacements sont des opportunités pour les habitants d'avoir un espace-temps pour la découverte ou la redécouverte des paysages. Prendre soin des bords de voies a une véritable importance pour améliorer la qualité des paysages du quotidien.



Comment pourriez-vous qualifier ce paysage traversé ? (1 à 3 choix possibles)



Les déplacements de proximité en Bretagne : la voiture reste majoritaire, mais le vélo progresse (INSEE, 2021)

insee.fr/fr/statistiques/5016561

Le trajet médian domicile-travail augmente de moitié en vingt ans pour les habitants du rural (INSEE, 2023)

insee.fr/fr/statistiques/7622203

DES LIEUX DE LOISIRS NATURELS CONVOITÉS



87 % des Bretons considèrent que la qualité paysagère est une motivation pour se rendre sur un lieu de loisirs.



70 % des Bretons fréquentent les espaces naturels durant leurs loisirs.



« Comment définirais-tu le paysage de tes loisirs ? » : « C'est le paysage plaisir, c'est la mer, le lieu qui se renouvelle tout le temps qui a de nouvelles couleurs. Les sensations se renouvellent ».

Pour les loisirs, la majorité des Bretons fréquente des espaces naturels et beaucoup se rendent dans les paysages littoraux. Les espaces de loisirs sont choisis parce qu'ils répondent à des critères de qualité : recherche de la beauté, du naturel et d'isolement. En majorité, le lieu de loisirs se situe à proximité du lieu de vie. Toutefois, selon le genre, l'âge et le lieu de vie, des nuances sont observées.

Les espaces de nature à proximité de chez soi

Quel que soit le lieu de vie (littoral, rural, urbain ou périurbain), la qualité du paysage est un facteur majeur pour 87 % des Bretons pour se rendre dans un lieu de loisirs.

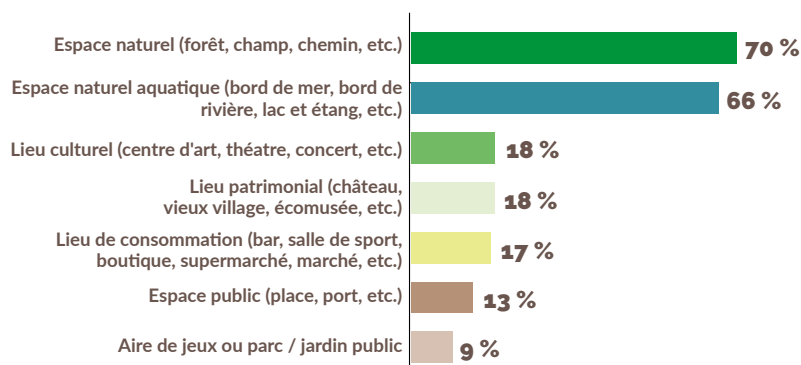
53 % des Bretons restent à moins de 5 km pour leurs loisirs et apprécient la diversité des paysages proche de chez eux. 34 % font, quant à eux, entre 5 km et 20 km et enfin 14 % plus de 20 km. Quelle que soit la distance, le loisir fait référence à la nature pour la majorité des Bretons (7 personnes sur 10).

« Je n'ai pas un lieu spécifique de loisirs. Je cherche la diversité des lieux selon les saisons. En outre, je n'ai pas une soif d'ailleurs à tout prix et apprécie mon environnement proche qui est celui qui m'apporte sérénité et apaisement. Ceci ayant la chance d'habiter la campagne » [Retraitée, Laz, 29].

Le psychologue Stephen Kaplan a mis en évidence les liens entre l'immersion dans la nature et la diminution du stress. Les environnements naturels protègent les personnes de l'impact des agents stressants auxquels elles sont habituellement soumises. Les agents stressants sont souvent liés à une vie citadine, aux conditions de travail et aux rythmes de vie intenses (bruit, surcharge d'informations, chaleur, flux démographique, etc.).

La nature apparaît alors comme une coupure et un éloignement temporaire de ces agents stressants. La théorie de la restauration de l'attention distingue un mode attentionnel volontaire et dirigé d'un mode automatique et instinctif. Selon cette théorie, les ressources que l'on peut allouer à notre attention

Quel lieu aimez-vous fréquenter le plus souvent durant vos loisirs ? (1 à 3 choix possibles)



qER n = 2 151

volontaire et dirigée existent en quantité finie. Or, les écosystèmes urbains solliciteraient de manière particulière ce type d'attention. Le contact avec la nature permet alors de restaurer les ressources attentionnelles en sollicitant le mode automatique et instinctif, laissant le mode attentionnel volontaire et dirigé en repos (Kaplan, 1995).

Ainsi, les individus se rendent dans des espaces naturels pour réaliser leurs loisirs en raison des bienfaits de la nature sur leur bien-être, des opportunités d'activités récréatives que ces espaces offrent et de l'appréciation esthétique de ces lieux.

Des contrastes de genre

Pour rappel, le genre désigne la construction sociale de la différence des sexes et les rapports sociaux qui en découlent (Blidon, 2011). Cette construction sociale s'observe dans le rapport à l'espace et au paysage.

- Les femmes ont tendance à plus

choisir comme lieux de loisirs, les espaces culturels (16 %, - 4 points pour les hommes) ; quant aux hommes, ils fréquentent plus facilement les espaces publics (15 %, - 5 points pour les femmes). Ce résultat corrobore les réflexions actuelles en géographie sociale sur la question du genre dans la fabrique de l'espace public.

Dans le numéro 12 de la revue *Dynamiques régionales* intitulé « Espace public et inégalités de genre » (2021), les auteurs s'attachent à montrer les inégalités d'accès à l'espace public et soulignent la nécessité de le repenser de manière plus inclusive. La notion de paysage peut être un levier pour travailler avec les Bretonnes et les Bretons sur ce champ d'investigation.

- Par ailleurs, les femmes choisissent plus les espaces naturels aquatiques comme lieux de loisirs (69 %) que les hommes (- 6 %). Ces derniers privilégient les espaces naturels relatifs aux paysages ruraux (72 %) par rapport aux femmes (- 4 %).

Nous savons que la part masculine favorise davantage dans son lieu de vie le maintien du bocage comme action prioritaire. Nous pouvons émettre comme hypothèse que les hommes ont un lien plus fort avec les paysages liés à l'agriculture alors que les femmes auraient plus d'appétence pour les paysages patrimoniaux de Bretagne que nous décrirons par la suite.

Pour mieux comprendre ce contraste, une étude complémentaire serait à réaliser pour questionner 2 facteurs possiblement explicatifs (et les mettre en lien avec l'aménagement du territoire) :

- les pratiques exercées dans ces espaces de loisirs (pratiques sportives telles que la course à pied, la pratique du vélo, les pratiques liées à la détente comme lire sur la plage, les pratiques nourricières comme la chasse ou la pêche, etc.) ;
- la symbolique associée au paysage de loisirs (héritage des activités

passées en lien notamment avec l'agriculture vivrière, le poids culturel avec par exemple la contemplation des éléments naturels issue du romantisme, etc.).

Si la question du genre est étudiée dans l'accès aux espaces publics, cette question reste entière dans la recherche française sur les représentations sociales relatives aux paysages.

Des nuances de pratique selon les âges et les lieux de vie

Des nuances de pratique s'observent selon les âges :

- Les 16-29 ans représentent la tranche d'âge qui fréquente le plus les lieux de consommation.
- Les 30-49 ans sont ceux qui vont le plus dans les aires de jeux, parcs et jardins. Cette tranche d'âge est caractérisée par la gestion des enfants en bas âge.

- Pour les 50-64 ans, il n'y a pas de tendance significative.

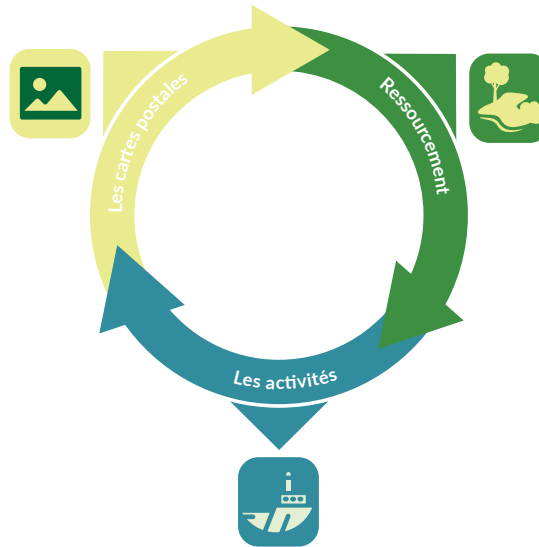
Pour les plus de 65 ans, les loisirs sont tournés vers les espaces naturels aquatiques et les lieux culturels.

Concernant les lieux de vie, les personnes vivant dans des espaces densément peuplés vont plus dans les espaces de convivialité (lieu de consommation, espace public et aires de jeux, parcs et jardins). Aussi, c'est dans les communes littorales que les habitants fréquentent le plus l'espace public. En effet, l'espace public littoral propose des spécificités avec notamment les ports et les digues promenades.

Les paysages littoraux comme paysages de loisirs sont largement évoqués dans les entretiens semi-directifs. Comme le montre le schéma ci-dessous, plusieurs facteurs influencent le fait de s'y rendre régulièrement.

Les facteurs d'influence liés à la fréquentation littorale par les Bretons

Les paysages de cartes postales exercent une forte influence sur les lieux de loisirs choisis. Ce sont surtout les paysages littoraux chargés d'histoire patrimoniale ou considérés comme naturels qui sont plébiscités. Les urbains quittent la ville pour aller à la mer.



Les critères qui font qualité :

- le naturel, les paysages doivent être peu anthropisés ;
- le sauvage, les paysages doivent être peu fréquentés par les humains pour que l'usager puisse faire corps avec les éléments.

« Il y a des paysages monumentaux, comme le cap d'Erquy et le cap Fréhel. » [Étudiante, Rennes, 35].

« Saint-Malo. C'est un peu l'imaginaire Breton, c'est la ville tournée vers la mer » [Employé, Bruz, 35].

« Chaque jour en Bretagne avec la marée, les couleurs de la mer ne sont pas les mêmes. Il y a une saison où il y a des bateaux, des planches à voiles. Saint-Jacut est plutôt urbain mais ça ne nous dérange pas car on quitte la ville et on va au bord de mer » [Retraitée, Languenan, 56].

« Je dirais que les paysages littoraux sont les plus naturels. Enfin, c'est s'il n'y a pas trop d'impacts de l'Homme bien sûr » [Vannes, 56].

« J'aime l'eau qui frappe les rochers, étrangement ça pourrait énerver des gens mais moi ça m'apaise. J'aime entendre le ressac de l'eau qu'il fasse beau ou moche. J'aime me promener en Bretagne quand il pleut et quand il n'y a personne dehors, j'ai l'impression que la nature m'appartient, que je fais corps avec elle et que je ne suis pas là pour rien » [Arradon, 56].

Le littoral est plébiscité car les usages et les pratiques que l'on peut y faire sont variés. De nombreuses activités sont citées et permettent de se ressourcer : randonnée, balade à vélo, natation, observation de la faune, photographie naturaliste.

ESD n = 120

« Tout notre environnement nous permet d'avoir une vie quand même super agréable. On investit un coup dans un kayak et après on est autonome pour les loisirs ou autres, on a cette chance. C'est vrai que c'est une très grande chance qu'on a d'avoir une nature qui nous permet vraiment, d'associer les loisirs sans frais réels » [Plourin, 29].

« Parce que ça me change de paysage. Et puis ça permet de respirer un air un peu différent, l'air de la mer ça fatigue et puis les chemins de randonnée, le GR®34 par exemple qui fait le tour de la Bretagne, c'est quelque chose d'extraordinaire. Tous les 100 m on change complètement de paysage et de vue. C'est très reposant. Voilà un peu l'intérêt de sortir de chez soi » [Retraité, Kerien, 22].

UNE VISION PROTECTIONNISTE DES PAYSAGES DE LOISIRS



24 %
des Bretons veulent
des lieux de loisirs
protégés.



« J'espère que personne
ne touchera à rien ».
[Retraitée, Douarnenez, 29]

Les actions attendues en faveur des paysages de loisirs sont tournées vers le respect et la protection de la nature en conciliant dynamiques naturelles et pratiques sociales : favoriser les mobilités douces, entretenir les chemins, limiter toutes les formes de pollution, etc.

Des actions prioritaires en fonction des lieux de loisirs

Les actions prioritaires liées aux paysages de loisirs sont majoritairement les mêmes que celles relatives aux paysages du travail : plus de végétation, moins de minéral, réduire la place de la voiture, etc. En fonction des lieux fréquentés, les répondants ciblent des actions prioritaires.

Lieux de loisirs	Actions prioritaires
Espaces naturels	- Respecter, préserver, protéger et conserver - Entretien des chemins, les haies, etc.
Espaces naturels aquatiques	- Respecter, préserver, protéger et conserver - Diminuer la pollution sonore, visuelle et les déchets - Meilleure gestion des usages - Désurbaniser, moins de minéral
Lieux culturels et patrimoniaux	- Variété d'actions sans tendance majeure
Lieu de consommation, espaces publics, aires de jeux, parcs et jardins publics	- Plus de végétation

Une volonté de protéger la nature

¼ des répondants souhaite protéger les paysages de loisirs qui renvoient pour une majeure partie aux espaces naturels et aquatiques. Selon les réponses, les modalités de protection de la nature revêtent trois approches (Depraz, 2013) :

- une approche non interventionniste où la nature est « respectée », « reprend ses droits ». Il s'agit de « laisser place au sauvage » ou encore « ne rien faire ».
- une approche conservationniste où la nature est protégée avec les êtres humains.

« La conservation promeut une gestion raisonnée de la nature, en conscience des équilibres naturels, dans le respect des rythmes de renouvellement des milieux, selon un usage raisonnable des ressources ».

- une approche préservationniste où la nature est protégée pour elle-même et en excluant les êtres humains.

Approche non interventionniste :
« Pas forcément besoin d'amélioration du cadre extérieur lorsqu'il s'agit de la nature mais plutôt nécessité de la préserver dans son état naturel » [Cadre, Feins, 35].

Approche conservationniste :
« Par la protection du bassin versant, composé d'une belle coulée verte et d'un versant agricole » [Retraitée, Lézardrieux, 22].

Approche préservationniste : « En rendant à la nature certains espaces non utilisés par l'Homme et les laisser à l'abandon » [Étudiant, Gouézec, 29].

Les pratiques des « autres » sont critiquées

En filigrane, les Bretons souhaitent une nature peu anthropisée. Ce sont les « autres » qui participent à dégrader les paysages. En effet, les touristes mais aussi les autres usagers sont souvent pointés du doigt pour leurs pratiques non respectueuses de l'environnement ou du vivre-ensemble : non-respect des zones naturelles, allumage de feu, dégradation du sol, crottes de chien, pollution par les déchets, pratique de la chasse, etc.

12 % souhaitent donc une meilleure répartition des pratiques sociales dans les paysages de loisirs, avec par exemple une meilleure répartition des temps consacrés à la promenade

et ceux pour la chasse, des mesures pour limiter la surfréquentation des espaces, etc.

Les répondants considèrent qu'ils ont des pratiques vertueuses puisqu'ils disent connaître leur territoire et les problématiques qui y sont associées. Selon eux, des campagnes de sensibilisation sont nécessaires pour éduquer les « autres ».

« Après des tempêtes ou des coups de vent, vous allez vous balader sur les plages, c'est rempli de déchets plastiques. Quand on regarde un peu ce que c'est, c'est balancé des bateaux » [Habitant de Morlaix, 29].

« Quand je vois les plages l'été, en fin d'après-midi, je me dis qu'il y a quand même beaucoup d'éducation et de sensibilisation à faire. La population touristique, ou non d'ailleurs, qui vient sur nos plages ... » [Habitant de Brest, 29].

« Dès les vacances et les beaux jours, il y a de plus en plus de touristes en camping-cars et vans qui se garent dans des zones naturelles (landes en bord de mer) et dégradent le sol. Ils prennent même souvent le risque d'allumer du feu » [Habitante de Cléden-Cap-Sizun, 29].

La gestion des espaces de loisirs

En complément, les enquêtés questionnent la gestion du végétal (coupe drastique des arbres, entretien des haies, etc.) et l'impact de l'activité humaine sur la biodiversité.

La gestion des espaces est aussi interrogée au regard de la propriété privée. 3 % des répondants souhaitent un accès libre aux chemins privés, aux forêts privées, etc. Cette aspiration émergente en France pour un droit d'accès à la nature, à l'image de l'*allemanrätten* suédois, va cependant à l'encontre de la Loi n°2023-54 du 2 février 2023 visant

à limiter l'engrillagement des espaces naturels et à protéger la propriété privée. Ce texte récent s'inscrit en effet dans la continuité de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui affirme le caractère inviolable et sacré du droit de propriété (art. 2 et 17).

Néanmoins, des outils sont mis en place pour permettre et organiser l'accès aux chemins, à la nature et aux paysages :

- la Servitude de Passage des Piétons sur le Littoral (SPPL) instaurée par la Loi du 31 décembre 1976 ;
- le dispositif Espaces Naturels Sensibles (ENS) des Départements qui prévoit l'ouverture des ENS au public (art. L113-8 du Code de l'Urbanisme) ;
- le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) qui prévoit que les itinéraires de randonnée peuvent emprunter des propriétés privées après convention passée avec les propriétaires (art. L361-1 du Code de l'Environnement).

« Rendre accessible la forêt privée et supprimer les clôtures en forêt » [Homme, Iffendic, 35].

« En améliorant la concertation entre les propriétaires privés et les promeneurs : de plus en plus de propriétaires interdisent l'accès à leurs parcelles (panneaux d'interdiction de pénétrer, fermeture des circuits de randonnée, grillages, etc.). Il est urgent de réactiver le vivre ensemble [Agricultrice, Bréteil, 35].

L'accès aux paysages de loisirs

Les Bretons attachent une importance à la traversée allant du domicile vers le lieu de loisirs (*supra*). Cette traversée est plus encline aux mobilités douces (47 % des Bretons) et, c'est dans ce sens que de nombreuses actions prioritaires sont tournées vers les déplacements doux.

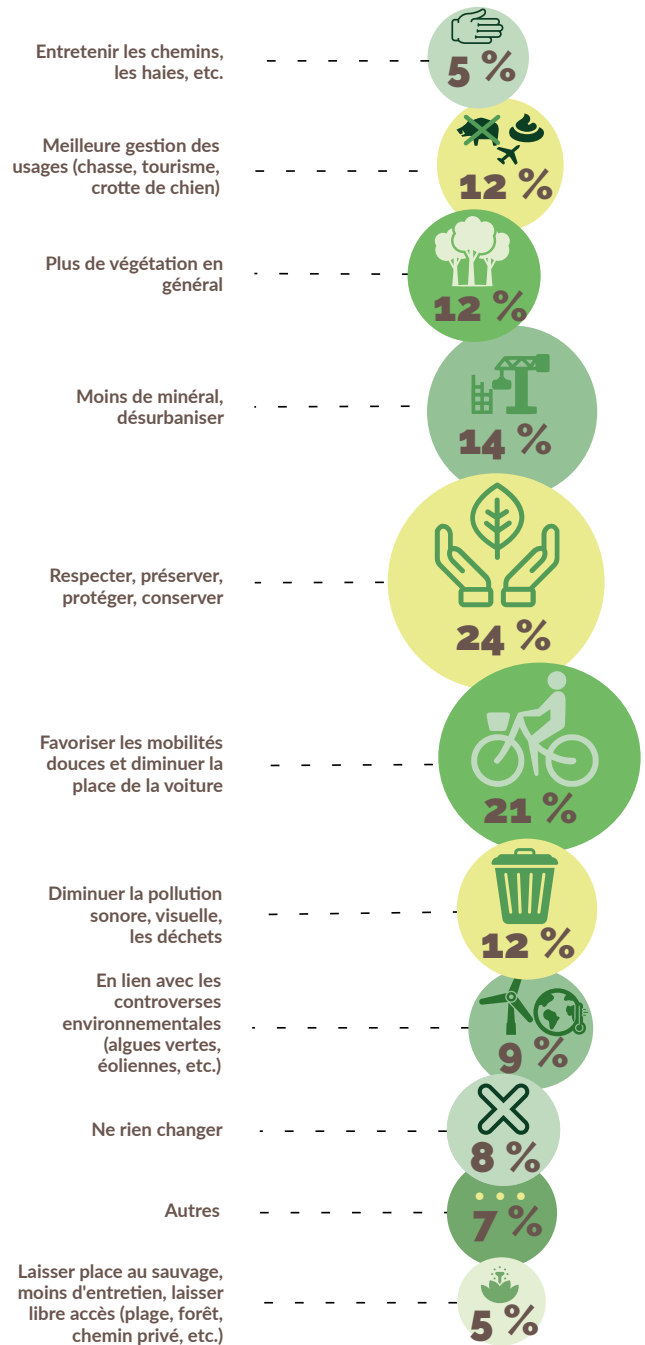
Voici des exemples d'actions citées par les habitants :

- sécuriser les chemins piétons et pistes cyclables (éclairage, distance sécuritaire par rapport aux voitures),
- entretien des chemins de randonnées et de VTT,
- meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite,
- installation de racks à vélos.



Plévenon (22), 2017, OPP Grand Site de France Caps Erquy - Fréhel

Comment le cadre extérieur de votre activité de loisirs pourrait être amélioré ? (réponse libre)



qER n = 1 119



Les pratiques touristiques en Bretagne, résultats de l'enquête Reflet (Région Bretagne, 2023)
pro.tourismebretagne.bzh/etudes/les-1ers-resultats-de-lenquete-reflet

ENTRE DIVERSITÉ ET FRAGILITÉ DES PAYSAGES BRETONS



Les forêts sont perçues comme les paysages les plus diversifiés en terme de faune et de flore.



63 % des Bretons pensent que les bords de mer sont les paysages les plus fragilisés.

Les paysages perçus comme ayant le plus de diversité faune-flore sont les forêts et les îles bretonnes ; ceux perçus comme les moins riches sont les paysages urbains. Cette perception de la diversité faune-flore varie selon l'âge et le genre. Par ailleurs, les répondants considèrent leur milieu de vie comme des paysages fragilisés.

Les enquêtés ont été invités à caractériser différentes typologies de paysage breton au regard du degré de diversité faune-flore : 1 étant un espace avec peu de diversité faunistique et floristique, 5 étant un espace avec beaucoup de diversité faunistique et floristique. Cette échelle d'évaluation a pour but de questionner les liens éventuels entre paysage et biodiversité dans les représentations des habitants.

Une perception de la diversité faune-flore qui diffère selon les catégories sociogéographiques

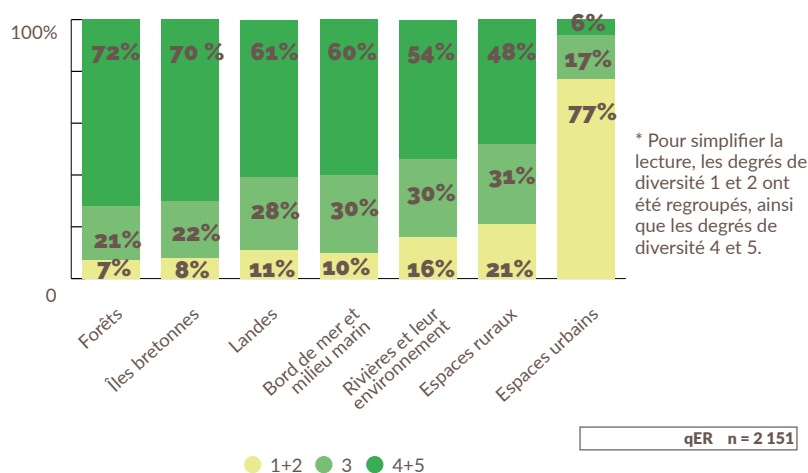
Les Bretons perçoivent une diversité forte dans tous les paysages hormis les espaces urbains où 77 % des sondés répondent un degré de 1 à 2. Les forêts et les îles bretonnes sont les espaces perçus comme les plus diversifiés en matière de faune et de flore avec 70 % et plus.

Au regard du classement, nous pouvons émettre l'hypothèse que ce sont les espaces considérés comme les moins anthropisés qui sont perçus comme diversifiés. D'autres éléments seraient nécessaires pour approfondir ce point en questionnant la perception des différentes typologies de paysage en tant que telle.

Toutefois, nous constatons des variations selon les catégories sociogéographiques.

- Premièrement, l'âge influe grandement sur la perception de la diversité. Les 16-25 ans considèrent plus fréquemment tous les espaces comme fortement diversifiés (hormis les espaces urbains) par rapport aux autres tranches d'âge. Les 65 ans et plus, quant à eux, répondent davantage des degrés autour de 2-3. Ce constat fait écho à la théorie du syndrome de glissement de l'état de référence développée par le biologiste

Perception du degré de diversité faune-flore selon la typologie de paysage



marin Daniel Pauly (1995). « L'état de référence, c'est-à-dire l'état considéré comme "naturel" d'un écosystème, évolue dans le temps, et ce, sans que les acteurs s'en aperçoivent, dans la mesure où ils considèrent un état de référence erroné : celui des décennies précédentes, correspondant à leur enfance ou au début de leur carrière professionnelle. Chaque génération redéfinissant ce qui est naturel ou pas, la norme devient alors glissante, et la dégradation des écosystèmes devient invisible aux yeux des acteurs » (Moreau et al., 2023, p. 65). Dans ce sens, les personnes plus âgées perçoivent plus de changements en matière de diversité par rapport à leur propre état de référence que les jeunes qui ont un état de référence proche d'eux. On observe ainsi le glissement qui s'opère entre générations.

- Deuxièmement, la variable du genre est notable dans le choix des réponses. En effet, les femmes ont une vision positive en notant beaucoup plus fréquemment une

forte diversité faune-flore (degré 5 : milieu marin, lande, forêt et rivière). *A contrario*, les hommes considèrent plus souvent les espaces comme peu diversifiés (degré 2 : milieu rural, forêt, lande, milieu urbain).

- Troisièmement, le milieu de vie a une influence sur la perception du degré de diversité :

- Les habitants issus des espaces densément peuplés considèrent les forêts et les rivières comme ayant une riche diversité faune-flore (+ 6 points par rapport aux autres).

- Les habitants des communes littorales estiment que leurs paysages de bord de mer et du milieu marin ont une forte diversité (+ 5 points par rapport aux autres).

Ces résultats sont riches et nouveaux, ils ouvrent des pistes de recherche entre paysage, biodiversité et groupes sociogéographiques.

Perception des paysages fragilisés

Une autre série de questions portait sur la perception de la fragilité des paysages : « *selon vous, quels sont les paysages les plus fragilisés en Bretagne ? Sélectionnez deux types de paysage et, pour chacun d'eux, définissez les actions prioritaires.* »

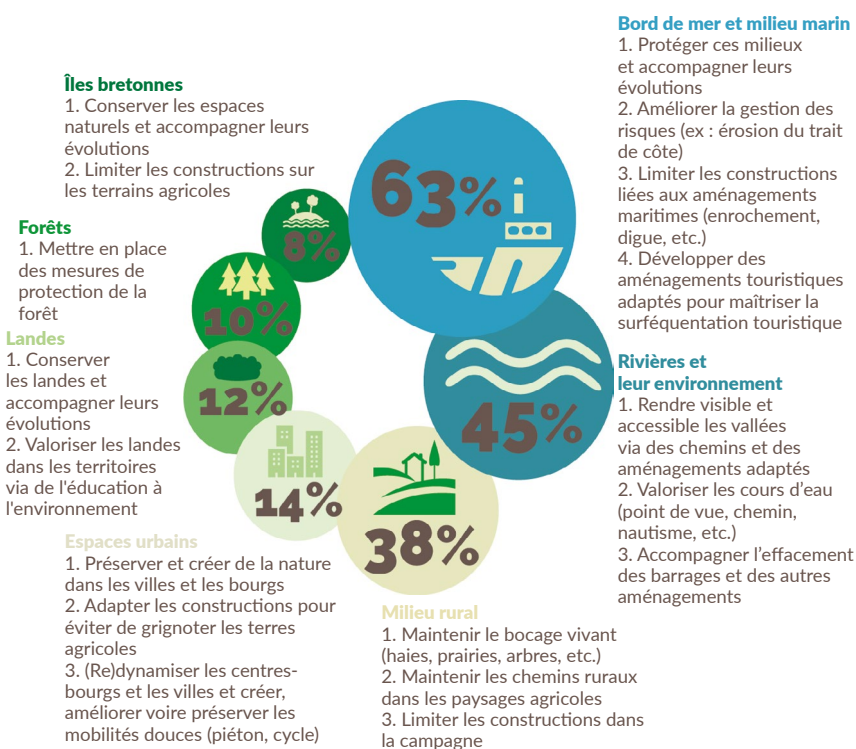
Les paysages considérés comme les plus fragilisés sont liés à l'eau avec, en première position, le bord de mer et le milieu marin suivis des rivières et de leur environnement.

Les espaces urbains, les landes, les forêts ou encore les îles sont perçus comme des espaces moins fragilisés. Le milieu rural, choisi à 38 % par les Bretons, fait office d'interface entre les deux extrêmes.

Une corrélation est observée entre les lieux de loisirs selon le genre (p. 32) et la fragilité des paysages. En effet, les hommes considèrent les milieux ruraux fragilisés à 43 % (- 9 points pour les femmes). Pour les femmes, le bord de mer et le milieu marin qu'elles fréquentent durant leurs loisirs sont perçus comme fragilisés à 67 % (avec - 8 points pour les hommes).

De manière plus globale, les habitants ont tendance à considérer le paysage de leur lieu de vie comme fragilisé. Les habitants issus des espaces densément peuplés choisissent les espaces urbains. Pour les habitants des espaces peu denses, ce sont les paysages de forêt, de lande et de rivière qui sont perçus comme fragilisés. Enfin les populations littorales choisissent les milieux associés.

Perception de la fragilité des paysages par les Bretons



Plage urbaine à la plaine de Baud, Rennes (35), 2018
OPP de l'Université du Temps Libre de Bretagne

Mise en regard du degré de diversité faune-flore avec la fragilité des paysages

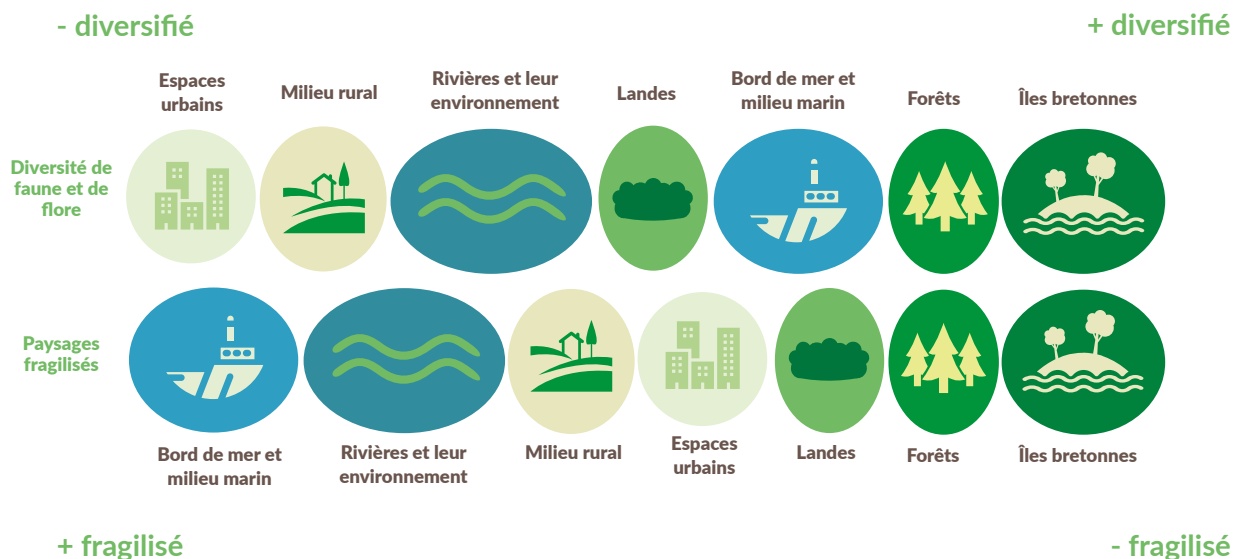
En comparant les résultats du degré de diversité et ceux relatifs aux paysages fragilisés, on retrouve des corrélations : les îles bretonnes, les landes et les forêts sont les milieux perçus avec le plus de diversité et également comme les paysages les moins fragilisés. Les espaces urbains sont perçus comme des paysages peu fragilisés alors qu'ils sont caractérisés comme peu diversifiés en faune et flore. Le bord de mer et le milieu marin sont perçus comme les paysages les plus fragilisés mais

avec un degré de diversité fort. Le milieu rural, les rivières et leur environnement sont également perçus comme des paysages fragilisés et avec un degré de diversité relativement fort, mais plus faible que les autres milieux.

Ces données résultent des perceptions des bretons. En réalité, la diversité n'est pas le seul indicateur de richesse : une île peut ne pas être très diversifiée mais contenir des espèces endémiques (= une espèce qui se trouve dans une zone géographique limitée qu'on ne retrouve nulle part ailleurs). Un paysage peut également

paraître fragilisé alors que le milieu contient beaucoup de diversité : des études sur la nature en ville ont montré que certaines villes ont une flore plus diversifiée que le milieu rural autour (Arnould *et al.*, 2011). La diversité de faune et de flore peut être forte n'importe où tant qu'il existe une diversité des milieux et des espèces, des échanges génétiques et des continuités écologiques. La trame verte et bleue vise à préserver et renforcer voire reconstituer ces corridors entre les différents milieux et le SRADDET fixe au niveau de la Bretagne des objectifs de protection et de restauration de la biodiversité.

Perception de la diversité des milieux comparée à la perception de la fragilité des paysages des bretons



La trame verte et bleue en Bretagne (dossier bibliographique)

bretagne-environnement.fr/notice-documentaire/dossier-bibliographique-trame-verte-bleue-bretagne

Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET Bretagne)

bretagne-environnement.fr/notice-documentaire/schema-regional-damenagement-developpement-durable-degalite-territoires

L'IMPORTANCE DU VÉGÉTAL ET DE L'ANIMAL DANS LES PAYSAGES DU QUOTIDIEN



100 %
des Bretons considèrent la présence de la végétation comme importante dans leur lieu de vie.



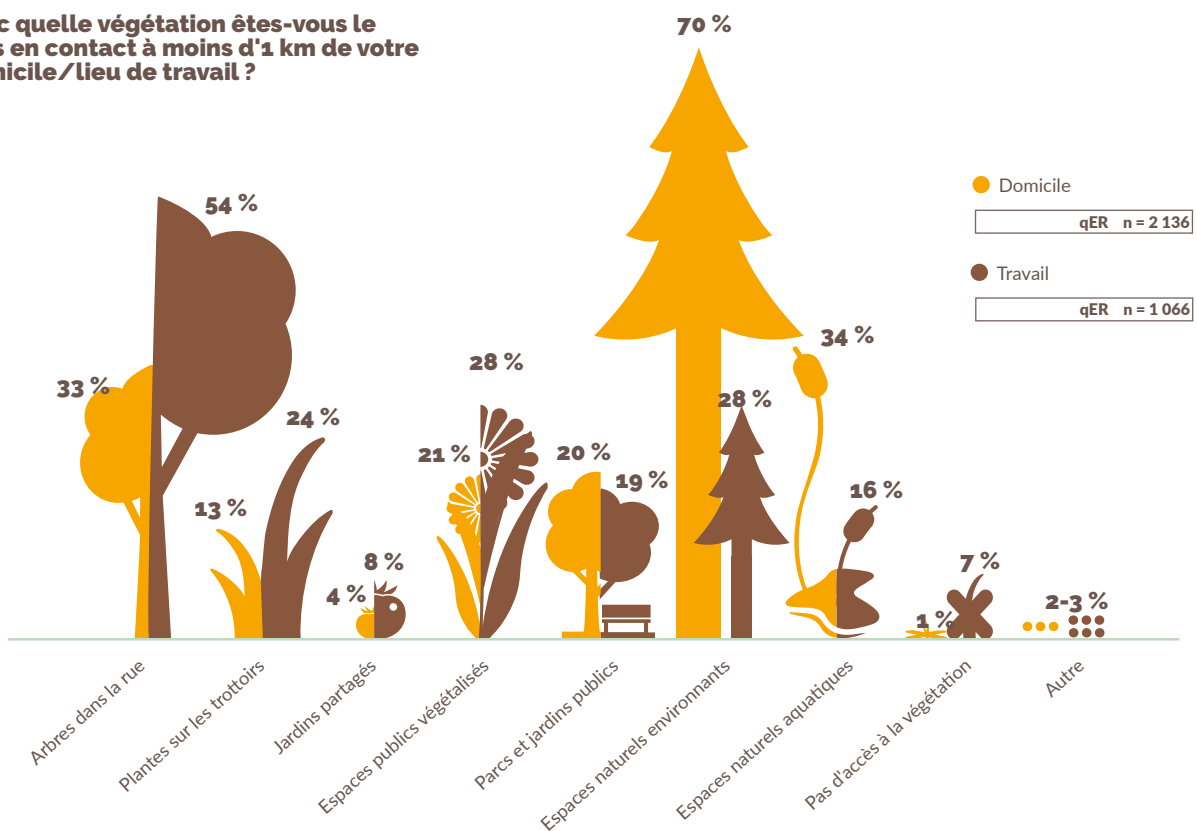
89 %
des Bretons considèrent la présence des animaux comme importante dans leur lieu de vie.



« *Changer la conception, la mentalité de l'Homme à l'égard de la nature et des animaux. Passer d'un rapport de domination, d'exploitation et d'utilisation à un rapport de complémentarité et de protection, ce pour tout le règne animal et végétal* » [Employée, Le Conquet, 29].

La présence de végétaux et d'animaux a une place prépondérante dans les paysages du quotidien des Bretons. Développer des actions tournées vers la faune et la flore est un souhait partagé par les répondants pour améliorer la qualité paysagère.

Avec quelle végétation êtes-vous le plus en contact à moins d'1 km de votre domicile/lieu de travail ?



Le végétal, le cœur de la qualité paysagère

Le végétal a une place prépondérante dans les paysages du quotidien. À la question, « *Est-ce important pour vous d'avoir la présence de végétation ?* », 100 % des répondants disent « *oui* » pour les paysages du lieu de vie, 94 % pour les paysages du lieu de travail et 96 % pour les paysages de loisirs.

Les répondants côtoient différentes formes de végétation selon le niveau de densité habité. Plus l'espace se densifie, plus le grain du végétal se précise :

- Pour les espaces peu denses et très

peu denses : les répondants sont en contact avec les espaces naturels et naturels aquatiques ;

- Pour les espaces de densité intermédiaire : contact avec les espaces naturels aquatiques ;
- Réponses communes aux espaces densément peuplés et de densité intermédiaire : contact avec les espaces publics végétalisés, les parcs et jardins publics ;
- Pour les espaces densément peuplés : contact avec les arbres dans la rue, les plantes sur les trottoirs, les jardins partagés.

On voit ici l'importance de la nature

en ville, quelle que soit la typologie de végétation (plantes sur les trottoirs, parcs, etc.).

La typologie choisie est en lien avec les pratiques des enquêtés (p. 25). Les jeunes et les femmes qui fréquentent les lieux de consommation, les aires de jeux, parcs et jardins choisissent surtout les arbres dans la rue, les plantes sur les trottoirs et les parcs et jardins publics. Quant aux hommes, ils côtoient surtout les espaces naturels en référence à leurs pratiques.

Pour les paysages du lieu de travail, les répondants sont en contact essentiellement avec les arbres dans la rue et les espaces publics végétalisés. Les CSP + choisissent plus volontiers les espaces publics végétalisés (+ 6 points par rapport aux autres CSP). Quant aux CSP -, ils ont répondu en plus grand nombre qu'ils n'ont pas accès à la végétation à 1 km autour de leur lieu de travail. L'étude sur les paysages du travail doit être approfondie pour analyser d'éventuelles inégalités sociospatiales et pour questionner l'égalité de l'accès à la nature mais aussi le bien-être sur le lieu de travail.

Dans les paysages du quotidien, une grande partie des répondants souhaite que la végétation soit renforcée et préservée. Les méthodes d'entretien sont souvent questionnées au nom de la biodiversité. *In fine*, le végétal est l'élément clé pour améliorer la qualité des paysages de toutes et tous.

« Multiplier et diversifier la végétation (laisser la nature revenir ?) pour permettre une amélioration de la biodiversité » [CSP +, habitant d'Acigné, 35].

« Par un fauchage des accotements plus modéré et plus respectueux des plantes sauvages » [Retraité de Riec-sur-Bélon, 29].

« Arrêter le fauchage et la tonte de l'herbe en permanence [...]. On pourrait envisager l'éco-pâturage sur une partie de la pelouse. Et planter des haies et arbres fruitiers sur l'autre. En un mot : rendre le lieu vivant ! » [Employée, Baden, 56].

L'importance des animaux dans les paysages

La présence d'animaux participe à la qualité des paysages quotidiens. 89 % des Bretons pensent qu'il est important d'avoir la présence d'animaux autour du domicile, 81 % autour du lieu de loisir et 63 % autour du lieu de travail.

La présence des animaux est moins visible que celle du végétal (l'arbre est statique alors que l'oiseau est en mouvement). Dans ce sens, l'observation des animaux est plus exigeante que celle du végétal. Les paysages du lieu de travail sont donc moins propices à une observation qui demande de l'attention.

Par ailleurs, la non-présence d'animaux est perçue uniquement dans les paysages du lieu de travail.

À la question « *Quels sont les animaux présents à moins d'1 km de votre lieu de travail ?* », 35 personnes répondent « *aucun* ». Certains paysages du lieu de travail sont très artificialisés (zones industrielles). Ils évoquent peu la présence d'habitats pour la faune.

« *Il n'y en a pas (zone industrielle)* » [Employée travaillant à Saint-Malo, 35].

« *De mémoire, je n'en ai jamais vu* » [Employée travaillant à Cesson-Sévigné, 35].

« *Bâtiment entouré de murs qui empêchent la visibilité d'oiseau peut-être* » [Employée travaillant à Morlaix, 29].

Moins on a de contact avec les animaux, moins ils sont importants dans le quotidien

Il y a une corrélation entre le contact avec les animaux dans le

lieu de vie / de loisirs et l'importance accordée à leur présence. Ceux qui sont moins au contact avec les animaux au quotidien considèrent que leur présence est moins importante :

- 20 % des répondants vivant dans les espaces densément peuplés considèrent que la présence des animaux n'est pas importante pour eux ou n'ont pas d'avis (+ 9 points par rapport à la moyenne).

- Les 16-29 ans sont la classe d'âge qui prête le moins d'attention à la présence des animaux et qui considère leur présence comme pas importante dans leur quotidien.

Ce phénomène est à souligner et est à mettre en parallèle avec les questionnements actuels sur la déconnexion avec la nature (OFB, 2023) : moins il y a de contacts avec la nature, moins on en ressent la nécessité.



Variété des formes végétales à Lanrelas (22), 2019, OPP du PETER du Pays de Saint Brieuc



Animaux d'élevage à Sizun (29), 2001, OPP du Parc Naturel Régional d'Armorique

La diversité des animaux cités

Au total, ce sont 170 animaux cités dont 66 oiseaux. Ce résultat fait écho à l'enquête nationale « Les Français et la nature » de 2020 où les oiseaux sont également les plus évoqués (Ducarme & Pautard, 2021).

Les animaux domestiques cités sont principalement les chiens et les chats qui sont quelques fois considérés comme trop nombreux (1 % des répondants).

Les animaux d'élevage, quant à eux, sont plus diversifiés (mouton, bœuf, poule, cochon, etc.) même si les vaches prédominent. Les animaux sauvages sont encore plus diversifiés et montrent une réelle appétence des Bretons pour leur environnement naturel.

« Chevreuil, blaireau, lièvre, martre, chouette, hibou, buse, faucon pour ne citer que ceux-là mais la liste est longue » [Cadre, Silfiac, 56].

Les animaux perçus au quotidien diffèrent selon les types de paysage. Les répondants citent en plus grand nombre les animaux domestiques dans les paysages du lieu de vie.

Concernant les paysages du lieu de travail et des loisirs, on retrouve en majorité les animaux sauvages.

Selon le genre, des nuances sont observées. Les femmes se réfèrent à 91 % aux animaux domestiques dans les paysages des lieux de vie (- 5 points pour les hommes).

Les hommes, eux, citent à 81 % des animaux sauvages, soit 4 points de plus que les femmes. Cette différence peut possiblement être liée aux pratiques du quotidien qui diffèrent selon le genre (p. 25).

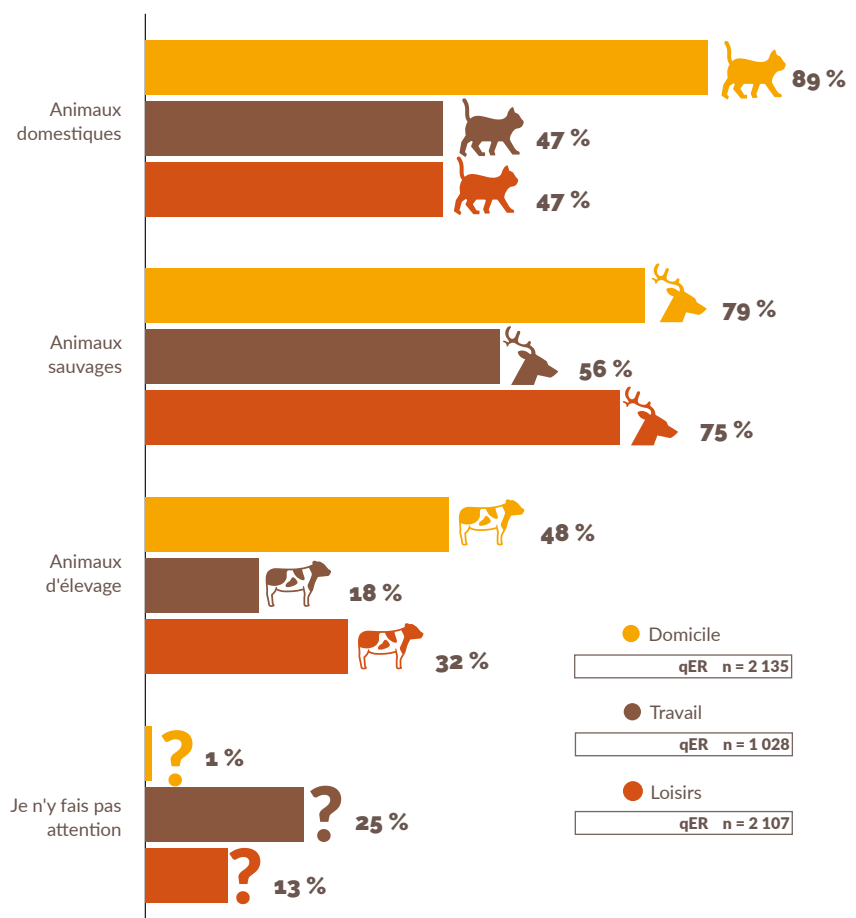
Aussi, les hommes vont être plus nombreux à mentionner les animaux d'élevage dans les paysages de loisirs (35 %, - 6 points pour les femmes). Comme explicité en amont (p. 32), les hommes sont plus tournés vers les paysages ruraux que les femmes.

Ces résultats offrent aussi de nouvelles pistes de recherche sur la thématique paysage / biodiversité / genre.

Les liens des Bretons avec les animaux

Tout d'abord, les liens entre les humains et les autres animaux diffèrent d'un individu à l'autre : les poules, les moutons et les chevaux

Quels sont les animaux présents régulièrement à moins d'1 km dans les paysages quotidiens ?



sont classés à la fois dans « les animaux domestiques » et dans « les animaux d'élevage ».

La condition de vie animale, les nuisances dues à l'élevage ainsi que le clivage habitants non chasseurs / habitants-chasseurs sont évoqués par certains répondants. La place de l'animal dans notre société et, qui plus est en Bretagne où l'agriculture est largement tournée vers la production animale, entraîne des questionnements d'ordre éthique (Denis, 2015).

[En parlant des animaux d'élevage]
 « Invisibles, mais pas inodores ! »
 « Poulets d'élevage ! Beaucoup de mouches ».

Par ailleurs, l'observation de la faune est une activité quotidienne où certains développent des stratégies pour mieux les contempler : une retraitée habitant à Rennes met des graines sur son balcon pour voir les moineaux par exemple.

In fine, l'enquête montre que les Bretons ont une fine connaissance et un intérêt fort pour la faune

et la flore qui les entourent. Nombreux considèrent que les actions prioritaires pour améliorer la qualité paysagère sont tournées vers la biodiversité. Terme exclu volontairement par l'équipe projet lors de la conception du questionnaire en ligne, il est cité 258 fois.



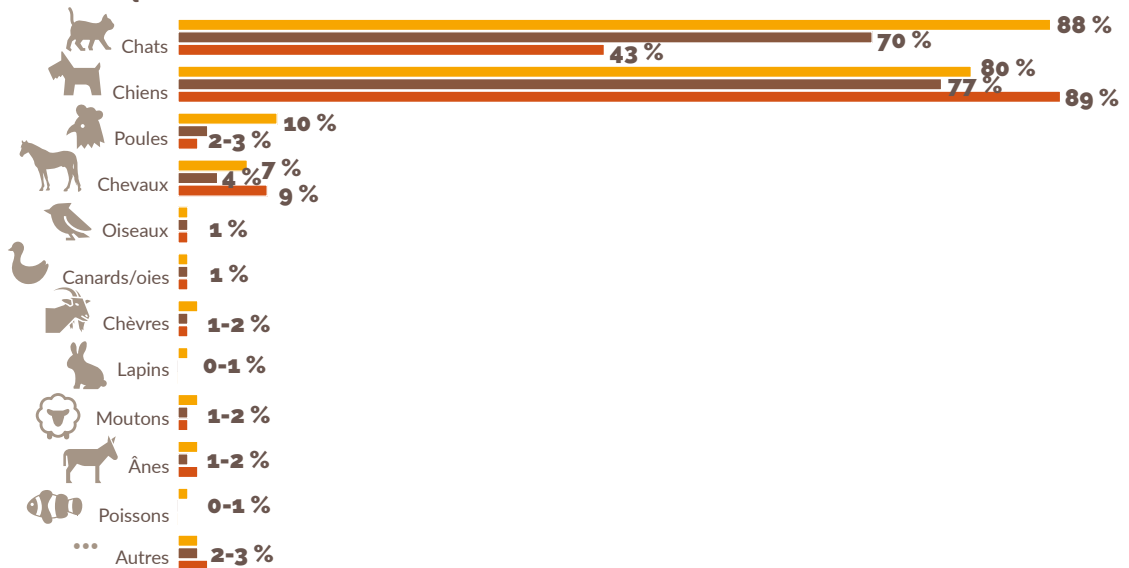
Replay de la rencontre « Amnésie environnementale et (re)connexion à la nature » organisée par l'OFB (2023) professionnels.ofb.fr/fr/restitution/journees-dechanges-techniques-en-ligne-amnesie-environnementale-reconnexion-nature

L'agriculture bretonne et la production animale bretagne-environnement.fr/infographie/lagriculture-en-bretagne

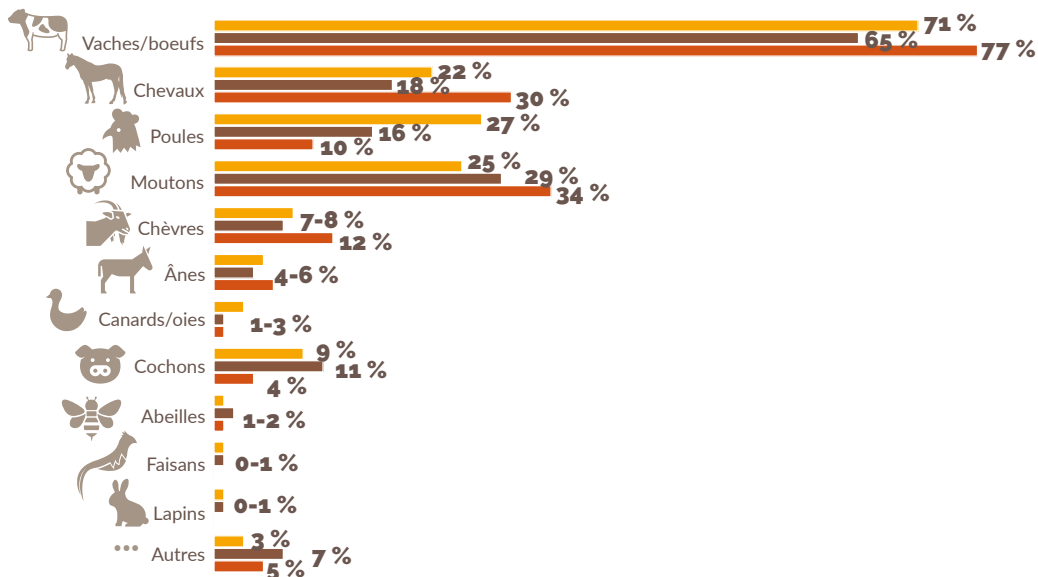
L'agriculture et les paysages dans les Côtes-d'Armor paysages.cotesdarmor.fr/connaître-et-comprendre/fondements/fondements-anthropiques/lagriculture-et-les-paysages

LES ANIMAUX DANS LES PAYSAGES QUOTIDIENS

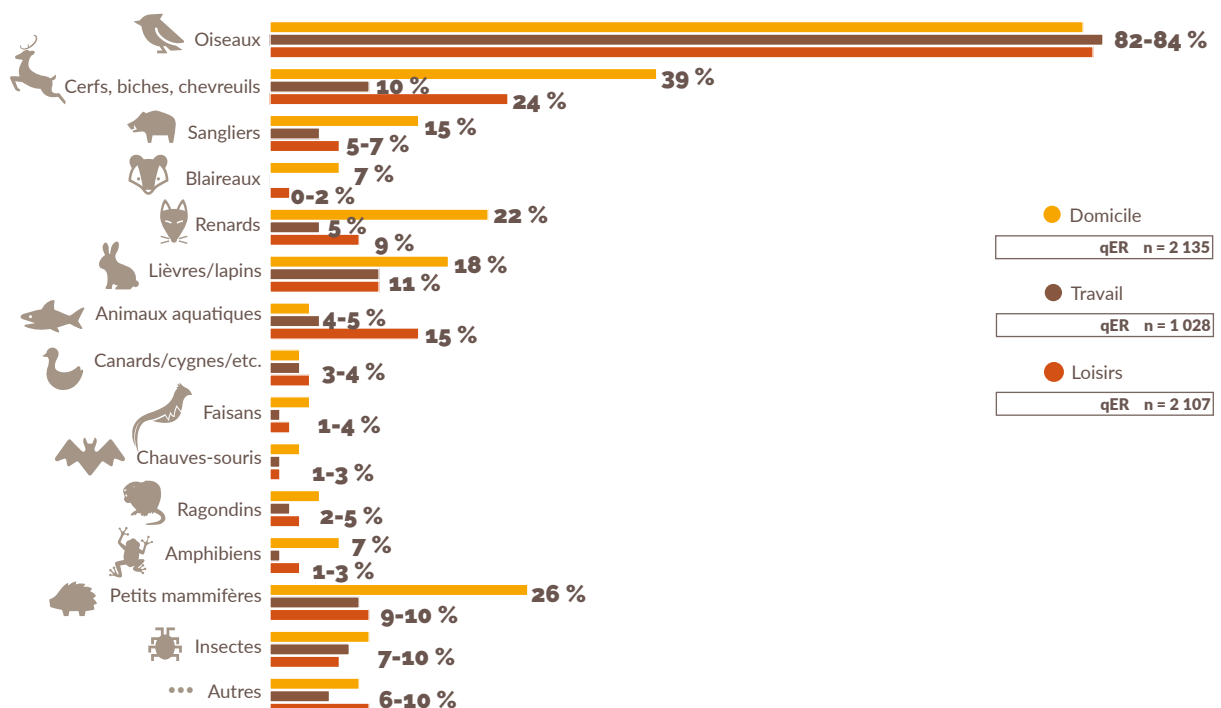
Animaux domestiques



Animaux d'élevage



Animaux sauvages



● Domicile

qER n = 2 135

● Travail

qER n = 1 028

● Loisirs

qER n = 2 107

170 ANIMAUX CITÉS DONT 66 OISEAUX

Vertébrés

Amphibiens

- Crapaud
- Grenouille
- Salamandre
- Triton

Mammifères

- Alpaga
- Âne
- Belette
- Bélier
- Biche
- Blaireau
- Bœuf
- Bouc
- Brebis
- Campagnol
- Cerf
- Chat
- Chauve-souris
- Cheval
- Chèvre
- Chevreuil
- Chien
- Cobaye
- Cochon
- Cochon d'inde
- Daim
- Dauphin
- Écureuil
- Fouine
- Furet
- Hamster
- Hérisson
- Hermine
- Lama
- Lapin
- Lièvre
- Loir
- Loup
- Loutre
- Marsouin
- Marte
- Mouton
- Mulot
- Musaraigne
- Phoque
- Poney
- Putois
- Ragondin
- Rat
- Renard
- Sanglier
- Souris
- Surmulot
- Taupe
- Taurillon/ Taureau
- Vache
- Vison

Oiseaux

- Accenteur mouchet
- Aigrette
- Alouette
- Balbuzard pêcheur

- Bécasse
- Bergeronnette
- Bernache du Canada
- Bouvreuil
- Buse
- Canard
- Cane
- Choucas
- Chouette
- Chouette hulotte (écrite chat-huant)
- Cigogne
- Colvert (canard)
- Corbeau
- Cormoran
- Corneille
- Courlis
- Cygne
- Dinde/Dindon
- Échassier
- Épervier
- Étourneau
- Faisan
- Faucon
- Fauvette à tête noire
- Fou de bassan
- Foulque
- Geai (+ des chênes)
- Goéland
- Grèbe
- Grive
- Guillemot
- Héron
- Hibou
- Hirondelle
- Martin pêcheur
- Martinet
- Merle
- Mésange
- Moineau
- Mouette
- Nette rousse
- Oie
- Oiseau
- Paon
- Passereau
- Perdrix
- Perruche
- Pic épeiche
- Pic-vert
- Pie
- Pigeon
- Pingouin
- Pinson
- Poule
- Poule d'eau
- Rossignol philomèle
- Rouge-gorge
- Sittelle torchepot
- Sterne
- Tourneepierre
- Tourterelle
- Troglodyte mignon
- Verdier

Poissons

- Brochet
- Éperlan

- Maquereau
- Poissons
- Sandre
- Truite

Reptiles

- Couleuvre
- Lézard
- Orvet
- Serpent
- Tortue
- Vipère

Invertébrés

Crustacés

- Cloporte
- Crabe
- Crevette

Insectes

- Abeille
- Bourdon
- Chenille processionnaire
- Coccinelle
- Criquet
- Fourmi
- Frelon
- Frelon asiatique
- Grillon
- Guêpe
- Hanneton
- Insecte
- Leste
- Libellule
- Lucane
- Mouche
- Moustique
- Papillon
- Puceron
- Punaise
- Sauterelle
- Scarabée

Mollusques

- Bigorneau
- Escargot
- Huitres
- Limace
- Moule
- Ormeau

Autres invertébrés

- Araignée
- Lombric
- Méduse
- Vers de terre

* Les animaux cités par les répondants sont écrits en noir. Ils sont classés par groupes taxonomiques (en vert).



Biodiv'Bretagne
data.biodiversite-bretagne.fr

ZOOMS THÉMATIQUES



Le paysage est la résultante des interactions entre les êtres humains, les dynamiques naturelles et leurs interrelations. Par son approche transversale, il permet d'aborder une variété de problématiques sociétales et environnementales.

Les résultats de l'enquête dégagent plusieurs thématiques fortes en Bretagne. Ces 8 zooms n'ont pas pour objectif de réaliser une synthèse exhaustive des thématiques, mais ils ont pour but de montrer la diversité des points de vue, avec certains constats ou demandes partagés et d'autres plus minoritaires.

Chaque zoom thématique est conçu à partir de l'analyse qualitative et transversale des données issues du questionnaire en ligne et des entretiens semi-directifs.

L'ARBRE AUX VERTUS SALVATRICES



Pour **44 %** des Bretons, le « paysage » évoque les notions de « Végétation/Arbres/Plantations ».



872 fois le mot « arbre » est cité dans l'enquête.



« *D'avantage d'arbres et moins de bitume : cour de récréation de mon collège à végétaliser par exemple. Cela serait bien* » [Habitante de Landéda, 29].

L'arbre est l'élément de paysage par excellence qui fédère les Bretons. Décrit sous toutes ses formes et dans tous les milieux, il est multifonctionnel. Entretenir les arbres en présence et en planter davantage sont des aspirations communes afin d'assurer la transition écologique et de bénéficier des vertus des arbres en faveur de la santé humaine.

L'arbre, l'élément emblématique des paysages bretons

L'arbre est l'élément du paysage le plus apprécié par les Bretons. Il est cité à 872 reprises dans l'enquête (questionnaire et entretiens compris). À la question en ligne « *c'est quoi pour vous un paysage ? Vous pouvez donner trois mots clés, exprimer une idée ...* », 109 répondants évoquent l'arbre :

- « Mer, campagne, arbres »,
- « Diversité, vivant, arbres »,
- « Nature, arbres, sauvage ».

Aux côtés de concepts englobants comme la nature, la campagne ou encore la diversité, il est un élément emblématique pour matérialiser le paysage. Lors de l'enquête nationale « Les Français et la nature », les 4 431 répondants ont été invités à définir de la même manière la notion de nature. Cité à 860 reprises, le mot *Arbre* est le terme le plus utilisé pour évoquer la nature (Ducarme & Pautard, 2021). Il est donc un élément fédérateur et symbolique de la perception du paysage et de la nature. Ses multifonctionnalités sont décrites par les Bretons. Dès lors, il y a une forte demande sociale pour entretenir et planter des arbres dans les paysages quotidiens.

L'arbre et la santé humaine

L'arbre a une place importante pour la santé physique et morale des répondants. Il permet de « mieux respirer ». La vue des arbres, en tant que telle, participe au bien-être individuel. L'arbre est aussi abordé pour son aspect nourricier avec notamment le souhait d'intégrer davantage d'arbres fruitiers dans



Îlot de verdure du quartier Saint-Martin à Brest (29), 2022
OPP de l'Université du Temps Libre de Bretagne

Chiffres clés autour de l'arbre

- 31 % des Bretons sont en contact avec les arbres dans la rue autour du domicile et 51 % autour du lieu de travail.
- À la question ouverte « *Qu'est ce qui pourrait être amélioré dans l'environnement extérieur de votre lieu de travail ?* », 14 % des répondants évoquent les arbres, demandent d'en planter davantage et de ne pas couper les arbres existants.

les espaces publics végétalisés afin que les fruits puissent être cueillis et consommés. De même, certains répondants souhaitent plus d'arbres dans les espaces publics pour se protéger des fortes chaleurs.

Enfin, les Bretons demandent plus d'arbres pour contrer le bruit.

« *En ville, limiter l'artificialisation, introduire des petits espaces d'arbres fruitiers avec du mobilier de pique-nique* » [Habitante de Lorient, 56].

Planter « *d'avantage d'arbres autour des terrains de pétanque, pour avoir un peu d'ombre aux périodes chaudes* » [Retraité, Auray, 56].

« *Ça nous fait respirer avec les yeux, surtout quand on travaille dans un bureau et que l'on ne voit la nature qu'en se penchant par la fenêtre pour voir juste une cime d'arbre* » [Cadre, Cesson-Sévigné, 35].

« *Environnement bruyant à proximité d'une 4 voies. Prévoir plus de végétation (arbres) pour couper du bruit* » [Habitante de Pluneret, 56].

L'arbre et ses fonctions écologiques

Reconnaissant les bienfaits des arbres en ville, les répondants expriment l'importance de l'arbre dans la création d'îlots de fraîcheur et dans son rôle en faveur de la biodiversité. Planter des arbres dans des sols désimperméabilisés est aussi évoqué. Souvent, planter plus d'arbres est associé au souhait de limiter l'artificialisation des sols.

En milieu rural, l'arbre est surtout valorisé à travers le bocage. Les fonctions écologiques de la haie sont soulignées, et notamment sur la qualité de l'eau, la biodiversité et la lutte contre le changement climatique (cf. infra).

Il faudrait « des abris pour la biodiversité, vivre dans la nature pas simplement intégrer des arbres entre les pavés. Végétaliser, dévitaliser, désimpermeabiliser, créer des massifs pour rafraîchir les sols, planter des arbres [...] » [Habitante d'Hennebont, 56].

« Planter de grands arbres Hôtes de la Biodiversité, puissants leviers pour le climat, la qualité de l'air et la santé publique comme pour les paysages » [Cadre, Rennes, 35].

« Plus d'arbres / végétations de différentes essences et surtout avec des feuilles pour l'évapotranspiration l'été » [Cadre, Cesson-Sévigné, 35].

L'arbre et les cheminements

L'arbre a également une fonction de lisière dans l'aménagement du territoire. Certains habitants évoquent les arbres le long des routes et au bord des sentiers de randonnée. Encore une fois, dans ce contexte, le souhait est également de maintenir et de planter des arbres :

- Concernant les actions dans les paysages de loisirs : « Avec plus de plantations d'arbres et autre végétation sur le bord des routes, sur les ronds-points... » [Retraitée, Loperhet, 29].
- « Le long des routes, les arbres disparaissent. Les paysages sont de plus en plus clairsemés » [Habitante de Saint-Germain-sur-Ille, 35].

L'arbre et ses fonctions culturelles et esthétiques

En sus, l'arbre participe à la beauté singulière des paysages quotidiens et a une empreinte culturelle. Il ponctue le quotidien des Bretons en apportant du vivant, des espaces de respiration et une plus-value aux biens immobiliers.

« Et puis je suis membre d'une association X, [...] je vais dans des coins perdus juste pour photographier des arbres, ça m'a fait découvrir pleins d'endroits » [Retraité, Rennes, 35].

« C'est beaucoup de bois. Ce ne sont pas de grands bois, ce sont des petits bosquets, mais ça donne un paysage bien végétalisé » [Retraité, 35].

« Je pense que le fait qu'il y ait pas mal d'arbres, les chênes en bordure de maison, ça rend mon paysage du domicile spécifique. Ça lui apporte quelque chose que peut-être une maison sur un terrain lambda n'a pas [...] » [Retraitée, Sixt-sur-Aff, 35].

La gestion de l'arbre

La gestion des arbres sur l'ensemble du territoire breton est largement abordée par les répondants, et ce souvent de manière virulente. Les arguments convoqués sont les suivants :

- le non-entretien ou les mauvaises conditions environnementales des arbres en ville ;
- la suppression ou la mauvaise gestion des arbres dans les haies bocagères ;
- la disparition des arbres au profit du bâti ou le non-remplacement des arbres dépéris.

Parce qu'il est largement apprécié, l'arbre fait l'objet de débats passionnés.

« L'arbre est encore trop considéré comme du matériel urbain, ou de la matière première bois-énergie sans considération » [Cadre, Saint-Renan, 29].

« À chaque sortie, c'est la crainte de voir un talus en moins, des arbres coupés, un mur en béton apparaître, un chemin être goudronné... » [Cadre, Trégunc, 29].

« L'entretenir sans tout massacrer en taillant les arbres jusqu'au tronc alors que ce sont des paliers importants dans le transport de la sève » [Employé, Évran, 22].

En résumé, les bienfaits de l'arbre sont cités : îlots de fraîcheur, qualité de l'air, pour mieux respirer, beauté des paysages, barrière anti-bruit, réservoir de biodiversité. De façon globale,

l'arbre a des vertus salvatrices pour la santé humaine et pour faire face aux problématiques environnementales. Il est considéré comme un pilier pour assurer la transition écologique dans les campagnes et dans les villes.

Il est décrit sous toutes les dimensions par les répondants. Toutefois quelques aspects sont peu voire non évoqués comme les multiples conflits de voisinage (arbre qui fait trop d'ombre au voisin, arbre avec ses feuilles chez le voisin, etc.), les mesures réglementaires d'implantation des arbres en ville, la question de la sécurité...

Avec le pacte national en faveur de la haie présenté en septembre 2023 et la réglementation relative aux allées et alignements d'arbres (art. L350-3 du Code de l'environnement), l'arbre d'alignement rural comme urbain est considéré comme source d'aménités et il fait l'objet d'une politique spécifique (protection, renouvellement, valorisation, etc.). C'est dans ce contexte opportun que la Région Bretagne porte le projet de mise en place d'un plan arbre régional. Ce dernier vise à développer la présence de l'arbre dans tous les milieux, promouvoir sa gestion durable et renforcer les usages et produits qui lui sont associés.



Pourquoi l'arbre est la grande variable de la plupart des paysages en Bretagne ? [bretagne-environnement.fr/article/types-paysages-Bretagne-arbre-bocage](https://www.bretagne-environnement.fr/article/types-paysages-Bretagne-arbre-bocage)



Gouesnac'h (29), 2003, OPP Atlas des paysages du Finistère

ZOOM SUR LES PAYSAGES FORESTIERS



Suivi d'un îlot de sénescence, Vern-sur-Seiche (35), 2017, 2018, 2022, OPP des Espaces Naturels Sensibles d'Ille-et-Vilaine

140
C'est le nombre de
fois où la forêt est
convoquée

51
fois
La forêt est
mentionnée dans la
définition du paysage

15
fois
La forêt est associée
aux animaux

74
fois
La forêt est liée à
des actions pour
améliorer la qualité
des paysages

LA FORÊT, UN PAYSAGE PEU PRÉSENT DANS L'ENQUÊTE

Dans le langage commun, la forêt est synonyme de massif forestier. Dans ce sens, la Bretagne est une région peu forestière avec 14 % de surface forestière. La forêt participe néanmoins à la diversité des paysages et au bien-être des Bretons *via* les usages sociaux associés.

Dans les questions ouvertes du questionnaire en ligne, la forêt est peu mentionnée par les répondants. Néanmoins, la forêt arrive en tête des milieux à forte diversité faune-flore selon les répondants (p.36).

LES ACTIONS CITÉES POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ PAYSAGÈRE FORESTIÈRE

- Protéger la forêt
- Améliorer la gestion forestière (éviter les coupes rases, diversifier les essences, nettoyer les sous-bois, etc.)
 - Rendre accessibles toutes les forêts
- Planter plus de forêts dont des micro-forêts urbaines
 - Limiter la chasse et / ou modifier les horaires de chasse
 - Ne pas implanter d'éoliennes dans les forêts
 - Ne pas toucher à la forêt



La forêt en Bretagne

bretagne-environnement.fr/infographie/la-foret-en-bretagne

Dossier bibliographique « De l'écologie à la dimension sociale des forêts bretonnes »

bretagne-environnement.fr/notice-documentaire/ecologie-dimension-sociale-forets-bretonnes-dossier-bibliographique

UNE AGRICULTURE PLURIELLE ET DÉBATTUE



« Moi, ça m'a sérieusement blessé en fin de carrière, parce que quand je me suis installé comme agriculteur, la priorité, c'était de nourrir les gens. Maintenant, on est traité de pollueurs, maltraitance animale et compagnie ».



« Accélérer la replantation de haies, favoriser une agriculture paysanne respectueuse des sols, des consommateurs et des paysans » [Habitant de Concarneau, 29].

Les Bretons sont fortement attachés aux paysages bocagers qui participent à l'identité territoriale de la région. Les paysages sont façonnés par les pratiques agricoles et dépendent donc de l'évolution de ces pratiques. L'agriculture est un enjeu fort pour la qualité des paysages. Les sondés interrogent les différents modèles agricoles et convoquent la notion de pratiques à « l'échelle humaine ».

Le bocage, un paysage identitaire

Au côté des paysages littoraux, le bocage est le paysage le plus cité dans l'enquête, et ce avec le vocable associé : petites parcelles, haies, talus, arbres, prairies, vaches, etc.

Convoqué avec attachement, il fait référence à l'histoire des paysages ruraux. Dans les entretiens semi-directifs, le remembrement des années 1960-1980 est un évènement familial fort qui est ancré dans la mémoire sociale. C'est le point de référence pour convoquer les transformations de l'agriculture (mécanisation, industrialisation de l'agriculture, etc.) et les effets sur les paysages bretons (agrandissement des parcelles, arasement des haies, modification des cultures, élevage hors sol, etc.).

« Des champs cultivés, des prairies avec des vaches, pas mal de bocage, pas mal de haies quand même. [...] C'est assez à taille humaine. [Habitant d'Amanlis, 35].

« Pour nous les Bretons, le bocage breton, c'est un paysage, mais en fait, par rapport à d'autres régions, il a son caractère » [Agriculteur de Médréac, 35].

« Je suis né avant le remembrement de ma commune. Des kilomètres de talus arasés et mon grand-père qui en pleurait. L'arrivée du maïs et des intrants. La disparition des bousiers et des hannetons, des perdrix et des lièvres... » [Retraité, Gourlizon, 29].

« Dans les années 1960, du côté de mon père, originaire des Monts d'Arrée, ils avaient des petites fermes avec un cochon qu'ils tuent à l'année, trois vaches, les poules. Ils vivaient en autarcie. [...] Ensuite, il a fallu nourrir la France, donc on a fait le remembrement » [Habitant de Morlaix, 29].



Maillage bocager à Locarn (22), 2013, OPP Trame verte et bleue en Bretagne

Chiffres clés autour du bocage

- 75 % des Bretons considèrent que « maintenir le bocage » est l'action prioritaire dans les lieux de vie.
- À la question « Quelles sont les priorités liées au milieu rural ? », 92 % des répondants choisissent « maintenir le bocage vivant ».
- Aux questions ouvertes dans le questionnaire en ligne, le bocage revient à 275 reprises.

Par ailleurs, les fonctions écosystémiques du bocage sont bien identifiées par les répondants : refuge pour la biodiversité, valorisation du bois de chauffage, fonction brise-vent, amélioration de la qualité de l'eau, etc.

Comme explicité en amont (p. 27), les répondants projettent dans le bocage une conquête des paysages ruraux désirés pour trois raisons : (i) un ancrage historique et mémoriel, (ii) des fonctions écologiques pour lutter contre la crise environnementale, (iii) une dimension sociale où la reconstitution du bocage correspond à un retour à une agriculture à « l'échelle humaine ».

« Arrêter de détruire les haies bocagères, planter des arbres, lutter contre l'élevage intensif (notamment les porcs) [...] » [Habitant de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, 35].

« C'est vrai que dans certains endroits on modifie les pratiques de l'agriculture. On reconstitue des haies, des talus. On s'est rendu compte qu'il fallait les reconstruire » [Retraité de Brest, 29].

Les regards des répondants varient : certains évoquent des haies bocagères arrachées, d'autres apprécient la replantation des haies. Le programme Breizh-Bocage est mentionné à plusieurs reprises.

La polysémie de l'agriculture bretonne

En complément du bocage, plusieurs types d'agriculture sont exposés par les répondants. Quelques-uns évoquent la culture légumière (choux-fleurs, artichauts) qui offre un paysage spécifique et ouvert sur l'horizon. D'autres décrivent une agriculture raisonnée avec des petites fermes. Plus nombreux sont ceux qui mentionnent l'agriculture dite intensive, elle est caractérisée dans les verbatims par l'échelle de production : « des grandes parcelles », « des grands tracteurs », « des grosses moissonneuses », « des énormes fermes-usines », « des grandes exploitations ».

Cette notion d'échelle révèle la dichotomie entre l'agriculture

considérée comme « intensive » et les autres formes agricoles.

« Au Nord, là, c'est le Pays de Léon, donc c'est des zones maraîchères » [Ouvrier, Chantepie, 35].

« Après en Bretagne c'est vachement industrialisé, l'agriculture et je trouve ça dommage. Mais il y a quand même plein de petites fermes qui ont des fonctionnements bons, raisonnés » [Habitante de Louvigné, 35].

« Il y a peut-être une transition qui s'opère en ce moment, mais c'est des grosses exploitations qui prévalent maintenant avec des gros tracteurs, les grosses machines » [Habitante de Lesneven, 29].

Les conséquences exprimées vis-à-vis de « l'agriculture intensive »

Dans l'analyse des questions ouvertes et essentiellement pour la question « Selon vous, quelles sont les actions à mettre en œuvre pour améliorer la qualité des paysages ? », les répondants exposent les effets de « l'agriculture intensive » dans les paysages et sur la santé :

- les nuisances directes pour les êtres humains (les bruits issus de l'élevage hors-sol, etc.),
- les conditions animales dans les élevages hors-sol,
- les conséquences de l'utilisation des engrais chimiques et des produits

phytosanitaires pour le sol et pour la qualité de l'eau,

- les marées vertes,
 - la modification des paysages avec l'agrandissement des parcelles, les modifications culturelles (monoculture et surtout le maïs) et l'agrandissement des exploitations agricoles.
- Face à ces constats, les répondants proposent des actions tournées vers une agriculture à « l'échelle humaine ».

Des pratiques plurielles pour améliorer la qualité des paysages

Les sondés encouragent la diversité des types d'agriculture et emploient une variété de termes : « développer l'agroécologie », « l'agriculture extensive », « la permaculture », « le maraîchage bio », « l'agriculture durable écologique », « l'agriculture paysanne ».

Ils s'appuient sur leurs connaissances du bocage pour proposer des solutions et, la question de l'échelle est très prégnante : « favoriser les petites surfaces de cultures », « élevage de proximité », « revoir l'échelle d'installation », « reconstruction de talus, plus de prairies permanentes ».

Lorsque ces solutions sont évoquées, le champ lexical lié à la profession évolue. Les répondants parlent de « petits producteurs bio » (en référence avec les circuits courts), de « paysans » (qui entretiennent le paysage), « d'éleveurs paysans »,

« d'exploitations familiales soucieuses de leur environnement », etc.

Les sondés abordent facilement ce qui est une agriculture de niche comme une sorte d'idéal, mais la réalité est la fin d'une agriculture familiale qui se traduit par des formes sociétaires de maîtrise du foncier et de formes juridiques associant facilement 3, 4 ou plus exploitants, par une surface moyenne d'exploitation en augmentation constante, par une baisse de la polyculture élevage ayant des conséquences sur les surfaces de prairies (en baisse), la valorisation du bois, etc.

Par ailleurs, le rôle environnemental des pratiques agricoles est souligné : « remettre de la biodiversité », « santé des sols », « limiter la pollution de l'air ». Les solutions sont tournées vers la mise en valeur paysagère de l'agriculture. Certains expriment le fait de guider les agriculteurs dans ces pratiques via l'accompagnement de professionnels, des moyens humains pour entretenir les haies et des moyens économiques alloués.



Le programme Breizh Bocage

bretagne.bzh/presse/communiqués-dossiers/breizh-bocage-valoriser-davantage-les-bienfaits-environnementaux-du-bocage/

« Supprimer les champs de maïs et planter des haies et des arbres pour retrouver le bocage, favoriser la présence de prairies et de petites parcelles » [Habitante de Saint-Germain-en-Coglès, 35].

« Favoriser une agriculture plus respectueuse de la condition animale » [Habitante, Monteneuf, 56].

« Je pense qu'il faudrait aussi replanter quand même des haies dans les grandes parcelles agricoles, remettre de la diversité, de la vie, faire en sorte que ce soient des refuges pour toute la faune alentour » [Habitant de Saint-Aubin des landes, 35].

« Réduire la taille des champs, restaurer les talus et les haies. [...] Respecter la fauche différenciée pour le cycle de la graine et la reproduction des insectes » [Habitante de Gueltas, 56].

« Accompagner le monde agricole pour faire évoluer certaines pratiques (choix des cultures, travail de la terre, emploi de pesticides) » [Habitant Hennebont, 56].



Évolution du parcellaire agricole (35), 2019, 2023, OPP de l'Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine

L'EAU, LE FIL D'ARIANE DES PAYSAGES BRETONS



« Reconnaître la place de l'eau dans les paysages (préservation des zones humides au maximum) » [Habitante de Rennes, 35].



« Retrouver de beaux cours d'eau (au sens écologique) » [Habitant de Vezin-le-Coquet, 35].

« Reméandrage des cours d'eau, action de dépollution » [Habitant de Plougras, 22].

L'eau a une place importante pour les Bretons à travers le littoral, les cours d'eau et les zones humides. Accroître l'accessibilité à l'eau par le contact physique, visuel et culturel participe aux actions à mettre en œuvre pour une meilleure qualité des paysages bretons. Le bon état écologique des cours d'eau est aussi un enjeu partagé par les répondants.

L'accessibilité à l'eau

La présence de l'eau – maritime ou intérieure – est un élément déterminant dans la qualité des paysages bretons.

C'est pourquoi l'accessibilité des cours d'eau est une action prioritaire mise en avant par les Bretons : 52 % pensent que « rendre visible et accessible les vallées via des chemins et des aménagements adaptés » est une priorité liée aux rivières et leur environnement.

43 % des Bretons souhaiteraient que les cours d'eau soient valorisés et attractifs (point de vue, chemins, nautisme, etc.). Certains répondants observent cet enjeu de l'accessibilité à l'œuvre dans les territoires.



Brec'h (56), 2015, 2020
OPP de l'Écomusée de Saint-Dégan-vallée du Loc'h

Rendre « le littoral accessible à vélo ou par les chemins depuis les bourgs environnants, jusqu'à 10 km » [Habitante de Ploeren, 56].

« Rendre la Rance accessible et attractive en plus d'endroits. Valoriser le patrimoine de pays (moulins sur la Rance) » [Habitante de Saint-Maden, 22].

« La rivière n'était pas accessible avant, je peux y accéder maintenant. Il y a quelques timides avancées, soit par la réglementation, soit par la loi, soit par la bonne volonté des propriétaires exploitants agricoles, et bien il y a un accès rendu, il y a des chemins » [Habitant d'Amanlis, 35].

« Améliorer l'attractivité des canaux bretons, créations dans les maisons éclusières d'épiceries, de petites restaurations [...] » [Habitant de Grand-Champ, 56].

La qualité de l'eau

L'enquête est l'occasion pour les répondants de mentionner la qualité de l'eau, et notamment la qualité des eaux de baignade pour les paysages de loisirs.

Par ailleurs, à la question « Quelles sont les priorités liées aux rivières et à leur environnement ? », 16 % des répondants ont choisi la catégorie « autre » en répondant que la priorité est de limiter la pollution des eaux issue des activités humaines et en partie des activités agricoles.

Une poignée de répondants évoque le souhait d'améliorer le traitement des eaux usées via par exemple le développement et le subventionnement de la phytoépuration.

« Gros problème de qualité des plages et eaux de baignade » [Habitant de Plougastel-Daoulas, 29].

« Plus de vérifications des usages agricoles pour éviter les pollutions des cours d'eau » [Habitante de Brest, 29].

« Arrêter les rejets polluants des entreprises dans les cours d'eau » [Habitante de Melesse, 35].

La restauration des milieux aquatiques

Les répondants appellent à la restauration des milieux aquatiques :

- « Redonner la place au cheminement de l'eau à l'air libre (fossés, ruisseaux) » [Habitante de Plourivo, 22].
- « Cesser les nouveaux aménagements et accompagner par des travaux légers (effacement des barrages, plantation de haies, etc.) : la re-naturation » [Habitant de Châteaubourg, 35].
- « Préserver la végétation sur les rives et ne pas trop les entretenir, laissant au moins une bande de vie sauvage, afin d'accueillir plus de biodiversité » [Habitante d'Évran, 22].
- « Favoriser le maintien des zones humides et restaurer leurs liens avec des cours d'eau renaturés » [Habitant de Lorient, 56].

In fine, les paysages de l'eau font référence au bon état écologique des écosystèmes. Aussi, l'eau participe aux aménités paysagères — éléments naturels représentant un attrait pour les habitants. Le contact physique, visuel et culturel avec l'eau est recherché par les habitants, et c'est dans ce sens, que les sondés demandent d'en améliorer son accès.



Dossier le cycle de l'eau en Bretagne
bretagne-environnement.fr/notice-documentaire/le-cycle-de-l-eau

LE CLIMAT, UNE PRISE DE CONSCIENCE EN COURS



1 PERSONNE SUR 4 pense que les actions sur le climat sont prioritaires dans les paysages quotidiens.



« Aujourd'hui tout le monde est concerné par le changement climatique, le respect de la nature. J'ai l'impression qu'il y a cette mouvance de mettre la nature au premier plan et l'Homme doit s'y adapter » [Employée, Vannes, 56].

Le changement climatique est abordé de manière transversale dans les réponses des Bretons. Ces derniers évoquent les conséquences actuelles et futures qui impactent / impacteront les paysages. Les actions envisagées pour les paysages du quotidien sont basées sur le végétal. Les solutions ont pour but de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de s'adapter aux conséquences du changement climatique.

Une prise de conscience en cours mais parfois floue

Pour 8 % des répondants, le mot « paysage » évoque la notion d'« adaptation et changement climatique ». Pour certains enquêtés, les concepts associés au changement climatique ainsi que les conséquences de celui-ci peuvent être flous.

« Ils coupent des arbres, on ne comprend pas vraiment pourquoi mais bon ... Ils doivent prévoir le changement climatique. Le problème c'est qu'on ne verra jamais les grands arbres comme ils étaient avant. [...] Ils replantent mais le temps que ça pousse » [CSP +, Brest, 29].

« Je crains l'évolution du climat évidemment. Comment ça va se passer ? S'il fait beaucoup plus chaud, qu'est-ce que ça va modifier ? » [Retraitée, Lamballe, 22].

Les effets observés dans les paysages bretons

Les effets du changement climatique sont observés par les Bretons principalement sur les paysages littoraux et de cours d'eau avec notamment l'érosion du trait de côte, la montée des eaux et les évènements météorologiques extrêmes.

« Par rapport à la côte, elle recule à cause des fortes tempêtes et donc du réchauffement climatique qui fait que la mer remonte un peu. Ça touche par exemple la dune un peu plus loin par rapport à chez moi » [Retraitée, Lanilis, 35].

« Ça devient une réalité, c'est-à-dire qu'en fait, le nombre de crues ou d'étiages sont de plus en plus importants. Et ça veut dire que pour moi, c'est un des marqueurs forts de ce réchauffement climatique [...] » [CSP +, Amanlis, 35].

« Moi, quand j'étais gamin, on allait à la plage à Pénestin, aujourd'hui le chemin côtier s'est effondré. Partout le long de la côte, ça se dégrade. Et c'est assez spectaculaire. [...] Cela va encore reculer, bon bien sûr ça dépend de la nature de la roche, mais avec les pluies, le ressac, oui ça va encore se dégrader. Plus le niveau d'eau monte, plus ça va éroder les côtes c'est clair » [Retraité, Arradon, 56].

Certains répondants se projettent déjà dans les paysages de demain. Ils évoquent les conséquences futures de la montée des eaux, de la sécheresse ou encore des évolutions de la végétation :

- « J'avais vu une carte il y a quelques années qui montrait, alors ce n'était pas la vision la plus optimiste, mais une des visions possibles de la montée des eaux. Et c'était à l'horizon 2100 je crois, peut-être qu'on sera encore là pour le voir. Et tous les lieux auxquels je suis attachée étaient sous l'eau » [Étudiante Trégunc, 29].
- « Et puis ma crainte c'est ce qui va arriver avec le réchauffement climatique, la sécheresse... Plus d'incendies, les forêts vont changer, la lande va changer, et puis l'usage aussi va peut-être changer parce qu'il y aura des endroits où il ne faudra pas aller » [CSP +, Vern-sur-Seiche, 35].
- « Les épisodes de canicule : on vient de vivre quand même des périodes jamais connues avant, des périodes de canicule qui sont surprenantes pour nous, et si ça devait prendre beaucoup d'ampleur » [CSP -, Bruz, 35].

Le changement climatique fait référence à trois temporalités dans les perceptions habitantes : à la nécessité « d'un retour en arrière »,

à un présent où « on fait n'importe quoi » et à un avenir faisant référence à « des craintes ».

Les actions citées dans l'enquête

25 % des répondants (et surtout les 16 à 29 ans et les femmes) considèrent que « mettre en œuvre des solutions face aux conséquences du changement climatique » est l'action prioritaire dans les paysages du lieu de vie.

Une cinquantaine de Bretons proposent des actions sur le climat comme levier pour l'amélioration des paysages : sensibiliser les élus, maintenir et améliorer le bocage, sanctuariser certains espaces, adapter les essences végétales, changer de mode de production, etc.

Pour les paysages urbains, les réponses sont axées sur la végétation dont l'arbre (*supra*) pour créer des îlots de fraîcheur par exemple. Des solutions d'adaptations sont donc envisagées.

« En ville, revégétaliser d'urgence et penser à ôter du bitume, perméabiliser les sols, lutter contre les îlots de chaleur, penser à la circulation de l'air » [Retraitée, La Chapelle-Thouarault, 35].

Pour les paysages des lieux de loisirs, les propositions sont pour l'essentiel basées sur les solutions fondées sur la nature : « En le protégeant contre les activités humaines destructrices » [CSP +, Rennes, 35].



Le changement climatique en Bretagne
bretagne-environnement.fr/thematique/le-changement-climatique

DES PAYSAGES DE L'ÉNERGIE PEU DISCUTÉS



5 % des répondants évoquent les éoliennes dans les actions à mettre en œuvre pour améliorer la qualité des paysages bretons.



Une faible poignée de répondants évoque les autres énergies renouvelables.

Les paysages de l'énergie en Bretagne sont peu perçus et peu conscientisés par les enquêtés. L'implantation des énergies renouvelables (ENR) et plus spécifiquement celle des éoliennes est débattue par une centaine de répondants. Tantôt des suggestions sont émises pour accroître les ENR, tantôt les ENR sont critiquées de manière virulente. Le paysage est un levier pour faciliter le dialogue.

Des paysages énergétiques peu présents dans les perceptions des enquêtés

« La production et l'acheminement de l'énergie contribuent à la transformation des paysages et forgent l'identité des territoires depuis toujours » : aqueducs, canaux, moulins, barrages, voies et ouvrages de chemin de fer, industries minières, centrales hydroélectriques et nucléaires, lignes à hautes tensions, centrales et panneaux solaires, éoliennes, etc. (RAEE et al., 2014).

Au fur et à mesure du temps, avec les avancées technologiques, les paysages de l'énergie en France sont devenus de moins en moins visibles. Avant le XX^e siècle, la production et la distribution de l'énergie étaient largement visibles et matérialisées dans les paysages (multiplicité des moulins, exploitation intensive du bois – émondage tous les 7 ans du bois de bocage).

« La deuxième révolution industrielle vécue au XX^e siècle, celle du pétrole, du gaz et de l'électricité, tout en massifiant la consommation de l'énergie pour le plus grand nombre, a eu tendance à faire disparaître sa production du cadre quotidien : d'une part en l'important par voies maritimes et souterraines avec de rares ports pour recevoir le pétrole et le gaz, d'autre part en concentrant sa production dans des équipements de grandes dimensions mais peu nombreux (19 centrales nucléaires sur le territoire métropolitain) ou éloignés des lieux de vie » (Folléa, 2021, p. 9).

Dès lors, les Français se sont « déshabitués des paysages de l'énergie » (op. cit.). Ce constat s'observe dans les résultats de l'enquête.

Le tableau ci-contre montre le nombre d'enquêtés qui ont évoqué



Trédaniel (22), 2019
OPP du PETR du Pays de Saint-Brieuc

les éléments relatifs aux paysages de l'énergie dans le questionnaire en ligne.

Les enquêtés évoquent le réseau des lignes électriques à 19 reprises et suggèrent notamment de les enterrer pour les rendre invisibles dans les paysages.

L'énergie fossile qui a permis les grandes mutations durant les Trente Glorieuses (réseau routier, expansion des villes, mécanisation de l'agriculture, etc.) et qui a façonné les paysages dits « du pétrole » est évoquée à deux reprises.

La consommation et la production de l'énergie sont finalement peu perçues dans les paysages. La relation de l'énergie avec les paysages est peu conscientisée hormis lorsque la production ou la distribution énergétique est visible (lignes électriques).

Nb de répondants évoquant les éléments des paysages énergétique (questionnaire en ligne)

Éléments des paysages énergétiques	Nb de répondants l'évoquant
Éoliennes terrestres, parcs offshore	97
Panneaux solaires et photovoltaïques	20
Lignes électriques	19
Méthaniseurs	12
Centrales nucléaires	3
Usine marémotrice	1

Les énergies renouvelables, une matérialité dans les paysages

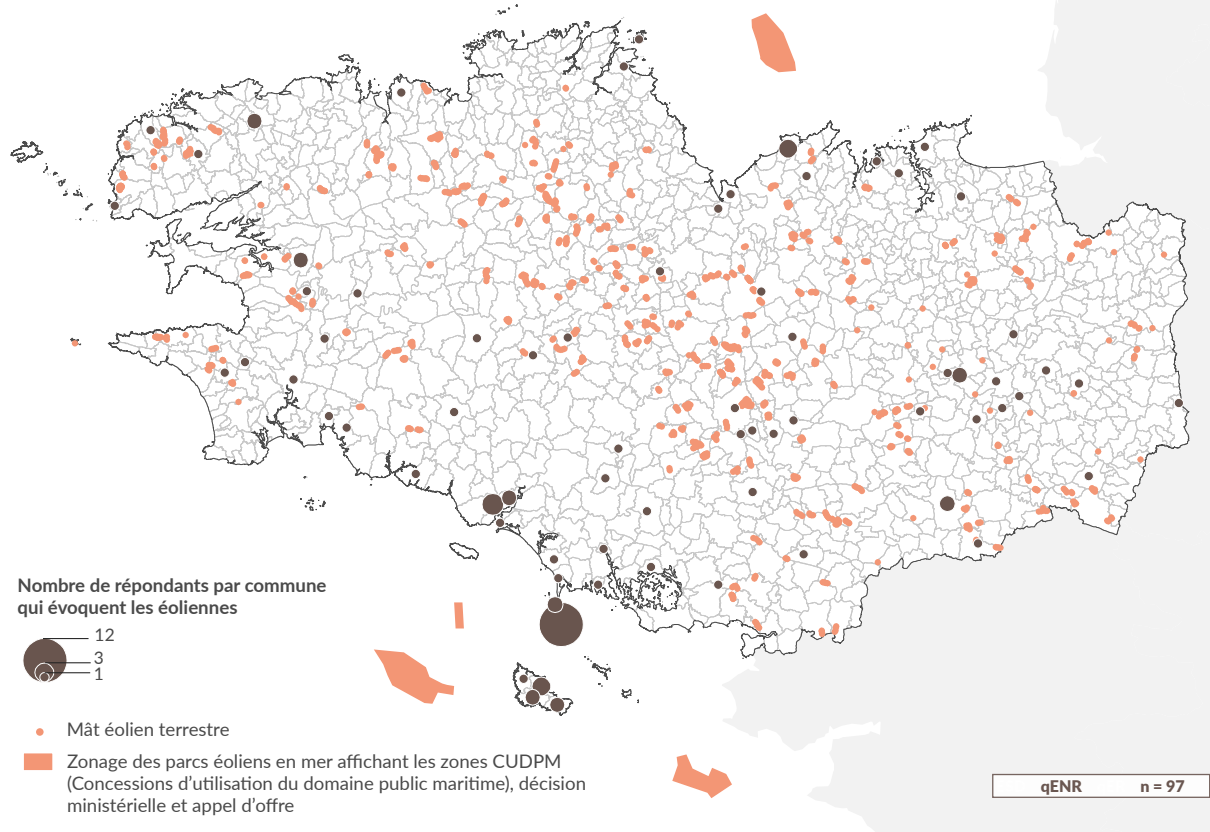
L'implantation des énergies renouvelables se matérialise en Bretagne et est sujette au débat. 5 % des répondants mentionnent spécifiquement les éoliennes dans les actions à mettre en œuvre pour améliorer la qualité des paysages bretons. Les autres ENR sont très peu évoquées.

Les réponses sur l'énergie éolienne caractérisent les controverses actuelles. Une partie souhaite une augmentation des éoliennes. Une autre partie souhaite les limiter ou les supprimer.

Les enquêtés en défaveur des éoliennes ont plus de 50 ans. Leurs réponses peuvent parfois être virulentes et sont symptomatiques des conflits locaux.

Trois arguments sont convoqués : (i) l'échelle des parcs éoliens dans les paysages, (ii) l'impact des parcs

Proximité entre les répondants qui évoquent les éoliennes, l'implantation d'éoliennes terrestres et les projets d'éoliennes en mer



offshore pour la biodiversité, (iii) la proximité des implantations par rapport aux habitations.

Comme le montre la carte, les répondants évoquant les éoliennes n'habitent pas forcément là où il y a une concentration d'éoliennes. Ils habitent plutôt à proximité des projets en cours (notamment parcs en mer).

« Les énergies renouvelables ne peuvent pas être "intégrées". Intégrer à l'horizon des pylônes de 260 m de haut !!! » [Retraîtée, Sauzon, 56].

« Ne pas continuer à mettre des éoliennes, miser sur les panneaux solaires, plus propres et moins dangereux pour la faune » [Retraîtée, Briec, 29].

« Interdire les éoliennes et autres importantes constructions industrielles à moins d'1,5 km des habitations » [CSP +, Loyal, 56].

Le déploiement territorial d'énergies renouvelables demain

Avec la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER), le déploiement des projets d'énergies renouvelables est facilité pour accroître la mixité énergétique. Plusieurs répondants

dans l'enquête émettent des suggestions quant à l'implantation des ENR : (i) accroître les énergies renouvelables dans les espaces déjà artificialisés (zones industrielles, panneaux photovoltaïques sur les bâtiments agricoles, etc.), (ii) favoriser la concertation avec les citoyens, (iii) consacrer un budget important aux énergies renouvelables.

La loi APER met en premier plan l'intégration paysagère des ENR (art. 1). La démarche paysagère est un levier pour développer des stratégies territoriales concertées pour identifier les zones d'accélération favorables à l'accueil des installations d'ENR en fonction des singularités et des valeurs paysagères.



Éoliennes à Roscadec (29), 2017
OPP Atlas des paysages du Finistère

« Les énergies renouvelables auront toujours des impacts sur les paysages, souvent négativement, mais il faudra tout de même les développer, en essayant de rendre cet impact acceptable » [Retraîté, Auray, 56].

« Optimiser les zones déjà artificialisées pour la production d'énergies renouvelables (équipements solaires du bâti agricole et industriel, des parkings) » [CSP +, Carantec, 29].

« Convaincre les élus à agir et à se saisir du sujet, y consacrer un budget important notamment sur les questions de la biodiversité et des énergies renouvelables » [CSP +, Rennes, 35].



Production d'énergie dans les territoires bretons
bretagne-environnement.fr/tableau-de-bord/la-production-energie-bretagne

Énergie et paysages, Atlas des paysages des Côtes-d'Armor
paysages.cotesdarmor.fr/connaître-et-comprendre/fondements/fondements-anthropiques/lenergie-et-les-paysages

LIMITER L'ARTIFICIALISATION DES SOLS



« Limiter l'étalement de nos villes et villages et encourager la restauration et la réhabilitation des bâtis anciens » [Retraité, Bannalec, 29].



« Stopper les zones commerciales à l'entrée des villes, végétaliser les centres bourg et conserver le patrimoine, diminuer l'étalement urbain sur les zones agricoles » [CSP -, Yffiniac, 22].

La consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers est perçue par les répondants dans tous les types de milieux et sous toutes ses formes : pour l'habitat, les zones d'activités et les infrastructures. Les répondants émettent des solutions pour réduire l'artificialisation des sols : désimperméabiliser les parkings, restaurer le bâti ancien, convertir les friches industrielles, etc. Ces solutions font écho à l'objectif national du « zéro artificialisation nette ».

Un sujet d'actualité

Deuxième région la plus artificialisée de France au regard de sa surface et du poids démographique, la Bretagne a consommé 17300 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) entre 2011 et 2021 (DREAL Bretagne, 2023). 68 % du flux de consommation d'espaces est dédié au logement, 21 % aux zones d'activités et 8 % aux infrastructures (CEREMA, 2022).

Or, les sols sont une ressource naturelle essentielle à la vie pour leurs fonctions écologiques, économiques et sociales. Leur artificialisation est définie dans l'article 192 de la loi « Climat et résilience » comme « l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage ».

La France s'est donc fixée, dans le cadre de cette loi, l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » (ZAN) en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'ENAF dans les dix prochaines années (2021-2031) par rapport à la décennie précédente.

Limiter voire arrêter les constructions, un souhait à l'échelle du lieu de vie et à l'échelle régionale

Les répondants au questionnaire en ligne souhaitent à 42 % stopper les constructions en ville comme à la campagne dans les paysages des lieux de vie. Les répondants considèrent à 29 % que la qualité des paysages bretons pourrait être améliorée en désurbanisant et en utilisant moins de béton. De cette sorte, la thématique de la consommation des ENAF a une

importance à l'échelle individuelle et à l'échelle sociale. L'artificialisation des sols est abordée selon les différents types de consommation de l'espace (l'habitat, les zones d'activités et les infrastructures) et ce, dans tous les milieux de vie (urbain, rural, littoral) :

- Limiter voire arrêter l'étalement urbain (maisons neuves, lotissements) au détriment de l'espace agricole.
- Limiter voire arrêter l'agrandissement des bâtiments agricoles.
- Arrêter de construire ou d'agrandir les zones commerciales et industrielles.
- Arrêter la construction de nouvelles infrastructures de transport (routes et ronds-points).

« Travail contre l'agrandissement et la concentration à outrance des exploitations agricoles » [Sans activité professionnelle, Rennes, 35].

« Freiner l'urbanisation, la construction de maisons neuves [...] et les aménagements "artificiels" » [Agricultrice, Duault, 22].

« Limiter la construction de nouvelles maisons et favoriser les résidences principales » [CSP +, Telgruc-sur-Mer, 29].

Les solutions face à la consommation des ENAF

Plusieurs répondants évoquent des solutions pour limiter l'artificialisation des sols :

- Réaliser des études faune/flore avant tout projet urbain.
- Favoriser les résidences principales et limiter les résidences secondaires (lien entre le niveau de consommation et l'efficacité de la consommation, voir *France stratégie*, 2023).
- Réhabiliter les bâtiments anciens et

les friches industrielles ou agricoles.

- Désimperméabiliser les sols (parking dans les zones commerciales, cours d'école, etc.).
- Mettre en place des mesures compensatoires et appliquer et respecter les lois (lois littoral, ZAN).

« Faire des études systématiques de terrain (inventaires faunistiques et floristiques) avant tout travail d'urbanisation pour savoir ce que l'on perd avant un projet » [Sans activité professionnelle, Rennes, 35].

« Réfléchir au devenir des zones industrielles en friche avant d'aménager de nouvelles zones en milieu » [CSP +, Plabennec, 29].

« Équilibrer 1 skate park, 1 site naturel » [CSP +, Vitré, 35].

« Rendre obligatoire la végétalisation des zones industrielles et des zones artisanales existantes » [Retraité, Laillé, 35].

« Rendre la densification acceptable »

La densification urbaine est une thématique débattue dans l'enquête. Certains considèrent qu'elle participe à la banalisation des paysages au travers d'immeubles qualifiés d'uniformes. D'autres évoquent les tensions sociales qu'elle peut entraîner. Dans tous les cas, une volonté commune se dégage dans l'enquête avec un souhait partagé de maîtriser voire diminuer la consommation d'ENAF.



Tableau de bord sur la consommation d'espace (CEREMA, 2022)
cerema.fr/fr/actualites/tableau-bord-analyses-consommation-espaces-naturels

RÉDUIRE LA POLLUTION SOUS TOUTES SES FORMES



24 % estiment que « limiter la pollution lumineuse la nuit » est une action prioritaire pour améliorer les paysages du lieu de vie.



8 % considèrent que limiter la pollution en général est une action prioritaire pour améliorer la qualité des paysages bretons.

La pollution est abordée sous de nombreuses formes : la pollution visuelle avec les panneaux publicitaires, la pollution sonore due aux voitures, la pollution lumineuse et celle causée par les déchets. Les enquêtes proposent des actions de communication et de sensibilisation pour appeler à une responsabilité individuelle et collective.

Les pollutions liées à l'automobile

La pollution liée à l'automobile est abordée en majorité pour les paysages du travail et des loisirs. Autour du travail et surtout en milieu urbain, la pollution automobile fait référence aux nuisances sonores, olfactives voire visuelles :

- « Le bruit des voitures qui empêche d'ouvrir les fenêtres trop longtemps » [Employée, Rennes, 35].
- « Réduire le trafic automobile qui apporte l'essentiel des nuisances : sonores, olfactives, visuelles et privilégier la reconquête de l'espace public sur la voiture » [Cadre, Quimper, 29].

Les Bretons proposent des solutions pour atténuer le bruit des voitures comme la pose de ralentisseurs, l'augmentation de bornes pour recharger les véhicules électriques ou l'ajout de végétation anti-bruit.

« Route départementale à 300 mètres dans une vallée + usine logistique à 1 km : nuisances sonores et pollution lumineuse. Replantation et meilleure gestion du bocage existant (haies brise-vent fonctionnelles), plantations autour de la départementale et / ou installation de murs anti-sons » [Agricultrice, Plouyé, 29].

« Plus d'espaces verts pour pouvoir déjeuner dans un environnement naturel calme, loin des voitures » [Employé, Saint-Brieuc, 22].

« Des places publiques aménagées pour la convivialité, davantage végétalisées et créant des espaces de calme dans la ville (protection aux infrastructures routières) » [Cadre, Rennes, 35].

La pollution sonore automobile est aussi évoquée dans les lieux de loisirs. Pour certains Bretons, elle représente une gêne pour se connecter avec la nature.

« J'ai la chance de pouvoir être en campagne rapidement. La présence d'habitations éparses ne gêne pas. C'est le bruit de fond des départementales ou nationales ainsi que les avions qui est dérangent. On ne trouve plus de lieu sans bruit. Chose que l'on avait découvert lors des confinements » [Employée, Talensac, 35].

Les pollutions lumineuses et visuelles

24 % des Bretons considèrent que « limiter la pollution lumineuse la nuit » est une priorité autour du domicile. Plusieurs solutions sont mentionnées :

- « contrôler l'éclairage public » [Habitante d'Audierne, 29].
- « mettre un éclairage en fonction des véhicules en circulation : pas de véhicules, pas d'éclairage » [Habitant de Caouënnec-Lanvézéac, 22].
- « diminuer la pollution lumineuse des commerces et entreprises » [Habitante de Crach, 56].
- « supprimer les publicités lumineuses » [Habitante de Loperhet, 29].

Les panneaux de publicité vécus comme une pollution visuelle sont cités dans l'enquête, et surtout lorsqu'ils sont dans les entrées de ville. Pour certains répondants, les éoliennes contribuent également à la pollution visuelle et lumineuse.

« Respect stricte des règles d'implantation des panneaux publicitaires [...] Les carrefours d'entrées de ville ou de bourg sont un triste spectacle » [Retraité, Gourhel, 56].

« En limitant aussi les constructions et les pollutions visuelles qui dégradent le paysage : éoliennes, antennes, publicités... » [Cadre, Châteaulin, 29].

La pollution par les déchets

La gestion des déchets est un enjeu fort et plus particulièrement dans les paysages de loisirs : les Bretons demandent davantage de poubelles mais également plus de communication et de sensibilisation, sur les lieux impactés et dans les écoles. Cette sensibilisation au respect de la propreté vaut pour des lieux divers :

- les plages : « en proposant des cendriers de poche et / ou en communiquant (une boîte métallique de bonbons peut convenir) pour limiter les mégots au sol et sur les plages » [Habitante de Ploeren, 56].
- les rues en ville : « des informations et des actions pour le nettoyage des rues (sensibilisation à l'embellissement des rues car espaces communs à partager) » [Employée, Rennes, 35].
- l'eau : « sensibiliser plus encore les pêcheurs professionnels et amateurs à la pollution liée aux déchets rejetés à la mer que je ramasse sur le rivage à chaque promenade. Idem pour les promeneurs » [Cadre, Pléneuf-Val-André, 22].

La question des déchets est pour les répondants une responsabilité individuelle et collective.

« Sensibiliser le grand public, vous et moi, par tout média, à devenir ramasseur de déchets dans nos balades du dimanche, dans nos vies de tous les jours » [Habitant de Penvénan, 22].



Chiffres clés des déchets en Bretagne (2021)
bretagne-environnement.fr/notice-documentaire/chiffres-cles-dechets-bretagne---edition-2021-donnees-analyses-observatoire-environnement-bretagne

LA BRETAGNE PAR SES PAYSAGES PATRIMONIAUX



« La campagne verdoyante, les Monts d'Arrée, avec ce côté un petit peu sauvage et mystique. C'est quand même une région de légende avec les lutins, les Korrigans » [Habitante de Plourin, 29].



« Pour moi concernant les paysages en Bretagne, la première image qui me vient ce sont les bords de mer » [Retraitée, Rennes, 35].

Les paysages littoraux, les villages pittoresques et les sites de légende représentent l'identité territoriale selon les entretiens semi-directifs. La culture des répondants est imprégnée des images des cartes postales de la fin du XIX^e siècle et du début XX^e. Préserver les singularités régionales fait partie des politiques spécifiquement dédiées à la protection des paysages.

« L'Armor : la plage, le rocher, la mer, le phare,... »

Les paysages littoraux ont une place prépondérante dans l'identité territoriale avec 7 personnes sur 10 qui les évoquent dans les entretiens semi-directifs.

Aussi, la diversité de ces paysages à partir des caractéristiques départementales est soulignée par 4 personnes sur 10. L'Ille-et-Vilaine est marquée par les villes fortifiées comme Saint-Malo, les Côtes d'Armor sont souvent citées pour le Grand Site de France Cap Erquy-Cap Fréhel et la côte de granite rose. Les paysages du Finistère sont décrits comme sauvages, avec des grandes falaises et moins impactés par les actions humaines. Le département du Morbihan est marqué par une ambivalence : le Golfe du Morbihan est un espace à la fois apprécié et protégé mais également identifié comme la côte la plus urbanisée de la région.

Les images largement diffusées dans les cartes postales de la fin du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} ont durablement imprégné la culture des habitants, autant que celle des visiteurs.

« La côte, on est la région de France ayant le plus de littoraux. Et quand on parle de Bretagne. Bien, c'est la côte forcément » [Retraité, Rennes, 35].

« La mer. Les bateaux, Saint-Malo, Pléneuf et sa plage. La côte découpée du Finistère qui ressemble aux Îles des Baléares, sable blanc, mer transparente, limpide. Des maisons en granite » [Cadre, Saint-Aubin-Des-landes, 35].

« L'Argoat : les Monts d'Arrée, les légendes, les églises,... »

Le patrimoine immatériel est aussi ancré dans la culture des Bretons. Les lieux empreints d'histoires et de légendes sont mentionnés par les répondants avec par exemple les forêts de Huelgoat et de Brocéliande ou encore les Monts d'Arrée.

Les caractéristiques pittoresques des villages bretons sont également abordées : la présence centrale de l'église, les rues étroites, les parcelles longues et fines, etc.

En complément des cartes postales qui ont fait l'éloge du pittoresque, les arts et les médias contribuent à la diffusion des paysages patrimoniaux de Bretagne et influencent les représentations collectives des habitants.

« Les Monts d'Arrée, on peut se croire en montagne sans trop y croire et puis c'est un monde de légendes avec ses tourbières, ses rochers qui apparaissent un peu partout. Le vent qui souffle. On arrive dans une forêt merveilleuse, Huelgoat » [Retraitée, Auray, 56].

« Pour revenir sur les monts d'Arrée, il y a un sommet où il y a une petite chapelle et j'avais découvert ce paysage dans un film, avec la musique et les danses et c'était éblouissant et donc quand j'y suis retournée il y avait cette magie » [Retraitée, Rennes, 35].

« Un petit village avec des maisons assez proches les unes des autres, pour la plupart en pierres, donc assez vieilles, avec une espèce "d'âme", qui sont là depuis longtemps. Avec une église au milieu, typiquement les villages bretons, avec des maisons en pierres plutôt standards » [Employée, Plouhinec, 56].

L'architecture, un symbole fort des paysages patrimoniaux

L'architecture et les matériaux qui y sont associées participent à la qualité des paysages patrimoniaux pour les répondants.

« Le littoral. Les maisons anciennes avec les ardoises, sont encore très jolies. Des choses typiques de l'enfance des Bretons » [Retraitée, Bourseul, 22].

« Par exemple, dans le Léon, le truc traditionnel ce sont les toits à double pente en ardoise » [Étudiante, originaire d'Ouessant, Rennes, 35].

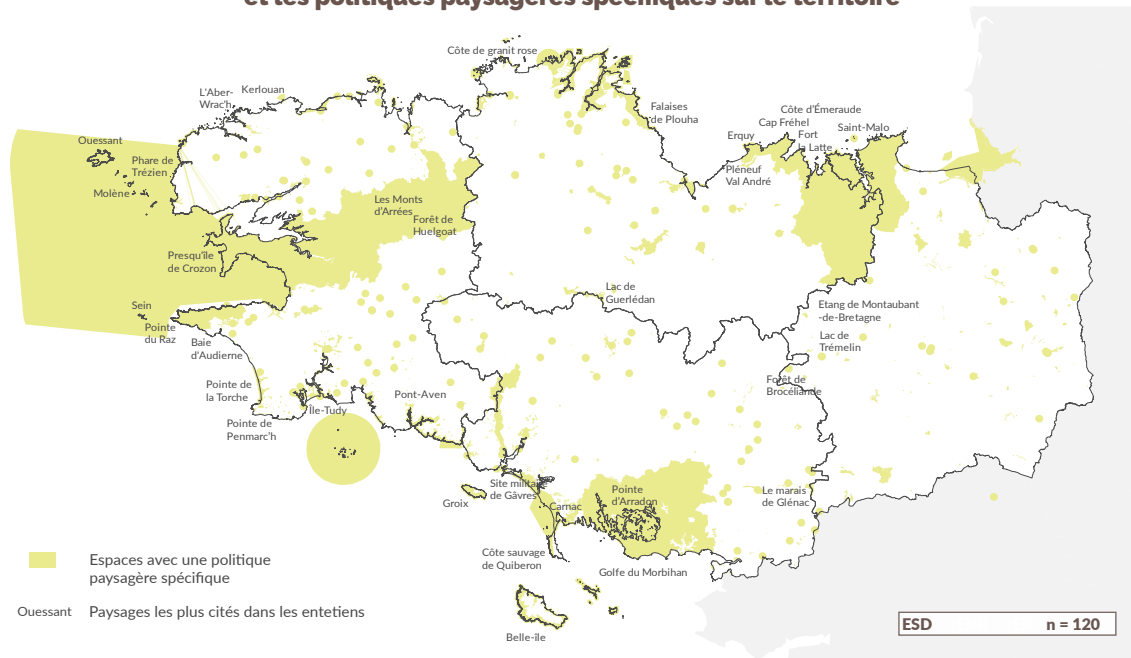
« Les maisons en granit, disons que c'est le style de la Bretagne ! C'est mieux que nos nouvelles maisons. C'est dommage que la tradition se perde. Dans l'ensemble, ils ont su préserver les paysages en Bretagne, je trouve ! » [Retraitée, Arradon, 56].

« Parce qu'il y a plein de gens qui n'ont pas d'argent, donc ils font au minimum, donc ça fait des cubes, des cubes. Et c'est complètement une hérésie, je trouve, ça fait des fuites, des infiltrations d'eau avec un toit à plat » [Habitant de Morlaix, 29].

Les « maisons en colombage », les « maisons en granit », les « villas du XIX^e siècle », les « maisons avec des toits à double pente en ardoise » contribuent à la typicité de la Bretagne.

Comme en témoignent les répondants, la maison néo-bretonne est devenue un symbole identitaire de l'architecture régionale. Les maisons néo-bretonnes se traduisent par une toiture en ardoise à double pente,

Corrélation entre les lieux les plus cités et les politiques paysagères spécifiques sur le territoire



Une corrélation est observée entre les lieux cités lors des entretiens semi-directifs qui sont perçus comme des paysages qualitatifs et le fait que ces lieux soient régis par une politique paysagère spécifique.

des murs blancs et des encadrements de portes et de fenêtres en granit. Prenant essor partout en Bretagne à partir des années 1960, les maisons néo-bretonne conjuguent standardisation de la construction de la maison pavillonnaire et vision simplifiée des styles architecturaux de la Bretagne. « Cette uniformité est en fait bien étrangère aux habitations traditionnelles dont elle prétend pourtant s'inspirer et qui lui vaut son qualificatif de "néo-bretonne" » (Le Couédic, 2007, p. 194).

Les répondants aux entretiens terrain débattent aussi sur les nouvelles formes urbaines et plus spécifiquement « les maisons cubes ». Ces dernières sont considérées comme des formes inadaptées au climat breton et en déconnexion avec l'histoire architecturale de Bretagne.

Le reflet des politiques paysagères spécifiques

Les lieux les plus cités lors des entretiens semi-directifs correspondent aux paysages qui font l'objet d'une politique paysagère spécifique : Site classé ou inscrit, Parc marin, Grand Site de France, Réserve Naturelle, etc. Ces dispositifs garantissent des paysages d'exception grâce à une gestion active visant à accompagner les dynamiques naturelles et sociales.

De manière sous-jacente, ces politiques paysagères sont donc reconnues dans les résultats de l'enquête.

In fine, l'ensemble de ces spécificités perçues par les Bretons concourt aux paysages patrimoniaux de Bretagne. Estomper ces singularités est une crainte pour les répondants : nouvelles formes urbaines, réponses aménagistes face au surtourisme, etc. Les politiques paysagères sont un appui pour conforter ces singularités et limiter la banalisation des paysages.

« Pour la Bretagne, c'est Carnac [Site Patrimonial Remarquable], la Pointe du Groûin [Espace Naturel Sensible], la Pointe du Raz [Grand Site de France / Parc naturel marin d'Iroise], le Cap Fréhel [Grand Site de France], les espaces hyper connus en Bretagne... » [Retraité, Rennes, 35].
« J'ai peur qu'ils [les paysages] soient exploités de manière anarchique et qu'ils perdent leur attrait naturel. Crainte envers la gestion du tourisme et de l'attrait des paysages de Bretagne dans les années qui viennent avec l'augmentation des touristes en Bretagne et l'exploitation de ces lieux-là » [Employée, Plouhinec, 56].

Les politiques paysagères spécifiques

- Sites inscrits et classés
- Parc Naturel Régional
- Grand Site de France
- Parc Naturel Marin
- Ville d'Art et d'Histoire
- Petites cités de caractère
- Espaces Naturels Sensibles
- Réserves naturelles régionales et nationales
- Sites patrimoniaux remarquables



Les paysages littoraux en Bretagne sont très variés bretagne-environnement.fr/article/paysages-littoraux-bretagne

L'héritage naturel et l'empreinte humaine dans les paysages bretons bretagne-environnement.fr/article/relief-hydrographie-vegetation-bati-paysages-bretagne

L'évolution des valeurs paysagères en Bretagne à partir des cartes postales bretagne-environnement.fr/article/evolution-valeurs-paysageres-cartes-postales-bretagne

EN PERSPECTIVE

La nature au cœur des actions

- La majorité des Bretons se sent bien dans les paysages de leur lieu de vie car ces paysages sont considérés comme calmes. Le contact des habitants avec la nature participe à leur bien-être. L'action prioritaire liée au paysage du lieu de vie est le maintien du bocage. En milieu urbain, les actions identifiées sont variées : limitation de la pollution lumineuse, développement des circuits courts, adaptation au changement climatique.
- Les répondants ont une distance affective avec l'environnement extérieur du lieu de travail. Ce paysage est peu investi dans la pensée sociale par rapport aux paysages du lieu de vie et du lieu de loisirs. Il fait l'objet d'une variété de suggestions pour l'améliorer notamment en le végétalisant davantage.
- La traversée des paysages dans les déplacements quotidiens contribue au bien-être des répondants. Ces paysages sont observés par la majorité des Bretons. Prendre soin des abords des voies de circulation représente une réelle plus-value pour le bien-être individuel.
- Les lieux de loisirs sont en majorité proches du lieu d'habitation. Les mobilités douces sont favorisées pour y accéder. Ces lieux sont majoritairement assimilés à la nature et au littoral, qu'il convient selon les répondants, de protéger par des actions de conservation ou de restauration.

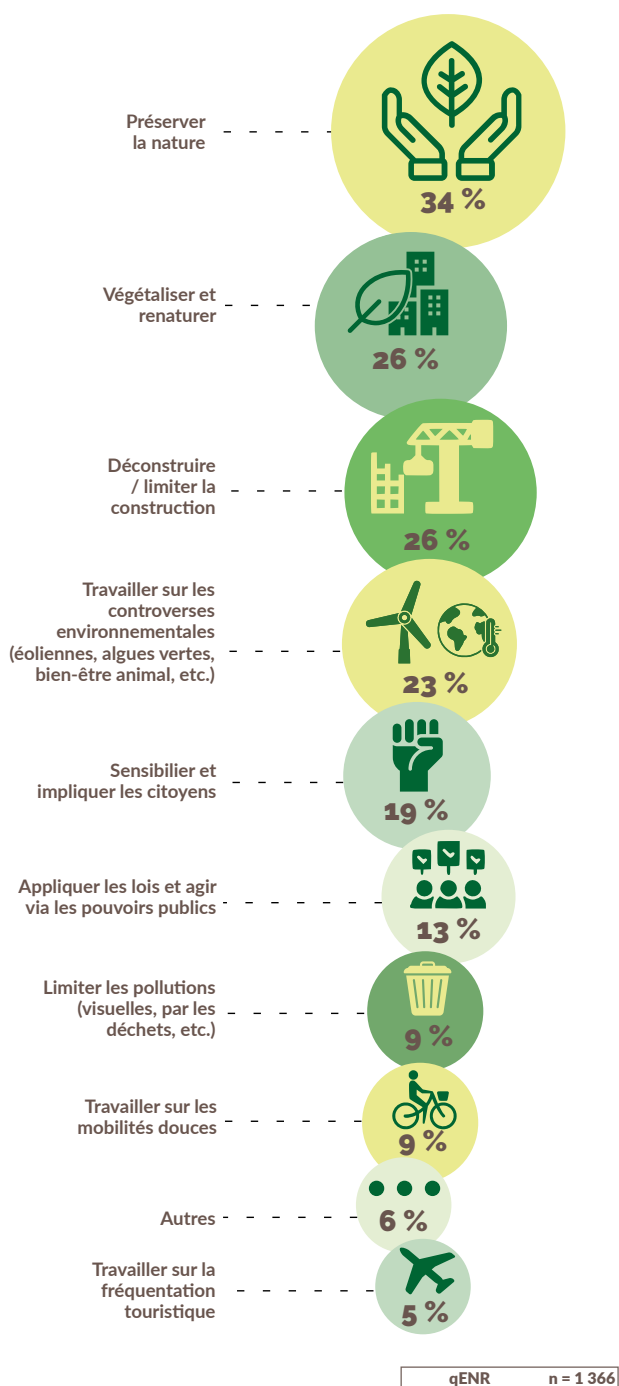
LES VISÉES OPÉRATIONNELLES DE L'ENQUÊTE

- Construire des indicateurs sociaux sur les paysages.
- Développer un portrait de territoire régional dans l'Observatoire local de l'environnement de l'OEB.
- Créer des portraits de territoire à l'échelle des EPCI sous couvert d'une taille d'échantillon suffisante.
 - Décliner la méthode d'enquête à l'échelle des EPCI pour approfondir l'étude des représentations paysagères localement et comparer avec le référentiel régional.

Pistes de réflexion pour l'avenir

- Approfondir l'étude des représentations concernant les paysages du lieu de travail et faire le lien avec le développement des ENR.
- Approfondir la question du genre dans l'analyse des représentations paysagères.
- Explorer les liens entre biodiversité et paysage notamment au regard notamment des âges de la vie et du genre.

Thématiques prioritaires pour la qualité des paysages bretons (plusieurs réponses libres par répondants)



Observatoire local de l'environnement
ole.bretagne-environnement.fr/mreport

SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

LES DONNÉES BRUTES ISSUES DE L'ENQUÊTE RÉGIONALE « BIEN-ÊTRE ET PAYSAGES BRETONS » (P. 6-7)

Les données utilisées dans l'ensemble du document sont disponibles. Cette base est constituée de deux fichiers. Un premier fichier type tableur recense les répondants au questionnaire en ligne (du 1^{er} décembre 2022 au 31 mars 2023). Le deuxième fichier au format pdf retrace les entretiens réalisés sur le terrain par les étudiants de Master 2 professionnel « Environnement, Territoires et Acteurs » et « Aménagement et Collectivités Territoriales » de l'université Rennes 2.
Source : OEB, 2023.
Lien : data.bretagne-environnement.fr/datasets/enquete-regionale-bien-etre-et-paysages-bretons

LES DONNÉES UTILISÉES POUR LE REDRESSEMENT DE L'ÉCHANTILLON DU QUESTIONNAIRE (P. 6-7-14)

Les données utilisées pour redresser l'échantillon relatif au questionnaire en ligne sont issues de l'INSEE. L'échantillon a été pondéré au regard des caractéristiques de la population bretonne (âge, genre, catégories socio-professionnelles, proportion démographique en fonction des départements bretons).
Source : INSEE, recensement 2020.
Liens : insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=REG-53
insee.fr/fr/statistiques/1893198

RÉPARTITION DES DONNÉES ISSUES DU QUESTIONNAIRE EN LIGNE ET DES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS PAR COMMUNE (P. 11)

Sources :
- « Nombre de répondants » : données brutes issues du questionnaire en ligne et des entretiens semi-directifs, OEB, 2023.
- Communes de Bretagne : IGN Admin Express, 2023.

LES DONNÉES RÉGIONALES UTILISÉES POUR L'ANALYSE DE L'ÉCHANTILLON (P. 11-12-15)

Sources :
- « Nombre de répondants » : données brutes issues du questionnaire en ligne et des entretiens semi-directifs, OEB, 2023.

- Données démographiques par département : INSEE, recensement 2020.
Lien : insee.fr/fr/statistiques/1893198
- Communes littorales : Dreal Bretagne, 2023.
Lien GéoBretagne : geobretagne.fr/datahub/dataset/de275055-8dcb-4e33-8dad-6e41e6850339
- Densité littorale : OEB, 2020.
Lien : bretagne-environnement.fr/article/activites-humaines-accentuent-erosion-littoral-bretagne
- EPCI : Région Bretagne, 2023.
Lien GéoBretagne : geobretagne.fr/datahub/dataset/2298d744-49cb-4fcb-9487-26f916fecdf
- Les familles de paysages en Bretagne : Le Dü-Blayo L., Bourget E., Ganzetti I., 2011, *Ensembles et familles de paysages en Bretagne*, Université Rennes 2, UMR CNRS 6590 ESO « Espaces et Sociétés ».
Lien GéoBretagne : geobretagne.fr/datahub/dataset/a052ee99-b2b9-4c87-857c-9978067cdbc7
- Grille communale de densité, Observatoire des territoires 2021.
Lien : observatoire-des-territoires.gouv.fr/grille-communale-de-densite-en-4-niveaux

LA VISION OPÉRATIONNELLE DES ÉLUS LOCAUX (P. 16 ET 17)

Cette planche thématique a été étudiée au regard des résultats de l'enquête nationale « élus locaux et paysage » de 2021 conduite par le CEREMA et l'Association des maires de France. Plusieurs questions de l'enquête bretonne sont issues de l'enquête nationale pour réaliser un comparatif.
Source : CEREMA
Lien : paysages-territoires-transitions.cerema.fr/enquete-elus-locaux-et-paysages-les-enseignements-a212.html

LE SENTIMENT DE BIEN-ÊTRE DANS LES PAYSAGES, UNE VARIABILITÉ SELON LES EPCI (P. 25)

Cette carte a été réalisée à partir des réponses à la question : « Les paysages quotidiens : vous vous y sentez bien ? » issue du questionnaire en ligne.
Sources :
- « Pourcentage de réponse oui à la question » : données brutes issues du questionnaire en ligne, OEB, 2023.
- EPCI : Région Bretagne, 2023.
Lien GéoBretagne : geobretagne.fr/datahub/dataset/2298d744-49cb-4fcb-9487-26f916fecdf

LA PRIORITÉ AU MAINTIEN DU BOCAGE, UNE VARIABILITÉ SELON LES EPCI (P. 27)

Cette carte a été réalisée à partir des réponses à la question « L'action maintenir le bocage est-elle une priorité pour améliorer les paysages bretons ? » issue du questionnaire en ligne.
Sources :
- « Pourcentage de réponse oui à la question » : données brutes issues du questionnaire en ligne, OEB, 2023.
- EPCI : Région Bretagne, 2023.
Lien GéoBretagne : geobretagne.fr/datahub/dataset/2298d744-49cb-4fcb-9487-26f916fecdf

DONNÉES NATIONALES SUR LES DÉPLACEMENTS (P. 30)

Source :
- INSEE, recensement 2019.
Liens :
insee.fr/fr/statistiques/5016561
insee.fr/fr/statistiques/7622203

DONNÉES RELATIVES À L'ENQUÊTE NATIONALE « LES FRANÇAIS ET LA NATURE » (P. 41-45)

Sources :
- Enquête portée par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires en 2022
Lien : dataviz.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/EnqueteNature/

PROXIMITÉ ENTRE LES RÉPONDANTS QUI ÉVOQUENT LES ÉOLIENNES, L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES TERRESTRES ET LES PROJETS D'ÉOLIENNES EN MER (P. 53)

Sources :
- « Nombre de répondants » : données brutes issues du questionnaire en ligne, OEB, 2023.
- Mats éoliens terrestres : Dreal Bretagne, 2023.
Lien GéoBretagne : geobretagne.fr/datahub/dataset/f720e131-2dc9-4db0-8b50-7e5f1609944e
- Eolien en mer - zonages (CUDPM, décision ministérielle et appel d'offre) : Ministère en charge de l'environnement, Cerema, octobre 2022.

.....

CORRÉLATION ENTRE LES LIEUX LES PLUS CITÉS ET LES POLITIQUES PAYSAGÈRES SPÉCIFIQUES SUR LE TERRITOIRE (P. 57)

Sources :

- « Lieux les plus cités » : données brutes issues des entretiens semi-directifs, OEB, 2023.

- Parcs naturels régionaux : Région Bretagne, 2019.

Lien GéoBretagne : geobretagne.fr/datahub/dataset/9df1d4b7-221c-4424-af3f-50a898e3d333

- Parc naturel marin : DDTM du Finistère, 2021.

Lien GéoBretagne : geobretagne.fr/datahub/dataset/fr-120066022-jdd-187514e6-30aa-4502-952b-683630c21398

- Grands Sites de France : Syndicat mixte de la pointe du Raz, Syndicat mixte Grand site Gâvres-Quiberon, Syndicat mixte Grand site cap d'Erquy - cap Fréhel, 2022.

- Réserves naturelles régionales : Région Bretagne, 2023.

Lien GéoBretagne : geobretagne.fr/datahub/dataset/77f8fc52-ae57-41d1-8f08-7b121b013f51

- Réserves naturelles nationales : Dreal Bretagne, 2024.

Lien GéoBretagne : geobretagne.fr/datahub/dataset/756f086f-20de-491a-8b74-b15a3726c175

- Espaces Naturels Sensibles : Conseil départemental du Morbihan, Conseil départemental du Finistère, Conseil départemental des Côtes d'Armor, Conseil départemental de l'Ille-et-Vilaine. Données provenant de GéoBretagne.

- Villes et pays d'art et d'histoire (et villes historiques de Bretagne) : Région Bretagne, 2021.

Lien GéoBretagne : geobretagne.fr/datahub/dataset/31bc7ffc-815b-4c60-98fa-e3e4741611e1

- Petites cités de caractère : Région Bretagne, 2021.

Lien GéoBretagne : geobretagne.fr/datahub/dataset/dfa0cbd4-b57a-4699-a429-200e4249a03b

- Sites patrimoniaux remarquables : DRAC Bretagne, 2019.

Lien GéoBretagne : geobretagne.fr/datahub/dataset/bbc9344b-5a21-4dfd-bbf3-1809bce3ff7d

- Sites inscrits et sites classés : Dreal Bretagne, 2023.

Lien GéoBretagne : geobretagne.fr/datahub/dataset/675cfd33-d389-400d-9265-5ab7cad50a42

geobretagne.fr/datahub/dataset/ed5ad99c-a386-48c2-8f96-decddb593643

ACRONYMES

ABF : Architecte des bâtiments de France

APER : Accélération de la production d'énergies renouvelables

APPB : Association des ports de plaisance en Bretagne

AVAP : Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine

CEPREMAP : Centre pour la recherche économique et ses applications

CNL : Communes non littorales

CSP : Catégorie socio-professionnelle

DDTM : Direction départementale des territoires et de la mer

DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

ENAF : Espaces naturels, agricoles et forestiers

ENR : Énergies renouvelables

OAP : Orientation d'aménagement et de programmation

OPP : Observatoire photographique du paysage

PCAET : Plan climat-air-énergie territorial

PDIPR : Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

PNR : Parc naturel régional

RAEE : Rhônalpénergie-Environnement

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

SPPL : Servitude de passage des piétons sur le littoral

SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

BIBLIOGRAPHIE

Arnould P., Le Lay Y., Dodane C., Méliani I., 2011, « La nature en ville : l'improbable biodiversité », *Géographie, économie, société*, 13, p. 45-68. Disponible sur : [Cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2011](http:// Cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2011)

Blidon M., 2011, « Genre », *Hypergéô*. Disponible sur : hypergeo.eu/genre

Centre pour la recherche économique et ses applications (CEPREMAP), 2018, « Bonheur rural, malheur urbain ? », *Notes de l'Observatoire du bien-être*, 7 p. Disponible sur : cepremap.fr/2018/11/note-de-lobservatoire-du-bien-etre-n2018-07-bonheur-rural-malheur-urbain

Conseil de l'Europe, 2000, *Convention du paysage du Conseil de l'Europe*, Florence.

Conseil de l'Europe, 2008, *Recommandation CM/Rec(2008)3 sur les orientations pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage*, Strasbourg, 2008.

Conseil économique, social, environnemental régional (CESER), 2023, *Il faut toute une région pour favoriser le bien-être des jeunes en Bretagne*, Rennes, 289 p. Disponible sur : ceser.bretagne.bzh/publications/il-faut-toute-une-region-pour-favoriser-le-bien-etre-des-jeunes-en-bretagne/

Denis B., 2015, *Éthique des relations homme / animal*, Éd. France agricole, 207 p.

Depraz S., 2013, « Protéger, préserver ou conserver la nature ? », *Géoconfluences*. Disponible sur : geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/preservation

DREAL Bretagne, 2023, *Consommation des sols en Bretagne*, Rapport, 8 p. Disponible sur : bretagne.developpement-durable.gouv.fr/consommation-des-sols-en-bretagne-a5191.html

Ducarme F., Pautard É., 2021, « Une nature en quête de sens : état des lieux des représentations sociales de la nature dans la France contemporaine », dans *Théma*, Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, 24 p.

« Espace public et inégalités de genre » dans *Dynamiques régionales*, numéro 12, 2021,

éd. L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, 122 p.

Folléa B., (dir.), 2021, *Transition énergétique : vers des paysages désirables*, Chaire Paysage et énergie, École nationale supérieure de paysage, 291 p.

France stratégie, 2023, *Focus régional la région Bretagne*, Les Notes d'analyse n°128 et n°129, 6 p. Disponible sur : strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-na_zan-focus_region_bretagne_final_1.pdf

Kaplan S., 1995, « The restorative benefits of nature : Toward an integrative framework », *Journal of Environmental Psychology*, Volume 15, Issue 3, September, p. 169-182.

Le Couédic D., 2007, « La maison néo-bretonne », dans Le Dû-Blayo L. (dir.), *Le paysage en Bretagne : enjeux et défis*, Plomelin, Palantines, p. 194-195.

Le Dû-Blayo L., Barray F., Gouery P., Bourget E., Michel K., Ganzetti I., Le Petit A., 2013, *Livret et poster « Les paysages de Bretagne »*, Conseil Régional de Bretagne, 32 p.

Lerichomme L., 2023, « Les bras absents » dans Bonnel G. (dir.), *D'après photographies*, Strasbourg, Filigranes Éditions, p. 128-149.

Moreau C., Barnaud C., Mathevet R., 2023, « Chapitre 4. L'état de référence : une construction sociale », dans Godet L., Dufour S., Rollet A-J (dir.), *Conservation de la biodiversité et état de référence la nostalgie de la nature à l'ère de l'Anthropocène, la nostalgie de la nature à l'ère de l'Anthropocène*, STE Éditions, p. 65-77.

Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), 1993, *Corps central d'indicateurs de l'OCDE pour Les examens des performances environnementales, Rapport de synthèse du Groupe sur l'État de l'Environnement*, n°83, Paris, 41 p.

Rhônealénergie-Environnement (RAEE), Fédération des PNR de France, URCAUE Rhône-Alpes, 2014, *Paysages de l'énergie - Paysages en transition - Préparer son territoire au déploiement des énergies renouvelables*, 10 p.

Thibaud J-P., 2022, « 4. Ambiance », dans Marchand D., (dir.), *Psychologie environnementale : 100 notions clés*, Paris, Dunod, p. 20-22.

Vallon S., 2002, « Les quatre visages de l'utilisateur », *Vie sociale et traitements*, n°76, éd. Érès, p. 20-23.

POUR ALLER PLUS LOIN



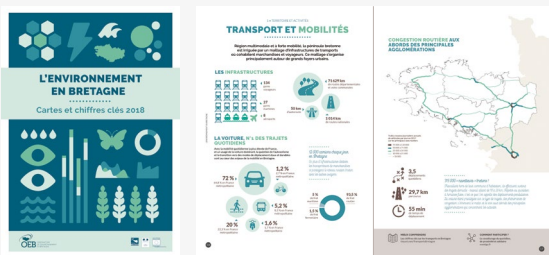
Toutes les publications de l'Observatoire de l'environnement en Bretagne sont réalisées en collaboration avec des experts scientifiques et techniques.

L'ESSENTIEL DES DONNÉES EN UN COUP D'ŒIL

Une collection d'infographies pour une information synthétique et accessible à tous à retrouver sur : bretagne-environnement.fr/l-essentiel-en-image



Tous les 3 ans, une compilation est éditée dans le livre « **L'environnement en Bretagne. Cartes et chiffres clés** ».



EN SAVOIR PLUS bretagne-environnement.fr



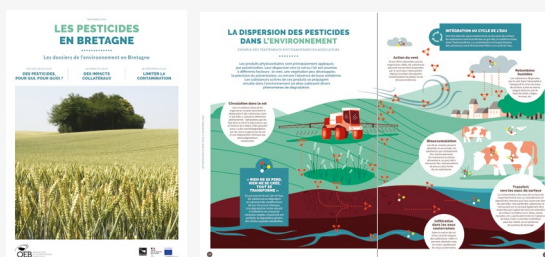
RESTEZ CONNECTÉS !

facebook.com/ObservatoireEnvironnementBretagne

linkedin.com/company/ObservatoireEnvironnementBretagne

DES COLLECTIONS IMPRIMÉES PROLONGÉES SUR LE WEB

« **Les dossiers de l'environnement en Bretagne** » proposent un tour d'horizon synthétique et pédagogique des dernières connaissances sur une thématique à l'échelle régionale.



Les « **Données et analyses** » fournissent un inventaire exhaustif, détaillé et précis sur les séries longues d'une thématique à l'échelle régionale.



Les « **Zoom sur** » offrent une réflexion pour donner du sens aux données et éclairer l'action publique régionale et locale.



L'OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT EN BRETAGNE

L'Observatoire de l'environnement en Bretagne (OEB) accompagne depuis 2007 la mise en œuvre des politiques publiques de l'environnement en Bretagne dans deux domaines d'actions : l'accès à la connaissance environnementale et l'observation.

Administré par l'État, la Région Bretagne, et par 26 groupements de collectivités et départements, ce groupement d'intérêt public régional produit - avec l'aide de nombreux partenaires - des indicateurs et des tableaux de bord indispensables à la compréhension de l'évolution de nos territoires et au suivi des politiques publiques. En valorisant les connaissances environnementales et en actualisant les données, l'OEB fiabilise la décision publique, facilite le dialogue, et contribue à la transparence sur les données.



Cet ouvrage est édité par
l'Observatoire de l'environnement en Bretagne
47 av. des Pays-Bas - 35200 Rennes
Tél : 02 99 35 45 80
contact@bretagne-environnement.fr
bretagne-environnement.fr

Tous droits réservés © Observatoire
de l'environnement en Bretagne, 2024



Directeur de publication
Ronan Lucas

Coordination éditoriale
Caroline Guittet

Rédaction et référentes techniques
Caroline Guittet, Mathilde Robert et Mathilde Pillon

En collaboration avec
Armelle Andrieu (Département d'Ille-et-Vilaine)
Charlotte Bigard (Agence Bretonne de la Biodiversité)
Sarah Bourgouin (DDTM du Finistère)
Anne-Simone Burel (ADEUPa Brest-Bretagne)
Sébastien Guillard (DDTM du Morbihan)
Anne-Lise Jaillais (Dreal Bretagne)
Julien Marceau (PNR du Golfe du Morbihan)
Éric Ravenet (Département des Côtes d'Armor)
Timothée Besse, Christophe Boue, Élisabeth Colnard,
Pierre D'Arrentières, Alette Lacroix, Mathieu Lagarde,
Emmanuèle Savelli, François Siorat, Alejandro
Zermeno Rodriguez, Angèle Zinssner (Observatoire de
l'environnement en Bretagne)

Cartographie
Emilie Massard

Crédits photos
p. 6 ADEUPa Brest-Bretagne
p. 10, 13, 49 Guillaume Bonnel, OPP Atlas des paysages
d'Ille-et-Vilaine porté par le Département et la
DDTM35
p. 13, 40, 52 Fabienne Mordellet, OPP du PETR du Pays
de Saint-Brieuc.
p. 13, 46, 53 DDTM 29, OPP de l'Atlas des paysages du
Finistère
p. 13, 40 Jean-Christophe Ballot, OPP du PNR
d'Armorique
p. 13, 26 David Lédan, OPP du PNR du Golfe du
Morbihan
p. 13, 22, 37, 45 Marie-Christine Sudre, Luis Giraldo,
Patrick Edeline, Maryvonne Le Meur, OPP de
l'Université du Temps Libre de Bretagne
p. 20 Caroline Guittet, OEB
p. 35 OPP Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap
Fréhel
p. 44, 48 Anne-Lise Jaillais, Marceau Boudier, OPP
Trames verte et bleue porté par la DREAL Bretagne
p. 47 Guillaume Duhtion, OPP Espaces naturels
sensibles porté par le Département 35
p. 50 Marie-Odile Hubaud, OPP de l'Ecomusée de
Saint-Dégan-vallée du Loc'h

Conception / réalisation graphique
Mathilde Pillon, Mathilde Robert et Caroline Guittet

Fonds cartographiques
Communes, EPCL, départements, région : IGN Admin
Express, 2023.

Impression
Colibri





Observatoire de l'environnement en Bretagne

47 avenue des Pays-Bas - 35200 Rennes

02 99 35 45 80

bretagne-environnement.fr

